

# LE SOLEIL

82e ANNEE — No 183 QUEBEC, VENDREDI 2 AOUT 1963 PRIX CINQ CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées 20 à 22	Pages fém.	6 et 7
Bandes illustrées 15	Patrons	15 et 22
Bridge 22	Propos médicaux	5
Décès 23	Service des signaux	23
Finance 19	Spectacles	8
Horoscope 2	Sport	9 à 12
Mots croisés 22	Télévision	14

**Prévisions atmosphériques**  
 Aujourd'hui: nuageux avec averses ou orages dispersés.  
 Demain: nuageux avec périodes ensoleillées.  
 (Voir détails en page 28)  
 ★ ★ ★



**ARGENT POUR SYLVIE** — Jean-Marie Guirion a entrepris de recueillir \$5,000 pour l'opération de sa fille Sylvie, âgée de deux ans et demi, qui souffre d'une affection cardiaque. Il pro-

jettera d'utiliser cette somme afin de se rendre à la Clinique Mayo, à Rochester, Minnesota. Le père et la fillelette montrent quelques-uns des billets de banque et des chèques recueillis. (Téléphoto PC)

## Syndicats de marins

# Les 4 partis en Chambre appuient la mise en tutelle

## Ward agonise Julia Gulliver promet de divulguer des noms

**OTTAWA (PC)** — Le gouvernement fédéral a fait savoir hier qu'il mettra en tutelle cinq syndicats maritimes, dont le Syndicat international des gens de mer du Canada, dans le but d'enrayer les illégalités et la corruption chez les syndicats de marins.

Les députés ont été informés que le projet de loi devant autoriser cette mesure sera présenté aux Communes à la reprise de la session, à l'automne.

La mesure propose de confier à trois commissaires la direction des syndicats maritimes, qui regroupent 21,000 marins, mécaniciens et employés de pont sur les navires, les bacs traversiers et les remorqueurs sur les Grands Lacs et sur les deux côtes du pays.

Les trois commissaires auraient pour tâche principale de redresser le syndicat des gens de mer de Montréal, fort de 15,000 membres, qu'une commission royale d'enquête a dénoncé comme étant un foyer de corruption, d'illégalités et une menace à l'économie du pays.

Le projet que M. MacEachen a annoncé a été approuvé par les porte-parole des quatre partis représentés aux Communes, y compris le parti néo-démocrate, qui tire sa force principalement des syndicats ouvriers.

La mise en tutelle des syndicats maritimes, selon le projet ébauché en Chambre par le ministre du Travail, ne durera qu'un temps, soit le temps de nettoyer les syndicats de la corruption dénoncée dans le rapport Norris.

En annonçant, hier, aux Com-

**Londres (PA)** — Le Dr Stephen Ward ne répond plus au traitement. Une dose massive de somnifères et une bronchopneumonie l'ont plongé dans un état qui est proche de la mort.

Il est à la dernière extrémité. Ses médecins n'ont plus beaucoup d'espoir de le sauver.

La dernière amie de Ward, Julia Gulliver, âgée de 22 ans,

Mlle Gulliver, a essayé de voir Ward à l'hôpital St-Stephen hier, mais on l'a renvoyée. Elle a éclaté en sanglots.

W. Mayne Butler, porte-parole de l'hôpital, a déclaré: "Nous ne donnons pas de bulletin ce matin parce qu'une fois de plus l'état du patient est tout à fait inchangé. Ward est toujours désespérément malade, à peu près à moitié en vie. Je ne sais combien de temps on peut vivre dans ces conditions."

Médecins, infirmières et gardes de la prison sont constamment à son chevet. Ward est dans une chambre privée et ne sait pas s'il a été trouvé coupable et qu'il est passible de 14 ans de prison.

L'hôpital a dit que les deux frères et les deux sœurs de Ward n'ont pas demandé à le voir.

"Si Ward meurt, je m'assurerais que ce ne sera pas en vain," a dit Mlle Gulliver.

"Il ne mourra pas pour laisser une foule de gens s'en tirer indemnes, a-t-elle ajouté.

Ward a dit à des amis qu'il croyait qu'on faisait de lui le bouc émissaire du scandale John Profumo, qui a ébranlé le gouvernement Macmillan.

Macmillan a dit au cours d'une entrevue à la télévision hier soir qu'il était blessé et chagriné par le scandale Profumo.

Macmillan n'a pas révélé ses plans d'avenir. Mais il a dit: "La décision que je dois prendre est que j'en prendrais est ce qui (Suite à la page 23, 2e col.)"



Julie Gulliver

chanteuse de cabaret, a déclaré dans une entrevue donnée à un journal de Londres que beaucoup d'anciens amis de Ward voudraient le voir mourir. Elle a révélé son intention de nommer toute "une foule" de ces gens, qui ont laissé tomber Ward lorsqu'il avait besoin d'eux.



**FINI LE PIQUETAGE!** — Des agents et des détectives de New York chassent à leur façon un manifestant devant le bureau du gouverneur Rockefeller. La manifestation, qui durait depuis trois semaines, avait pour but d'obtenir plus d'emplois pour les Noirs. (Téléphoto PA)

# Froid accueil de la BCP à l'offre de M. Bennett

## Thompson est satisfait du gouvernement

**Calgary (PC)** — Robert Thompson, chef national du Crédit social, a affirmé que le gouvernement minoritaire du premier ministre Pearson gouverne bien le pays.

Selon M. Thompson, il n'y aurait pas d'élections générales avant deux ans. Le gouvernement libéral restera efficace s'il continue à accepter les suggestions des partis d'opposition, a-t-il dit.

Au sujet de l'augmentation des indemnités des députés, Thompson a dit qu'elles étaient bien nécessaires.

Le chef de l'opposition John Diefenbaker a voté contre l'augmentation et a accusé Thompson d'avoir trahi les propres membres de son parti qui ont voté en faveur de la hausse.

**Vancouver (UPI)** — Les directeurs de la "British Columbia Power Corporation", compagnie privée expropriée en 1961 par le gouvernement provincial, ont accueilli froidement l'offre du premier ministre W.A.C. Bennett, qui a consenti à payer \$21,000,000 additionnels pour les actions de la compagnie.

Le gouvernement fédéral de la Colombie-Britannique a déjà versé \$171 millions le 1er août 1961. Le juge en chef de la Cour suprême (supérieure) de la Colombie-Britannique,

Sherwood Lett, a déclaré que cette somme était inférieure de \$21 millions à la valeur réelle des actions.

En même temps, le juge a dé-

claré que l'expropriation était inconstitutionnelle.

Le premier ministre Bennett a annoncé hier que le gouvernement provincial était disposé à négocier le coût de la compagnie.

Le président de la B.C. Power Corporation, A. Bruce Robertson, a déclaré qu'il était heureux d'apprendre que la province avait décidé de payer plus pour les actions.

Cependant, a ajouté Robertson, il est important de signaler que le jugement du juge Lett ne tient pas compte des revenus dont la compagnie a été privée pendant cette période d'intervalles.

Pendant la période de 18 mois se terminant le 31 mars, la compagnie dirigée par le gouvernement a effectué des profits de l'ordre de \$30 millions. Le fédéral aurait prélevé en taxes la moitié de cette somme si la compagnie avait été propriété privée.

La décision du premier ministre (Suite à la page 23, 1ère col.)

## Un escroc réussit à se procurer de précieux papiers

**Montréal (PC)** — La gendarmerie fédérale est à la recherche d'un filou qui a réussi à s'approprier plus de passeports, de titres de citoyens et d'extraits de naissance qu'il ne s'y attendait lui-même grâce à une ingénierie escroquerie.

Les documents lui furent remis par des personnes qui

avaient répondu à une réclamation dans un journal de Montréal, et offrant des situations fictives dans une entreprise minière de l'Amérique du Sud au salaire fabuleux de \$15,000 par année.

Il n'était pas nécessaire que les postulants possèdent quelque expérience que ce soit dans l'industrie minière ou sachent parler l'espagnol mais il leur fallait montrer patte blanche.

Plus de 300 personnes répondirent à l'annonce de ce monsieur qui donnait comme adresse une chambre de l'hôtel Queen's louée au nom de M. Neville. Il fallut à ce dernier retenir un salon pour recevoir tout son monde.

"Il avait l'air certainement surpris", raconte aujourd'hui un représentant de l'hôtel. "Il ne cacha pas qu'il ne s'attendait à rien de pareil".

"M. Neville" s'excusa, vu le grand nombre de ses candidats, de ne pouvoir les interviewer personnellement et leur proposa d'adresser leur demande par la poste en vue d'entrevue individuelles sur rendez-vous.

L'idée lui vint après coup d'exiger des candidats qu'ils apportent avec eux leurs passeports, les papiers de naturalisation, leurs certificats de naissance et autres informations concernant leur qualité de citoyens.

L'imperturbable agent de placement leur expliqua avec le plus grand calme que la maison de New York dont il était le représentant avait besoin de ces documents pour l'obtention (Suite à la page 23, 4e col.)

## M. Chaput est malade

### Début d'hypoklémie

**CHICOUTIMI** — Le Dr Marcel Chaput souffre d'un début d'hypoklémie (d'abaissement de l'ion-potassium dans le sang). Les conséquences de l'hypoklémie avancée sont désastreuses, et il peut en résulter des lésions irréversibles conduisant à la mort.

Voilà ce que révèlent les examens de laboratoires à la suite de l'examen qu'a fait subir au Dr Chaput, un médecin de Chicoutimi. Le Dr François Simard s'est rendu à Montréal, mardi, à la demande du Comité des "Amis de Marcel Chaput" de Chicoutimi.

Au cours d'une entrevue accordée au "Soleil", hier le Dr Fraser Gagnon, directeur des relations extérieures du comité, a dévoilé les résultats de l'examen subi par le chef du PRQ. En présence du Dr Simard, il (Suite à la page 23, 1ère col.)

## Les coopératives d'électricité rejettent une offre de l'Hydro

**MONTREAL (PC)** — Le comité exécutif de l'Association des coopératives d'électricité du Québec a rejeté, hier, l'offre d'achat faite par l'Hydro-Québec aux 45 coopératives québécoises.

M. Jean-Louis Labbé de Sept-Îles, Jules Thibault de Coaticook et Jean-Paul Poulin de Mont-Laurier ont déclaré lors d'une conférence de presse qu'ils ont décidé de voter contre la proposition parce que l'Hydro n'offre que la moitié de la valeur des coopératives.

L'Hydro-Québec offre \$7,614,-

953 et les membres du comité exécutif estiment que la valeur nette des coopératives se chiffre par \$15,317,503.

Les administrateurs ont déclaré qu'il serait dans l'intérêt du public de se fusionner avec l'Hydro-Québec du fait qu'on pourrait obtenir des taux moins élevés mais ont ajouté que chaque coopérative doit prendre une décision et faire rapport.

Si les coopératives refusent séparément, l'Association proposera que les deux parties se rencontrent afin de chercher un compromis.

Les coopératives, dont l'exploitation commença dans les régions rurales en 1945, desservent 70,000 abonnés dans les régions des Cantons de l'Est, de l'Abitibi, des Laurentides, de la Gaspésie et de la Côte Nord.

## Projet approuvé en deuxième lecture

**Ottawa (PC)** Le Sénat a approuvé en deuxième lecture un projet de loi proposé par un député en vue de retourner à la Chambre des Communes l'étude des instances de divorce émanant du Québec et de Terre-Neuve.

## Canal Welland Travaux de \$180 millions

**Ottawa (PC)** — Le ministre du Transport, McIlraith a fait part aujourd'hui de l'intention du gouvernement de procéder immédiatement à la construction d'un canal qui doublera celui de Welland entre le lac Ontario et le lac Érié. Les travaux entraînent des dépenses de l'ordre de \$180,000,000 et s'échelonnent sur une période de cinq ans.

M. McIlraith a aussi annoncé qu'une nouvelle écluse serait construite à Cornwall, Ontario, des que les expertises actuelles auront prouvé qu'elle est justifiée.

Cette écluse sera de la voie maritime du Saint-Laurent une route entièrement canadienne depuis Montréal jusqu'aux Grands Lacs.

Le ministre a annoncé l'étonnante nouvelle aux Communes le jour qui devait marquer la fin de la session d'été.

M. McIlraith a déclaré que le doublement des cinq écluses du canal de 27 milles accroîtra la capacité du cours d'eau de 60 pour cent et éliminera la congestion qui a retardé le trafic au cours des récentes années.

Les écluses qui seront coupées sont les No 1, No 2, No 3, No 7 et No 8. Les travaux commenceront cette année mais les plus importants ne débuteront qu'à l'automne de 1964 et continueront jusqu'à 1968.

De quatre à six milles ouvriers recevront ainsi de l'emploi sur un espace de quatre années, y compris cinq hivers.

## Inculpation

**New York (UPI)** — Un grand jury du comté de Bronx a inculpé Gareth Martin, âgé de 23 ans et fils d'un juge suppléant de la Cour suprême d'homocide à la suite de la mort de cinq personnes dans un accident d'automobile. Trois juges de la cour criminelle l'avaient acquitté du délit d'avoir conduit une automobile en état d'ivresse. Le public avait alors protesté.

## Intégration aux douanes

**Ottawa (PC)** — Le ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté M. Favreau a annoncé aux Communes aujourd'hui que les services des douanes et de vérification de la citoyenneté des voyageurs aux endroits de passage à la frontière canado-américaine, seront intégrés de manière à permettre que ce travail soit exécuté par une seule et même personne.

Le ministre a estimé à \$500,000 par année l'économie qui résultera de cette intégration des services. Mais, le temps venu environ 100 emplois seront supprimés. M. Favreau a néanmoins déclaré qu'aucun employé actuel des douanes et de l'immigration ne sera congédié.



A FOND — Zoot Sims donne à fond du saxophone ténor, avec un orchestre de jazz, lors de l'ouverture du Festival de Jazz de Newport, dans le Rhode Island.

# Horoscope

par Francesco Waldner

SAMEDI 3 AOUT 1963

**BELIER** (21 mars - 19 avril)

Une journée plutôt confuse, n'entreprenez pas trop de choses pour aujourd'hui. Occupez-vous de votre vie sentimentale, vous aurez de la chance en amour.

**TAUREAUX** (20 avril - 20 mai)

Vous entrez dans une bonne période pour faire de bonnes ententes en affaires. Vos problèmes financiers seront réglés si vous usez de diplomatie.

**GEMEAUX** (21 mai - 21 juin)

Vous aurez de la chance dans votre vie sociale et votre vie familiale. Avec une certaine humilité, vous serez chanceux en amour.

**CANCER** (22 juin - 22 juillet)

Un peu de confusion se glisera dans vos relations avec les gens de votre entourage. Mais vous aurez de bonnes nouvelles. Soyez prudent.

**LIONS** (23 juillet - 22 août)

Une journée bien réussie où vous

avez de l'avant dans tout ce que vous avez d'entrepris. La chance vous sourira en amour aussi.

**VIERGE** (23 août - 22 septembre)

Une idée se concrétisera à votre grande satisfaction. Ne prenez pas de décisions à la légère, vous avez des chances d'améliorer votre situation.

**BALANCE** (23 septembre - 23 octobre)

Traitez vos problèmes calmement mais fermement. Un voyage pour bientôt vous apportera une bonne détente et de nouvelles idées.

**SCORPION** (24 octobre - 22 novembre)

Une journée toute désignée pour régler vos problèmes financiers. De bonnes nouvelles concernant un projet qui vous est cher.

**SAGITTAIRE** (23 novembre - 21 décembre)

Vos projets personnels feront des pas de géants. Vous avez toutes les chances d'être en présence de personnes intéressantes au cours de la journée. Certains ennuis dans vos projets mal conçus au départ. Revisez vos positions.

**CAPRICORNE** (22 décembre - 19 janvier)

De bonnes nouvelles concernant un projet important. Une journée remplie et irritante. Montrez de la bonne volonté.

**VERSEAUX** (20 janvier - 18 février)

Certaines circonstances vous ennuyent. Vous manquez de concentration et vos idées se perdent. Occupez-vous de choses sérieuses seulement, les autres se dissiperont d'elles-mêmes.

**POISSONS** (19 février - 20 mars)

Prenez avantage de votre enthousiasme maintenant et vous pourrez ainsi faire avancer vos projets avec plus d'optimisme. Ne vous surprenez pas cependant.



## L'ivoire est toujours rare; c'est à Londres qu'il s'en vend le plus

Dans les temps reculés, on jugeait la richesse des grands rois et empereurs d'après l'ivoire et l'or qu'ils possédaient. L'ivoire fut utilisé pour façonner de beaux ornements, pièces sculptées, colliers et boucles d'oreilles pour parer les belles dames.

En fait, à un moment donné, l'ivoire était tellement estimé que les Egyptiens achetèrent à prix d'ivoire la retraite d'un conquérant persan: ils lui remirent 20 défenses d'éléphants!

Depuis de nombreux siècles l'Afrique fournit la plus grande partie de l'ivoire utilisé dans le

monde. Pourtant, c'est à la City de Londres que s'adressent presque tous les acheteurs d'ivoire.

Quatre fois par an des ventes aux enchères spéciales d'ivoire ont lieu à Mansion House, dans la City de Londres; on peut y acheter de l'ivoire à des prix allant de 50 livres sterling à 120 livres sterling les 50 kilos.

Mais les quantités d'ivoire disponibles sont maintenant beaucoup plus faibles. Au cours des dix dernières années les ventes à Londres ont atteint une moyenne de 25 tonnes par an, contre 293 tonnes en 1913.

Cette différence tient à ce que maintenant les gens ne peuvent plus aller tuer des éléphants comme ils le faisaient autrefois. A l'heure actuelle, tous les gouvernements africains réglementent rigoureusement la chasse à l'éléphant et si ces animaux sont tués clandestinement, les chasseurs sont punis et l'ivoire est confisqué.

Ainsi, de nos jours, l'ivoire est non seulement extrêmement coûteux mais il devient de plus en plus rare. Mais du moins, comme les peuples africains protègent maintenant leurs éléphants on peut être assuré que l'ivoire ne disparaîtra jamais.

Parfois, les gens ont la chance de trouver un éléphant mort; ils peuvent alors prendre ses défenses sans s'exposer aux risques auxquels doit faire face le chasseur d'éléphants vivants.

**LES CIMETIERES D'ELEPHANTS**

Il y a toujours des aventuriers qui croient aux histoires de cimetières d'éléphants et qui continuent à chercher ces endroits d'année en année. Car on dit qu'un éléphant sait toujours quand il va mourir et qu'il cher-

che à se rendre à un endroit où d'autres éléphants sont morts.

Des histoires transmises de père en fils relatent que des hommes ont vu ces cimetières d'éléphants de tonnes d'ivoire, qui n'attendent que celui qui aura la bonne fortune de les découvrir.

Peut-être qu'un jour, le bien fondé de cette légende sera démontré mais les experts de Londres se demandent si l'ivoire ainsi découvert n'aura rien perdu de sa valeur. Car l'ivoire, comme les os, se détériore sensiblement quand il est exposé trop longtemps au soleil et à la pluie.

Jusqu'ici, les seuls exemples d'ivoire encore en parfait état longtemps après la mort des éléphants sont les défenses trouvées dans le désert de glace de Sibirie.

C'est dans ces régions que vivaient les mammoth. Ces animaux possédaient d'énormes défenses recourbées, deux fois plus grandes que celles de l'éléphant africain; on a retrouvé les cadavres de certains de ces mammoth encore en état presque parfait, après avoir été enterrés profondément dans la glace et la neige pendant 30.000 années.

On ne voit qu'environ le tiers de la longueur totale de la défense sur l'éléphant vivant. Le reste est enfoncé profondément dans la tête. Une défense moyenne pèse de 9 à 20 kg environ mais on en a connu de beaucoup plus lourdes.

On pense que les plus grosses défenses du monde furent les défenses prises à un éléphant du Kilimandjaro tué au pied de cette montagne au Tanganyika. Les défenses atteignaient ensemble un poids de 194 kg. environ

et leur longueur totale mise bout à bout était de 7 m. 40.

L'ivoire est fourni également par d'autres animaux. Les défenses du sanglier d'Afrique sont très estimées en Allemagne où on s'en sert pour fabriquer des manches pour les poils à bière — la courbe étant idéale. Et les dents d'hippopotames sont employées pour des ornements sculptés, le sujet favori étant un groupe de petits éléphants l'un derrière l'autre sur un pont.

Parce qu'il est devenu rare et coûteux, l'ivoire n'est plus aussi largement employé mais nombre de gens continuent à préférer l'ivoire véritable, même s'il est plus cher, pour les touches de piano, les manches de couteaux les broches à cheveux, les jeux d'échecs et divers ornements.

La plus grande partie de l'ivoire vendu à Londres est achetée par l'Inde. Avec la partie creuse de la défense, on fait des bracelets; on juge souvent la classe sociale d'une femme d'après le nombre de bracelets qu'elle porte.

L'ancienne coutume d'enterrer une femme avec ses bracelets est encore observée parfois.

Nombre d'experts pensent que la valeur de l'ivoire augmentera encore dans le proche avenir. Un de ces experts est M. Ernest Friendlin qui, dans ses entretiens des Minoteries, à Londres, a une collection de défenses d'ivoire évaluée à 20.000 livres sterling.

Car aussi longtemps qu'on saura apprécier la beauté, on admirera l'ivoire. Une chose est certaine. Il n'y aura jamais abondance d'ivoire et la rareté de cette substance assurera aux pays africains des prix intéressants pour les défenses qu'ils envoient à Londres.

## Les algues servent à tout en Angleterre

Depuis des siècles, sur les côtes de Grande-Bretagne, les hommes récoltent des algues pour de multiples usages domestiques. Et, régulièrement, à tous les étés, les enfants qui passent leurs vacances au bord de la mer s'amuse à ramasser des algues.

Or savons-nous ou aujourd'hui, les algues servent à la fabrication de crèmes glacées, de potages, d'articles de confiserie divers, de gelées, de sauces, etc. ? Quelles sont en outre utilisées dans la production du papier et dans l'imprimerie; dans la confection de certaines poudres et produits d'entretien ? Quelles servent au chirurgien pour faire la suture d'organes internes, car leur fil présente l'avantage de se dissoudre au bout d'un certain temps et de disparaître sans provoquer de suite fâcheuses ?

Un Londonien prétend même qu'un produit qu'il a découvert, à base d'algues, est susceptible de changer le caractère des sols.

On peut affirmer que toutes les fillettes et tous les garçons britanniques se servent chaque jour de quelque produit contenant un extrait d'algues. La Grande-Bretagne envoie dans tous les pays du monde d'innombrables cargaisons de produits extraits des algues marines.

Tout ceci est dû au fait que les savants découvrirent un jour qu'ils pouvaient extraire des algues un produit alginique désigné sous le nom d'alginate. Les algues sont recueillies et expédiées à une usine qui les réduit en poudre. Et cette poudre entre dans la fabrication des multiples ingrédients aujourd'hui à base d'alginate.

Il reste à souhaiter que des récoltes abusives ne tarissent pas à jamais les énormes réserves de ces plantes fort utiles à l'humanité.

## PIEDS IRRITES ?

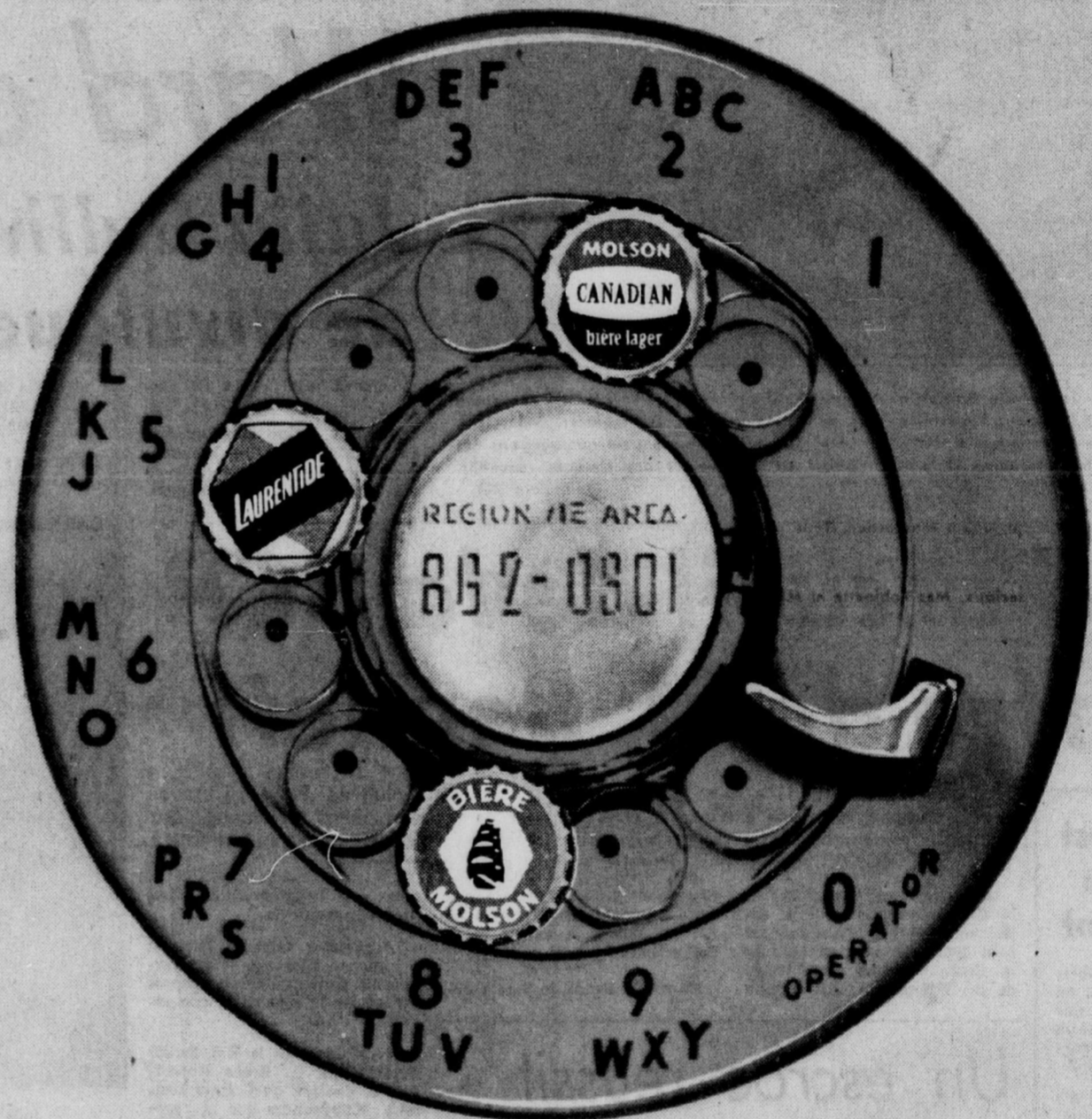
Restez debout toute la journée vous époulez ? Procurez-vous du BUCKLEY'S WHITE RUB — vous constaterez que cette agréable crème médicamenteuse soulage rapidement la douleur et la démanaison irritante — réduit l'enflure — adoucit l'épiderme crevassé — assouplit les durillons et les callosités — procure aux pieds une fraîcheur confortable. Procurez-vous du BUCKLEY'S WHITE RUB. En vente partout. etc.



## La Grande Migration

Avides de soleil et de situations lucratives, c'est par milliers que les Canadiens vont s'établir en Californie. Il y en a près d'un demi-million présentement et rien n'indique que le flot s'arrêtera jamais. Tous les détails, cette semaine, dans Perspectives.

Avec votre journal  
**LE SOLEIL**



## Appelez donc!

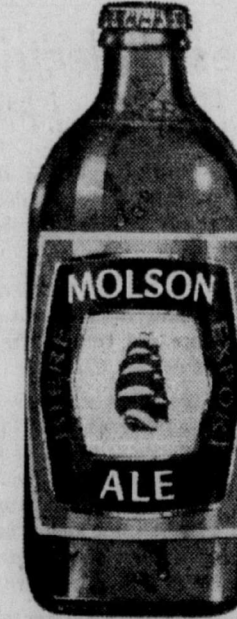
Appelez vite votre fournisseur habituel, il se fera un plaisir de vous livrer une caisse de votre bière Molson préférée!



LA BIÈRE LAGER RAFFRAÎCHISANTE



LA SAVOUREUSE BIÈRE DOUCE



LA BONNE BIÈRE DE CHEZ NOUS

**SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS**

# Ottawa continuera de s'occuper des Esquimaux si leur intérêt l'exige

**A Ottawa**  
avec Amédée Gaudreault

**A problème spécial, solution spéciale**



LE GROUPE REPRESENTANT le secteur privé, MM. J. T. Sample, D. B. Scott et L. E. H. Trainor. (Téléphoto PC)

OTTAWA. — L'enquête Norris a démontré que Hal Banks avait réussi à instaurer un régime de terreur dans les milieux maritimes canadiens, devenant un James Hoffa que seul un gouvernement pouvait mettre à la raison.

Le moyen, suggéré par le juge Norris dans son rapport: la mise temporaire en tutelle des syndicats de marins du pays. Le ministre du travail, M. Allan MacEachen, a annoncé hier aux Communes que le gouvernement a enfin décidé de poser ce geste, reconnaissant qu'il s'agissait là d'un "remède désagréable", qu'on doit cependant se résoudre à accepter pour "mettre fin à une situation répugnante".

Faut-il noter que la décision du gouvernement a reçu l'appui des trois autres partis en Chambre et qu'elle a aussi été endossée par les syndicats concernés, y compris le Congrès du Travail, mais excepté évidemment le SIU de Banks.

On doit se souvenir que le 18 juillet, quand le rapport Norris fut rendu public, les porte-parole du monde ouvrier, notamment MM. Claude Jodain et Jean Marchand, s'opposèrent à l'idée d'une mise en tutelle, même s'ils reconnaissaient l'odieuse du régime de dictature imposé par Banks sur les Grands-Lacs et la Voie maritime du St-Laurent.

Depuis, le gouvernement a longuement consulté les unions ouvrières, particulièrement le CTC et c'est ainsi qu'on a pu trouver une formule que les syndicats pourraient accepter. M. Douglas, leader du NPD, a particulièrement félicité M. MacEachen pour son attitude prudente et conciliante en la matière. Ainsi, la loi n'en sera pas une de portée générale, pouvant s'appliquer à d'autres cas. M. Michael Starr, ancien ministre (conservateur) du Travail, a endossé la politique de son successeur, mais a dit que cette décision devrait être de courte durée et ne pas même être considérée comme un précédent. M. MacEachen a révélu qu'en effet, la tutelle disparaîtra graduellement et rapidement. M. Douglas a dit que son parti n'aurait pu approuver une loi autre que d'exception bien spécifique et présentée dans le seul but d'extirper le "chanceur Banks" du milieu ouvrier canadien.

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral ne peut abandonner sa responsabilité relative à l'éducation et au bien-être des quelque 2,000 Esquimaux dans le Nouveau Québec qui "si l'on nous démontre clairement que c'est dans l'intérêt des Esquimaux et que toutes les facilités seront placées à leur disposition", a déclaré aux Communes hier le ministre de la Citoyenneté, M. Guy Favreau.

"La Cour suprême du Canada a placé la responsabilité du bien-être et de l'éducation des Esquimaux sur les épaules du gouvernement fédéral et elle le restera tant que l'on ne nous démontrera pas que ce transfert est dans l'intérêt des Esquimaux et que nous ne serons pas en mesure de former un jugement adéquat dans ce sens".

Pour sa part, le chef du Nouveau Parti Démocratique M. T. C. Douglas, s'est inquiété de ce qu'on ne semble pas se préoccuper de demander l'opinion des Esquimaux québécois eux-mêmes qui ressemblent à des pions sur un échiquier."

M. Favreau a rappelé qu'Ot-tawa a juridiction sur les Esquimaux québécois en vertu d'une décision de la Cour suprême, rendue en 1939, à la requête expresse de la province de Québec.

"En 1935, c'est la province de Québec elle-même qui a fait déclarer par la Cour suprême du Canada que les responsabilités en matière des Esquimaux allaient non pas à la province de Québec mais exclusivement au gouvernement fédéral."

Le jugement a été rendu en 1939 et cela fait donc 24 ans de cela. Soudainement, on a décidé cette année que la province devait prendre ses responsabilités des affaires esquimaudes."

**Pour le moment... M. Roblin ne se sent pas apte à diriger le pays**

WINNIPEG (PC) — M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, déclare que, pour le moment, il restera dans la sphère provinciale. Il a ainsi commenté hier les récentes informations de presse prétendant que les conservateurs d'Ot-tawa lui demandent d'entrer dans l'arène fédérale d'ici la fin de l'année.

Il a dit: "Je suis heureux qu'ils s'entendent à ce sujet. Mais je ne pense certainement pas dans ce sens." Agé de 46 ans, le premier ministre du Manitoba a été considéré comme un successeur possible de M. Diefenbaker, surtout depuis que l'ancien premier ministre du Canada a indiqué au cours de la dernière campagne électorale qu'il avait choisi M. Roblin comme successeur.

Mais ce dernier a déclaré hier qu'il espérait qu'il ne "sera jamais en mesure" d'être prêt à prendre la direction du parti conservateur à l'échelon fédéral lorsque M. Diefenbaker s'en ira. Il a dit: "Je me sentais appelé au poste de premier ministre de ma province. Je ne me sens pas appelé à celui de premier ministre du Canada."

**M. Gourdeau**

M. Favreau a critiqué la récente déclaration faite à Québec par le responsable de la Direction générale du Nouveau-Québec, M. Eric Gourdeau, affirmant qu'il avait, avec son collègue le ministre du Nord, M. Arthur Laing, offert à M. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles du Québec, de le rencontrer au cours des vacances. "Il est injuste qu'un fonctionnaire provincial nous accuse au nom de son gouvernement de retarder les négociations, se plaignant d'un délai d'un mois, après une période de 23 ans où personne n'a dit un mot."

M. Favreau a dit que lui-même et M. Laing sont "à la disposition du ministre provincial, mais pas nécessairement à la disposition de M. Gourdeau, pour fixer une réunion aussitôt que possible."

M. Gourdeau aurait déclaré, selon les compte rendus de presse, que rien n'empêche la tenue d'une réunion en l'absence du ministre, M. Lévesque, car les fonctionnaires du Québec chargés de cette question ont reçu le mandat voulu pour continuer les négociations.

"J'ignorais que M. René Lévesque, dit M. Favreau, avait délégué ses pouvoirs à M. Gourdeau et il ne m'a pas prévenu non plus que cette conférence devait avoir lieu entre deux ministres fédéraux et un fonctionnaire provincial."

**Le Sénat approuve les augmentations**

OTTAWA (PC) — Le Sénat canadien a ratifié hier le projet de loi approuvé plus tôt à la Chambre des Communes, d'augmenter les indemnités des députés fédéraux et des sénateurs.

Cette mesure porte les indemnités des députés de \$10,000 à \$18,000 par année, et celles des sénateurs, de \$10,000 à \$15,000. Elle a reçu au Sénat un appui unanime après que le sénateur Hartland Molson, libéral de Québec, eut dit que les critiques contre les augmentations n'étaient pas générales.

"Je ne crois pas, a dit le sénateur Molson, que les augmentations soient si déraisonnables, comme certains l'ont prétendu."

Le projet de loi prévoit que les augmentations seront rétroactives au 8 avril dernier, date des dernières élections fédérales. Pour devenir une loi, le bill n'a plus qu'à être entériné par l'autorité royale.

## Ennemis et amis du Bomarc s'affrontent

OTTAWA (PC). — Deux groupes de scientifiques, un représentant le gouvernement, l'autre le secteur privé, se sont affrontés hier, durant des discussions sur l'efficacité des missiles Bomarc munis d'ogives nucléaires à abattre en cas de guerre des bombardiers munis de bombes à hydrogène.

Deux savants réputés du Conseil de recherches sur la défense ont retardé presque tous les points qu'ont avancés des savants de l'Université d'Alberta.

Les membres du Comité parlementaire de la défense, non initiés à ces questions de haute science ont été laissés à penser le problème de savoir qui avait dit vrai.

M. D. B. Scott, dirigeant le groupe de l'Université d'Alberta, a rejeté la présomption du Conseil de recherches sur la défense selon laquelle une ogive nucléaire explosant contre un bombardier porteur d'une bombe H, "craquerait" la bombe et la rendrait pratiquement inoffensive.

M. Scott a soutenu également que les Bomarc ne sont pas très précis et qu'il y a des chances qu'ils détruiraient les bombardiers sans toucher aux bombes H. Les Bomarc exploseraient donc en territoire canadien.

M. J. E. Keyston, vice-président du Conseil de recherches sur la défense, a dit que l'affirmation du groupe de savants albertains selon laquelle les bombes ne seraient pas "craquées" était une "conclusion" tout à fait incorrecte.

Quant à la précision des Bomarc, M. Keyston a soutenu que le peu de distance qu'il parcourt, permettrait de penser que l'ogive craquerait les bombes H.

Plusieurs membres du comité ont avoué franchement qu'ils n'étaient pas qualifiés pour tirer des conclusions scientifiques du débat qu'ils venaient d'entendre et qui avait duré deux heures et demie.

M. David Gross, libéral de Victoria, parlant d'un "débat technique entre deux groupes d'experts", a demandé au Dr Scott d'expliquer pourquoi les points de vue étaient diamétralement opposés.

"Je ne peux pas répondre à cette question", a répondu le savant.

M. Keyston a soutenu qu'il ne s'agissait pas d'un "conflit de la science contre la science", mais d'un conflit entre "des théories de physique de professeurs d'université" et que la "connaissance pratique du Conseil de recherches sur la défense militaire et sur des informations classées venant des Etats-Unis",

## Possibilité d'un ajournement de la session dès aujourd'hui

Ottawa, (PC) — Il est fort possible que le Parlement s'ajourne aujourd'hui pour le congé estival.

Mais les Communes et le Sénat ont dû siéger durant des heures additionnelles hier soir dans l'espoir que les travaux des Chambres puissent être terminés avant l'ajournement jusqu'au 30 septembre.

Il s'agissait toutefois d'un espoir prudent. Aucun parti, aucun parlementaire n'a pu dire, précisément, avec quelle rapidité la législation qui est toujours au feuilleton des Chambres, pouvait être adoptée, avant la sanction royale.

Il semble toutefois que tous

les députés sont désireux d'en finir avec la chaleur suffoquante d'Ottawa, après 36 jours de session depuis l'ouverture du Parlement, le 16 mai.

Le gouvernement a encore 20 articles inscrits au feuilleton, mais il a laissé savoir que la plupart pourraient être laissés de côté jusqu'à la session d'automne.

**DERNIERS TRAVAUX**

Aujourd'hui, le gouvernement veut que la législation suivante soit approuvée par les Communes et le Sénat, pour ensuite être soumise à la sanction royale:

- 1— L'imposition de la taxe de vente de 11 pour cent et les modifications à la taxe d'accise, tel que proposé dans le budget du ministre des Finances, M. Gordon, et modifié dans les amendements subséquents.
- 2— Créer un Conseil d'orientation économique pour le Canada — un nouvel organisme formé de représentants du monde du syndicat, du patronat et de la planification économique future du pays.
- 3— Faire approuver par le Parlement les sursurtax temporaires imposées sur les importations l'an dernier — empêchant ainsi les procédures légales qui viseraient à contester la légalité des sursurtax.
- 4— Créer une caisse de prêts municipaux de \$400,000,000 qui fournirait l'argent pour les projets créant de l'emploi, le tout en coopération avec les provinces.
- 5— Accorder au gouvernement des sommes d'argent suffisantes pour lui permettre d'acquitter les notes jusqu'à ce que le Parlement reprenne ses travaux à l'automne.

A l'ajournement d'hier soir — les députés ont siégé une heure de plus qu'à l'ordinaire — le leader ministériel à la Chambre, M. Jack Pickersgill, secrétaire d'Etat, a laissé poindre de l'optimisme, pour les députés.

### PROBLEMES CONSTITUTIONNELS

La rédaction de cette loi soulève des problèmes constitutionnels extrêmement compliqués et c'est ce qui en a empêché la présentation avant la fin de la première partie de la session. Mieux vaut toutefois prendre toutes ses précautions avec Banks, que la loi n'embarasse pas quand il s'agit de la violer comme a dit le juge Norris, mais qui s'en sert à fond pour se défendre.

D'ailleurs, une session d'urgence sera convoquée à Ottawa pour quelques jours, si la situation s'aggrave et s'il devient nécessaire de faire adopter rapidement le bill MacEachen. Tous les partis ont promis hier leur coopération à ce sujet. De même, le ministre du Travail a révélu que le gouvernement fédéral étudiait actuellement, avec ses procureurs spéciaux, Mes Robinette et Martineau, la possibilité d'intenter des poursuites judiciaires contre Banks. M. MacEachen a rappelé que l'emprunt Norris a en effet révélu des cas de violence, de corruption, de détournements de fonds et de dictature sur les quais, cas auxquels Banks n'était pas étranger.

**COMMISSION DE TROIS MEMBRES**

La commission de tutelle sera probablement formée de trois membres et hier, dans un éditorial intitulé "No Time for Fear", où le gouvernement était invité à "assumer ses responsabilités", le "Globe and Mail" proposait les noms de MM. Pat Conroy, William Dodge, Cleve Kidd et Joseph Norris, tous experts en questions syndicales.

Des dépêches ont dit que la commission de tutelle grouperait sous son aile quelque 21,000 syndiqués. Mais ce représente beaucoup moins de travailleurs en réalité, car, me signalait-on hier soir, si le SIU compte 15,000 membres, ceux-ci n'ont que 7,500 emplois environ à leur disposition. Ce qui facilite, on le devine, les opérations de chantage de Banks.

De son côté, le député créditiste Olson a invité le gouvernement à ne pas "oublier" la compagnie Canada Steamship Lines, trouvée en flagrant délit de collusion avec Banks par le juge Norris.

Banks, qui a commencé à prélever des cotisations spéciales sous sa "défense", pliera-t-il bagage pour retourner aux Etats-Unis ? Il s'est montré jusqu'ici beaucoup plus "coriace" que ça. Mais il n'a plus le gros bout du manche, désormais détenu par le gouvernement. Il ne pourra se moquer indéfiniment des lois. D'ailleurs, on n'épêche pas que ses activités "professionnelles" à l'heure actuelle: comme le fisc américain il fit jadis pour le "fluide" Al Capone, le ministre du Revenu national canadien s'intéresse passionnément aux rapports d'impôt sur le revenu signés par le "sieur" Banks depuis quelques années...

## Dief: création de nouveaux et onéreux problèmes de chômage

OTTAWA (PC) — Les Communes ont voté hier soir, en seconde lecture, approbation de principe, le projet de loi sur la Caisse de prêts aux municipalités. La Chambre a ensuite commencé à étudier clause par clause ce projet; c'est pendant cette étude que M. Gordon, ministre des Finances, se propose d'introduire les amendements promis par le gouvernement libéral lors de la conférence fédérale-provinciale.

Au cours du débat sur la seconde lecture, M. Diefenbaker, chef de l'Opposition, a déclaré que les actes du gouvernement créeraient de nouveaux et onéreux problèmes de chômage cet hiver, que la Caisse de prêts aux municipalités ne pourra surmonter.

Il a pris la parole aux Communes après que M. Gordon, ministre des Finances, eut amorcé le débat sur le projet de loi créant la Caisse de prêts aux municipalités, en même temps que les amendements faits par le gouvernement lors de la conférence fédérale-provinciale de la dernière fin de semaine.

M. Diefenbaker a déclaré que ce projet de loi avait été tellement modifié à la suite de la conférence qu'il diffère peu du programme de travaux d'hiver de l'ancienne administration conservatrice.

M. Gilles Grégoire, critique financier du Crédit social, a déclaré pour sa part que ce projet de loi empiète encore sur l'auto-

nomie provinciale et qu'il faut examiner scrupuleusement tout accord entre les gouvernements du Québec et d'Ottawa. Selon lui, c'est une conséquence à tirer de l'expérience de la seconde guerre mondiale, alors que le Québec a été "dupé" et a "perdu tous ses droits".

**SERVITUDE**

Il a ajouté: "Lorsque l'Ottawa impose la façon dont la province peut dépenser son argent, alors on ne peut dire que le Québec jouit d'une entière liberté. La province est encore dans une espèce d'état de servitude à l'égard du gouvernement d'Ottawa."

Le député de Lapointe a pré-

senté une lettre de M. Herman Lavergne, député libéral de Bellechasse, à déclarer que la priorité devait être donnée, au point de vue prêts, aux petites municipalités des campagnes qui n'ont pas les fonds nécessaires pour faire face à la demande au point de vue édifices publics. M. Remi Paul, député conservateur de Berthier-Maskinongé-Delamandière, a dit pour sa part que ce projet de loi ne donne pas aux provinces une totale liberté d'action pour remédier au chômage.

**ALLURE RAPIDE**

A l'allure où les choses vont, a-t-il dit, il sera probablement possible d'en finir avec les travaux en cours, pour ajourner finalement ce soir.

Plus tôt, la Chambre avait appris de la bouche du ministre du Travail, M. MacEachen, que le gouvernement soumettra une législation à la session d'automne pour imposer une tutelle

**"L'honorable fuhrer de..."**

OTTAWA, (PC). — Le secrétaire d'Etat, M. Jack Pickersgill s'est vu décerner le surnom de "fuhrer", hier, aux Communes par le député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, M. Louis-Joseph Pigeon.

"Je n'ai aucune directive à recevoir de l'honorable fuhrer de Bonavista-Twinningate", a dit M. Pigeon qui s'est offusqué du fait que M. Pickersgill a jeté au cours de la semaine une question d'un autre député parce que celle-ci avait déjà été posée par le député québécois. M. Pigeon a pris la mouche et a dit qu'il pouvait poser les questions qu'il voulait pour ensuite lancer sa riposte à M. Pickersgill.

**Dionne et Drolet**  
AVOCATS  
Denis Dionne, B.A., LL.B.  
Jean-Paul Drolet, B.A., LL.B.  
46, Côte de la Montagne  
Tél.: 525-7195

**Robert B. Lafrenière**  
avocat  
Etude légale: Lafrenière,  
Cossette, Loubier & Boudreau  
67, rue Buade  
Tél.: 524-8200 — 524-8303  
Place de l'Hôtel de Ville  
Québec

**Docteur Remy Beaulieu**  
OPTOMETRISTE o.d.  
363 de la Couronne  
au carré Jacques-Cartier  
TFL.: 524-2413  
Jour 9h. a.m. à 4h.30 p.m. —  
• Examen de la vue  
• Rééducation visuelle  
• Choix de lunettes

**BUREAUX À LOUER**  
Actuellement occupés par  
Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix  
et Associés  
Comptables agréés  
S'ADRESSER A M. BROUSSEAU  
**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**  
71 RUE ST-PIERRE — QUÉBEC

**À VENDRE**  
MOULIN A SCIE électrique et sur  
batteries. Pour opérer sur place ou  
déplacer. Aussi commerce de bois  
et camion. Cause décès AUBAINE,  
Marcel Naud.  
Tél.: 86 Portneuf, P.Q.

**VENDEURS OU VENDEUSES demandés**  
Nouvel item servant un  
peu partout en exclusivité.  
Commission appréciable.  
**HECTOR LAVIGNE & FILS**  
INC.  
Aménagement de magasins  
1380 rue Dorchester-  
Nord, 525-8175

# La phobie du capitalisme

\*\*\*

Il est en général assez difficile de porter un jugement de valeur sur une expression d'opinion en se basant sur les quelques bribes d'un texte rapportées dans les journaux. Sorties de leur contexte, jusqu'à quel point représentent-elles la pensée véritable de celui à qui on les attribue. Ces extraits que le journaliste a retenus constituent-ils réellement l'essentiel des idées ou des théories de l'auteur. Ces phrases ronflantes, ces condamnations à l'emporte-pièce par lesquelles il s'est laissé séduire, rapportées textuellement sans les nuances que l'auteur a pu apporter, reflètent-elles fidèlement la philosophie de celui qui les a écrites ou prononcées ?

C'est dans cet état d'esprit que nous avons pris connaissance du rapport que les journaux ont publié de la conférence de M. Jean-Ethier Blais, de Montréal, à la conférence de Couchiching sous les auspices de l'Institut Canadien des Affaires Publiques.

Le conférencier, professeur de français à l'université de Montréal et critique littéraire, s'est lancé dans une descente à fond de train du capitalisme, comme on en pourra juger par les quelques extraits suivants de son texte pigés dans les journaux: "Capitalisme et esprit de justice sont inconciliables". Le capitalisme ne peut se transformer de l'intérieur, il se meut sans progresser. L'esprit libéral qui tente d'imprimer une certaine direction à la machine immobile du capitalisme en y introduisant un idéal de justice se trompe. Il ne réussit pas à transformer le capitalisme, mais l'apport d'éléments extérieurs ne fait qu'accroître le vide. Le vrai capitaliste n'est pas nécessairement Rockefeller senior mais plutôt l'homme qui transforme sa vie en une suite ininterrompue de désirs inassouvis. La machine tourne et fait quelques flamèches, mais elle tourne à vide.

Le système économique du Canada est comme un bateau à la dérive, ses moteurs sont éteints, il s'en va à la dérive et disparaît soudainement sans laisser de traces".

Voilà quelques-unes des phrases les mieux martelées de la conférence de M. Blais, qui reproche aussi au capitalisme d'avoir comme vice de base de faire du profit le mobile de toute activité humaine, d'avoir contribué à créer une culture basée sur la générosité plutôt que sur la justice, etc. . . .

Autant d'affirmations gratuites, dont nous doutons qu'il ait réussi à faire la preuve irréfutable devant ses auditeurs. Il est facile de condamner à tort à travers, de pontifier sur tous les sujets, mais il ne suffit pas d'affirmer avec autorité pour démontrer, il faut prouver ses avancés.

Les extraits de la conférence de M. Ethier Blais ne prouvent rien de plus que son sectarisme. Ses déclarations ne constituent qu'une contribution négative à l'avancement de la société humaine, qu'une caricature du capitalisme. Il en a accentué les défauts et les faiblesses, mais a eu soin d'en taire les qualités et les mérites. Le capitalisme n'est pas un système parfait, mais de là à prétendre qu'il est à jamais voué à l'immobilisme, qu'il ne se transforme pas de l'intérieur, qu'il est une faille, c'est faire pour le moins preuve d'une absence totale du souci de la vérité. L'évolution rapide du monde au cours des derniers siècles, les progrès énormes et rapides de la science, auraient-ils été possibles sans le capitalisme? Celui-ci est-il un tyran aussi cruel qu'on le représente? Il représente une force, il est vrai, mais une force qui s'adapte aux transformations de la société, une force dont l'influence est de plus en plus contrebalancée par les masses ouvrières, par les classes bourgeoises et l'opinion publique en général. Le capitalisme a comme un de ses objectifs le profit, mais le profit n'est-il pas l'outil dont il se sert pour accélérer la recherche scientifique et hâter l'avènement de nouveaux progrès? M. Ethier Blais a pu rencontrer des capitalistes qui lui ont semblé odieux, mais il a tort de généraliser.

## Les affaires progressent lentement

L'augmentation de nos exportations au cours du premier semestre et une légère hausse de la production industrielle dans certains secteurs indiquent que les affaires continuent à progresser mais rien ne laisse prévoir une montée rapide et soutenue comparativement à l'an dernier. Au cours de la première moitié de l'année nos exportations ont atteint le chiffre de \$3,211,800,000 ce qui représente une augmentation de 6.6 pour cent par rapport aux six premiers mois de 1962. Pendant ce temps nos importations ont diminué de 0.7 pour cent et ont atteint \$3,126,300,000.

L'excédent des exportations sur les importations, \$85,500,000 pour le premier semestre de 1963, a dépassé celui de \$79,500,000 enregistré pour toute l'année 1962. Il est assez difficile de prévoir ce qui surviendra d'ici la fin de l'année mais il est bon de noter qu'au cours de juin nos exportations ont flechi de deux pour cent comparativement à la même période l'an dernier tandis que nos importations ont augmenté de 1.7 pour cent. Si cette tendance se maintenait le surplus enregistré pourrait se changer en un déficit, total déficit qui avec les Etats-Unis est de \$335,200,000. Nos envois et nos achats aux Etats-Unis représentent encore la part du lion de notre commerce.

Les dépenses en immobilisations jouent un grand rôle dans tous les secteurs de l'économie canadienne. On ne sait pas encore si la taxe sur les matériaux de construction et la machinerie freinera notre expansion économique. Le ministre des Finances, M. Walter Gor-

don prétend que non et dit qu'elle accroîtra les dépenses en immobilisations cet hiver avant l'entrée en vigueur de la taxe, le premier avril. Il est plutôt rare qu'une nouvelle taxe engendre l'empressement et l'optimisme dans le domaine des immobilisations. C'est d'ailleurs par crainte de voir diminuer les dépenses en immobilisations que le gouvernement fédéral multiplie les exemptions.

Pour accroître notre commerce et pour régler notre déficit dans la balance de nos paiements, encourager les investissements, les autorités canadiennes devront multiplier leurs efforts et adopter des mesures bien mûries pour créer un climat favorable. Dans le domaine de la politique économique, financière et commerciale, des directives gouvernementales avisées sont devenues essentielles. Ces directives doivent venir de l'intérieur et non pas de l'extérieur bien qu'il faille toujours tenir compte de ce qui se passe ailleurs, de l'offre et de la demande sur les marchés mondiaux.

Le Canada doit chercher à négocier de nouvelles ententes commerciales pour écouler son blé, son bois, son pétrole, son minerai de fer, son cuivre, son nickel, son aluminium tout en cherchant à fabriquer des produits ouvrés sur une plus haute échelle et à réduire ses importations en produisant à meilleur marché. Ottawa se doit de surveiller continuellement la balance des paiements et les réserves de devises qu'il Canada doit en collaborant avec les autres pays dans le but d'accroître le commerce mondial et le bien-être de tous les peuples.

## WALTER LIPPMANN

### Conséquences d'un premier pas

Le premier pas ne nous rendra pas loin, en vérité, mais il n'en demeure pas moins décisif. Il indique bien la voie où nous avons décidé de nous engager. Ainsi, il est bien vrai que l'interdiction politique des essais nucléaires ne signifie pas que c'est la paix et que le danger de guerre est évité; mais le geste signifie tout de même que les deux grandes puissances nucléaires ont consenti à ne pas accomplir un plein effort pour atteindre la supériorité nucléaire absolue, et avec elle gagner la suprématie totale dans le monde.

Cette entente ne marque pas la fin de la course aux armements; mais elle change radicalement la course aux armements dans son objet et son allure. Aussi longtemps qu'il n'y a pas de limite dans les essais dans l'atmosphère, il y a une forte tendance à rechercher davantage un projectile d'une puissance absolue par exemple, un projectile antimissile qui puisse détruire la force de frappe d'un adversaire, ou encore une sorte de super-bombe qui, lancée à l'improviste, peut anéantir l'adversaire.

Le traité d'interdiction des essais n'empêche point la recherche de cette arme puissante, mais il contribue à ralentir les travaux de recherches et d'expérience, de sorte qu'il est fort peu probable qu'un pays puisse parvenir à fabriquer cette arme d'une puissance absolue. Les recherches peuvent se poursuivre dans les laboratoires et dans les essais souterrains, mais on doute que la technique scientifique puisse réussir ainsi à produire cette arme redoutable.

Une entente d'une telle portée n'aurait jamais été possible, nous en convenons, si les deux nations en cause n'avaient appris par leurs expériences et leurs recherches que les essais illimités dans l'atmosphère ne sauraient aboutir à fabriquer cette arme absolue. S'il y avait la moindre chance, le prix en serait telle-

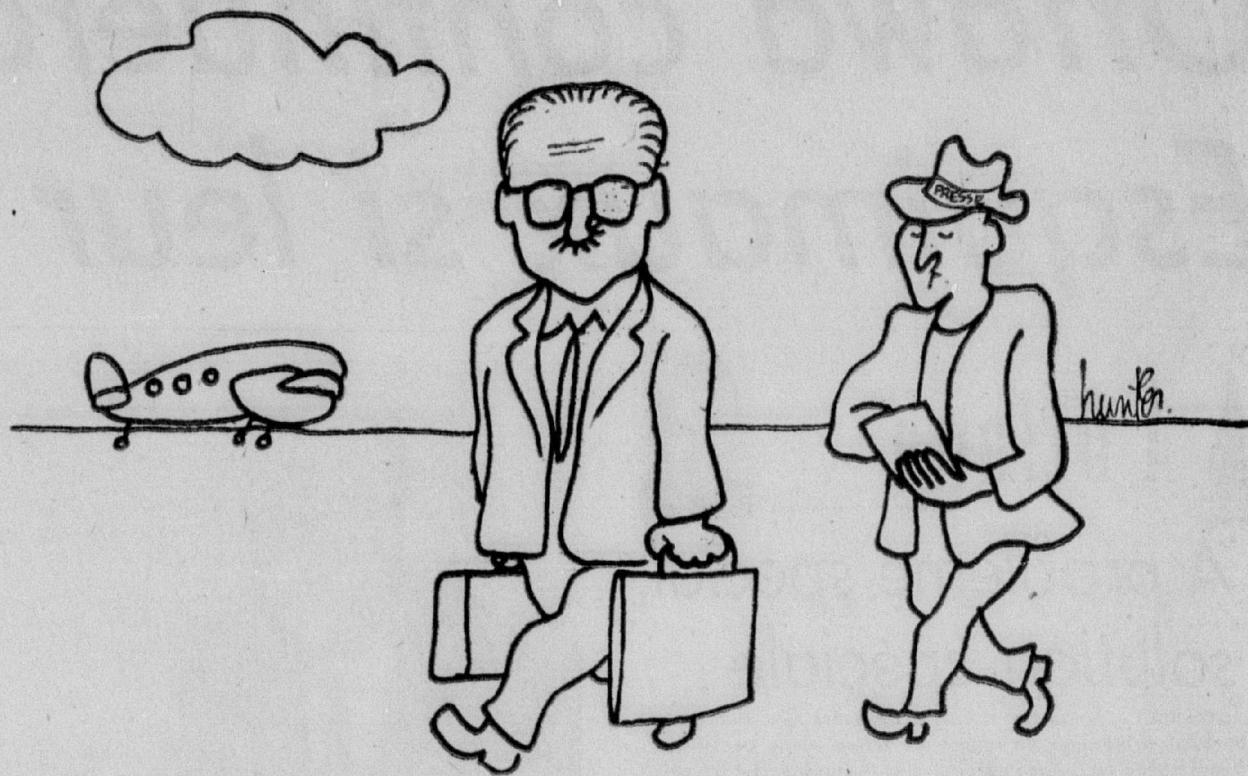
ment élevé et la pénalité tellement terrible qu'aucune nation ne consentirait à en poursuivre la recherche. Nous sommes persuadés que les deux pays ont accepté le traité d'interdiction des essais parce qu'elles savent bien que la recherche est tellement coûteuse, tellement dangereuse et tellement inutile.

En renonçant à la recherche de cette arme absolue, l'Union Soviétique et les Etats-Unis acceptent comme tolérable, et sans la changer, l'existence d'une puissance effective d'armes nucléaires entre eux. Nous sommes mutuellement protégés contre toute attaque l'un contre l'autre, et l'état actuel de nos forces nucléaires nous empêche, chacun de nous, de réclamer une reddition sans condition de l'autre. Nous sommes donc forcés de co-exister, un peu mal à l'aise et d'une façon peu agréable, parce qu'aucun de nous ne possède une puissance absolue et que tous deux nous serions frappés d'une façon irréparable si jamais l'un de nous agissait comme s'il avait la puissance absolue.

Après tout ce qui s'est dit, avec prudence et précaution, au sujet du traité qui n'est qu'un premier pas, il n'y a pas de doute que ce premier pas revêt une grande importance.

Et quel sera le deuxième pas? Il importe de bien délibérer avant d'agir, car il convient de se rappeler qu'il existe une différence profonde entre le premier et le deuxième pas. Le premier pas pose les jalons généraux de la voie à suivre; une fois la direction donnée, il y a les démarches à faire et les buts à atteindre, pour y parvenir pleinement, que ce soit vers le nord, l'est ou l'ouest.

M. Khrouchtchev demande que le deuxième pas soit celui d'un pacte de non-agression, mais il n'a pas



DR COUTURIER: L'OPÉRATION A ÉTÉ DURE, IL Y AVAIT TROP DE MÉDECINS DANS LA SALLE

## L'OPINION DU LECTEUR

### Cessons de critiquer

A la suite de tant d'autres je me sers de l'opportunité qui m'est offerte pour venir énoncer mon opinion dans ces colonnes.

Je suis un lecteur assidu à l'opinion du lecteur, je remarque et j'en suis de plus en plus convaincu qu'il existe un désaccord trop grand entre les hommes tant sur le plan local que sur le plan national puisque je m'adresse spécialement aux Canadiens.

L'homme de par sa nature est enclin à laisser-aller, à laisser-faire, par conséquent la critique chez lui est facile parce qu'elle ne lui demande pas ou presque pas d'effort, ainsi il accusera son voisin d'être l'auteur de tous les maux qui ravagent la société, il critiquera à tort et à travers ses réalisations sans chercher s'il existe quelque chose de bien dans le fond de son affaire. Sur le plan politique si l'on pouvait voir passer sur un écran de cinéma les hommes qui critiquent nos hommes d'Etat, je crois bien que l'on en aurait assez pour devenir sourd et aveugle. S'il survient quelque chose d'étrange dans un comité, on accusera le député des dix plaies d'Égypte.

Un pere de dix garçons me disait un jour: "Si le gouvernement était juste il me donnerait trois mille dollars pour chacun de mes fils, ce qui me donnerait l'imposante somme de trente mille dollars, avec cela j'en aurais assez pour acheter ma vie à ne rien faire". Pauvre egoïste vous ne trouvez pas, puiser ainsi trente mille dollars dans le maigre trésor des contribuables pour satisfaire la paresse de ce monsieur qui avoue avec force et conviction que le gouvernement actuel est injuste.

Après ces quelques explications sommaires de la situation actuelle il faut qu'il se produise un changement et ce changement il faut l'appliquer à la base, et cette base n'est ni l'une ni l'autre que le coeur de l'homme. Avant de songer à métamorphoser la société, signons l'armistice entre notre prochain et nous-même.

Vous savez comme moi que l'on n'envoie pas un soldat au front sans qu'il soit au préala-

ble soumis à un dur entraînement, après il part avec un bagage de tactiques qui font de lui un soldat capable d'affronter l'ennemi. Faisons ensemble l'application de cette comparaison sur le plan de la charité. Entrainons-nous à devenir de vrais catholiques, la bataille deviendra pour nous plus facile, nous regarderons les agissements de nos frères avec les yeux de la charité, nous découvrirons que ce qu'ils font n'est pas si bête que nous pensions le penser, leur coeur nous révélera qu'ils possèdent de belles et grandes qualités qui étaient auparavant aveuglées par notre haine et notre orgueil. Si nous pouvions un jour voir disparaître chez les hommes l'envie qui paralyse leur charité, une suite de peines et de misères s'évanouiraient avec elle. Laissons la voix de notre conscience nous dire qu'il ne faut pas gouverner les lois de la charité mais les suivre, il ne faut pas oublier que l'amour de Dieu et du prochain est une des plus grandes forces qui puissent nous rendre heureux.

Devenu vieux, St-Jean disait aux gens de son époque: "Aimez-vous les uns les autres". Moi je vous dis: Souriez à ceux qui vous font du tort, aimez-les, votre attitude les forcera à reviser leur position et changera leurs opinions. Vous me direz: "Moi je ne suis pas capable d'aimer ceux qui me détestent; ça me gêne, qu'est-ce que les gens vont dire?" Foutez-vous de l'opinion de votre entourage, soyez positif, mettez le respect humain dehors, déchirez ces liens sans coeur et sans âme qui étrangement vous rêves de conquête.

Vous trouverez peut-être étrange que moi, un laïc raisonne de cette façon, mais rassurez-vous, sa Sainteté Jean XXIII de regrettable mémoire voulait et désirait ardemment qu'il en soit ainsi. En rédigeant cet article, je vois s'annoncer à l'horizon bien des griefs à mon égard; je me vois classé par ceux qui se sentent piqués au vif au rang des fanatiques de la religion; votre négativisme ne changera rien mes principes. Pendant les trois années que Jésus passa à parcourir les chemins de la Galilée, il fut banni par plu-

### "Octroi à l'Orchestre Symphonique"

Me permettez-vous d'émettre mon humble opinion sur la réception faite, la semaine dernière par les autorités municipales, à la demande de l'Orchestre Symphonique de Québec, de voir porter, par la ville, son octroi annuel de \$5,000. — qu'il était à date, à \$15,000. — et ceci pour les trois prochaines années.

Je ne suis pas de la catégorie de ceux que l'on peut classer comme "melomanes" mais je peux dire que dans la musique en général, je connais et sais apprécier le beau. Personnellement, à l'occasion, j'y trouve une source d'inspiration et de méditation, facteurs que je considère encore très importants et surtout nécessaires de nos jours.

Aussi, la manière "plate" (excusez ce terme) et ses deux "T" avec laquelle un certain échevin s'est permis d'accueillir cette demande m'a-t-elle révolté, et voici pourquoi.

Il y a un mois, à peine, l'on décidait de maintenir pour une

autre année, l'octroi annuel de \$20,000. au Carnaval d'Hiver de Québec Inc., malgré des pressions contraires justifiées à l'effet que cette aide accordée pour la première fois il y a 10 ans, ne devait être que temporaire et pourtant on la retrouve encore au budget de la Cité, qui, chose admise par nos administrateurs eux-mêmes, ne retire pas la part du lion de cette proposition. Donc l'on n'a pas hésité une seconde et l'on s'est fait un scrupule de retirer, du moins pour cette année encore, son aide à une organisation qui récolte plus, dans ses quinze jours d'opération, que le maigre budget dont dispose l'Orchestre Symphonique pour une année entière d'opération, et l'on refuserait son aide à un organisme culturel qui n'a pour but que la diffusion de la belle musique au sein d'une génération qui passe et d'une autre qui pousse.

A bon entendre,

Un révolté

sieurs de ses contemporains et pour fêter tout cela ils le mirent à mort. De nos jours encore bien des hommes le font mourir dans leur coeur et ferment la porte à la grâce et au bonheur. Je formule le voeu que la critique se transforme en action, de cette façon l'on ne freinera en rien la réalisation de bien des projets qui pourraient résoudre au réarmement de notre coeur, unissons nos efforts ensemble et nous saurons parer à bien des idéologies qui semblent physiquement admirables, mais dont le fond cache un vice qu'il nous faut dévoiler et déguiser, je veux parler ici du communisme. Enlevez-vous de l'esprit l'idée que le communisme peut s'implanter intégralement dans une société en quelques mois, c'est un travail de longue haleine qui demande beaucoup plus d'efforts, cependant je trouve que notre façon d'agir lui prépare admirablement bien le terrain. Le communisme dans son enseignement et son action, vise un double objectif qu'il poursuit par des voies détournées et par tous les moyens, même les plus violents: une lutte des classes implacable et la disparition

complète de la propriété privée. À la poursuite de ce but il n'est rien qu'il n'ose, rien qu'il ne respecte; là où il a pris le pouvoir, il se montra sauvage et inhumain à un degré qu'on a peine à croire et qui tient du prodige comme en témoignent les épouvantables massacres et les ruines qu'il a accumulées dans d'immenses pays de l'Europe.

Il n'existe pas un humain psychologiquement normal qui désire que ces abominables choses se concrétisent dans notre pays, donc réconcilions-nous avec notre prochain, cessons nos luttes fratricides, rayons de notre esprit cette critique destructrice qui l'empêche de mener une existence normale. Dites-vous: "Tel je suis, tel est mon frère". Ces mots méritent d'être inscrits en lettres d'or ornées de rubis et d'émeraudes sur les murs de notre chambre. Cette phrase doit rester à l'esprit de tous les hommes, que nous soyons dans la politique ou dans les affaires, dans le commerce ou quelque autre domaine de la vie.

Elzear Girard  
611 des Erables, Dolbeau, P.Q.

sion que propose M. K. aboutirait, selon le mot du Dr von Brentano, "au refroidissement d'une situation politique troublée dans le monde, et principalement en Europe".

À mon point de vue, ce "refroidissement" ne saurait disparaître au cours de démarches diplomatiques et de manoeuvres détournées pour savoir jusqu'à quel point on s'intéresse à reconnaître l'Allemagne de l'Est dans toute entente projetée entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. Le fait patent existe que le partage de l'Allemagne est une "chose gelée" maintenant et qu'elle l'est depuis des années; la règle de conduite de l'Allemagne de l'Ouest de refuser d'accepter toute mesure qui puisse accroître les relations entre les deux Allemagnes, devient la raison principale pourquoi l'Ouest n'a jamais eu de politique réaliste de manière à régler le partage.

Ce que nous devrions faire maintenant, c'est adopter une ligne de conduite positive et non négative. Au lieu de manoeuvres en sourdine pour éviter toute reconnaissance indirecte de la division de l'Allemagne nous devrions entamer des discussions ouvertes, qui pourraient être longues et difficiles sans être désespérées, sur le sujet des termes de réunification de l'Allemagne. Si les Allemands tiennent à cette réunification, ils doivent être prêts à en payer le prix.

Dans un avenir pas trop éloigné, on verra des Allemands qui seront plus intéressés à la réunification de leur pays que dans le mouvement de la reconnaissance diplomatique. C'est alors que nous commencerons à nous rendre compte comment M. Khrouchtchev peut empêcher la réunification de l'Allemagne.

posé cette condition comme dépendante du traité d'interdiction des essais nucléaires. Voilà une chose rassurante et sage à la fois; il reconnaît que l'interdiction des essais nucléaires est une affaire beaucoup plus importante que tout autre accord politique qui pourrait s'ensuivre. Car, si l'interdiction des essais constitue la renonciation de toute recherche vers une arme d'une puissance absolue et partant vers la suprématie politique, alors le projet de traité devient, par le fait même, un grand pacte de non-agression.

En ce qui regarde l'Allemagne de l'Ouest, que les Soviétiques craignent tant, Moscou devrait se rappeler qu'il existe depuis bientôt neuf ans un engagement de non-agression, le plus complet que les avocats puissent élaborer. Avant que l'Allemagne de l'Ouest fut admise dans l'OTAN, elle a fait la déclaration suivante: "La République Fédérale Allemande s'engage à ne pas recourir à la force pour obtenir la réunification ni pour modifier les présentes lignes de frontière et elle s'engage à traiter par des moyens pacifiques toute discussion ou tout différend qui pourrait surgir entre elle et les Etats voisins".

Il n'y a pas de raison d'une semblable déclaration, conçue pour engager tous les pays membres de l'OTAN, ne serait pas faite parallèlement avec une déclaration identique par l'Union Soviétique et ses alliés européens.

Le point capital qui inquiète les Allemands de l'Ouest n'est pas qu'ils désirent affaiblir l'engagement solennel qu'ils ont pris avec leurs propres Alliés, mais bien que, d'une façon indirecte, l'accord de non-agres-

## Deux étudiants Médecine de Laval délégués à un congrès, à Oslo

Deux étudiants en médecine de l'Université Laval, MM. Pierre de Montigny et Jean-Pierre Bouchard partiront ce soir en route pour le congrès annuel de la Fédération Internationale des Associations d'Étudiants en Médecine (IFMSA).

Les deux étudiants en médecine se rendront à Oslo, Norvège, le premier en sa qualité de secrétaire général de la Fédération et le second comme représentant de l'Association canadienne des Étudiants en Médecine et des Internes (ACEMI).

MM. Montigny et Bouchard séjourneront environ deux semaines dans la capitale de la Norvège où se tiendra la 12e assemblée générale de l'IFMSA. Durant leur voyage, ils seront les hôtes d'associations nationales d'étudiants en Médecine dans plusieurs capitales européennes où ils assisteront à des conférences et des réunions de comités relevant de l'IFMSA.

Quant à l'organisme même, il a pour but d'étudier et promouvoir les intérêts des étudiants en médecine ainsi que leur coopération sur un plan professionnel en plus de promouvoir les activités dans le domaine de la santé étudiante et de l'aide aux étudiants.

La Fédération veut établir une forme permanente de contact

## Propos médicaux

Par le Dr Walter Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite à la même clinique.

### LES ÉCOLIERS QUI ÉCHOIENT

Tant de mères m'écrivent et me demandent ce qu'il y a à faire pour leurs enfants qui échoient à l'école que j'ai consulté une étude faite par des spécialistes sur la conduite de ces écoliers. Onze garçons et une fille ont dit qu'ils n'étaient pas intéressés dans les travaux scolaires; ils étaient ennuyés et indifférents. Six garçons et trois filles ont affirmé détester l'école et tous les adultes.

Plusieurs de ces écoliers avaient passé en Cour du bien-être social. L'attitude d'un grand nombre de ces écoliers était toute de défi; ils s'opposaient à toute discipline et pour eux un ordre d'un parent ou d'un maître était une insulte insupportable.

Il est intéressant de noter que ces enfants étaient loin d'être idiots; seulement dix d'entre eux avaient un coefficient d'intelligence inférieur à 100. S'ils l'avaient voulu, ils auraient pu terminer le cours secondaire. Beaucoup ne savaient pas assez lire pour trouver de l'agrément dans la lecture. Les enfants qui ne peuvent pas bien lire trouvent les cours si ennuyants et difficiles qu'ils ont tendance à tout abandonner.

Comme plusieurs spécialistes le disent, quoique la majorité des citoyens américains savent lire et écrire, ils lisent si difficilement qu'ils ne peuvent même pas lire les bandes illustrées ou une revue. Ils préfèrent se bercer sur le balcon. Ce qui est triste c'est que la majorité de ces "semi-illettrés" ne peuvent être que des manoeuvres et ils en viennent à détester ce genre de travail et ils passent dans les rangs de la pégre.

Huit des écoliers en difficultés avaient besoin de soins psychiatriques. Sur chaque dix étudiants qui abandonnaient les classes, trois étaient des filles. Plusieurs de ces écoliers se sont mariés et ont fait de bonnes mères de famille. Cinq écoliers sont entrés dans les forces armées et se sont bien conduits.

### LE VIRUS DE LA GRIPPE OU L'INFLUENZA DE 1918

Il y a quelques années, on a découvert que le terrible virus qui a causé des centaines de milliers de morts aux États-Unis en 1918, avait disparu chez les êtres humains, mais on peut le retrouver chez le porc. Chaque automne, cette maladie éclate chez cet animal. Selon un spécialiste, la truie a un "ver du poumon" qui porte le virus et le ver du poumon l'attrape du ver de terre que mange le porc. Le fermier est intéressé à ce fait parce que les porcs atteints par le virus de l'influenza de 1918 ne peuvent être engraisés; deux pour cent d'entre eux meurent et les truies avortent.

Très peu de profanes se rendent compte qu'une maladie qui est commune chez l'homme continue à vivre comme dans "un réservoir" chez les bestiaux et les porcs ou même chez les animaux sauvages. Par exemple, la rage est répandue par les renards, les coyotes, les mouffettes et les chauves-souris.

### Sentence remise au 6 août prochain

Un journalier, âgé de 20 ans, de Québec, a avoué, hier, avoir volé un revolver de calibre 7.65 et un radio portatif, le trois juillet dernier.

Le cinq juillet, il a admis avoir volé un autre revolver, un montre, un briquet, un complet, le tout d'une valeur de \$800. Le juge Paul Roy a ajourné la sentence au six août prochain.

entre les différentes organisations d'étudiants en médecine en essayant de promouvoir les échanges d'idées par une correspondance internationale et par un échange professionnel d'étudiants en médecine entre les différents pays.

À ce sujet, l'IFMSA vient de publier une nouvelle édition de la brochure "Introduction à l'IFMSA". Dans cette brochure on précise ce qu'est l'IFMSA, c'est-à-dire un organisme qui représente les étudiants en médecine du monde, ce qu'elle fait, stimuler la coopération entre les étudiants en médecine à travers le monde et enfin ce qu'elle demande, la coopération de tous les étudiants en médecine du monde. Précisons que l'IFMSA représente au-delà de 225.000 étudiants répartis entre 25 pays.

Mentionnons en dernier lieu que les activités de la Fédération se répartissent sur six plans soit: Échanges professionnels; santé étudiante; éducation médicale; films médicaux; publications et conférences cliniques.



DELEGUES EN NORVEGE — MM. Pierre de Montigny, à gauche, et Jean-Pierre Bouchard, qui représenteront les étudiants canadiens en médecine en Norvège.

## 35 professeurs étudieront la pédagogie de la conduite de l'auto

Un groupe de 35 professeurs d'écoles supérieures venant de toutes les parties de la province passeront les deux premières semaines du mois d'août dans la Vieille Capitale afin d'étudier la "pédagogie" de la conduite automobile. Une fois de retour dans leurs écoles respectives, ces instructeurs enseigneront la conduite d'un véhicule-moteur à leurs élèves.

Cette nouvelle a été rendue publique hier par les autorités du ministère des Transports et Communications. C'est la première fois qu'un cours de ce genre se donne en français dans le Québec. Depuis environ 5 ans, un cours analogue s'est donné à l'Université Sir George Williams à Montréal.

La nécessité de ces cours était de plus en plus pressante. De récents relevés ont permis de conclure que les jeunes conduc-

teurs ayant bénéficié d'une formation suffisante au volant, au niveau de l'école secondaire, sont impliqués dans 50% moins d'accidents ou d'infractions au code de la route que les autres jeunes dépourvus de tout entraînement semblable. De plus, il faut signaler que de janvier à juin 1963, le bureau des véhicules-moteurs a émis plus de 26.000 permis de conduire temporaires. Et dans l'Amérique du Nord, le nombre des permis accordés aux personnes mineures dépassera les 4 millions d'ici quelques années.

Les conditions d'admission à ce cours sont assez simples. Les candidats doivent avoir trois ans d'expérience en conduite automobile, avoir un brevet d'enseignement reconnu et être âgé de 25 ans. La plupart des commissions scolaires concernées ont entériné la décision de leurs

membres de suivre ces cours d'instructeurs, tout en spécifiant que les cours de conduite doivent être donnés aux élèves de leur arrondissement.

Les cours destinés aux professeurs durent 60 heures, dont 30 sont consacrées à la théorie.

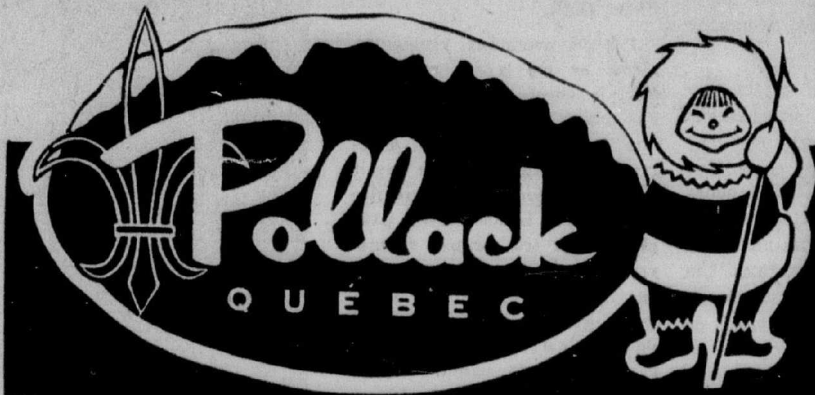
On insiste surtout sur la manière d'enseigner la conduite au volant. Des explications théoriques très poussées seront données par des spécialistes. Il n'y a pas de frais d'admission. Mais le Conseil canadien de sécurité routière offrira des fonds pour dédommager les professeurs.

## GÉRANTS À SERVICE CONTINU OU PARTIEL VENDEUSES ET ÉTALAGISTES

demandés par progressive chaîne de magasins de vêtements pour dames. Par suite de l'expansion soutenue de notre commerce, nous recherchons du personnel jouissant d'au moins 5 ans d'expérience dans les robes, manteaux, costumes et vêtements sport. Salaires alléchants. Pour entrevues, écrire au

DEPARTEMENT 4167, LE SOLEIL

ENTIÈREMENT CLIMATISÉ POUR VOTRE CONFORT



EN VENTE DÈS SAMEDI MATIN À 9.00 HRES VENEZ TÔT POUR LE PREMIER CHOIX!

OUVERT SAMEDI JUSQU'À 5.30 P.M.

# SPECIALAUX DU SAMEDI

**Chaussettes de nylon extensibles pour enfants**

Rég. .49 et .79 la paire

**3 POUR 1<sup>00</sup>**

En nylon de première qualité qui prête sur le pied avec talons et bouts renforcés. Teintes assorties. Pointures: 4 à 6 1/2, 6 à 8 1/2, et 8 à 9 1/2.

PAS DE COMMANDES PAR POSTE NI TELEPHONE

Pollack — CENTRE DE LA JEUNESSE — Troisième étage

**Chemises sport et gilets basques pour garçons**

Rég. jus. \$3.59

**1<sup>49</sup>**

Chemises à manches courtes en coton imprimé, style avec collet rigide. Gilets basques en tricot de coton, style avec collet ouvert ou fermé. Teintes variées. Grandeurs: 8 à 16.

PAS DE COMMANDES PAR POSTE NI TELEPHONE

Pollack — CENTRE DE LA JEUNESSE — Troisième étage

**Caleçons et camisoles de coton pour hommes**

Rég. \$1.00 cha. — Spécial

**2 POUR 1<sup>00</sup>**

Voici une balance de ligne provenant d'une maison réputée. Caleçons avec devant renforcé et camisoles sans manches. Légères imperfections. Grandeurs: P. M. G.

PAS DE COMMANDES PAR POSTE NI TELEPHONE

Pollack — MERCERIE POUR HOMMES — Rez-de-chaussée

**Chemises sport à manches longues pour hommes**

Rég. \$4.00, \$5.00 et \$6.00

**1<sup>99</sup>**

Très belles chemises en coton imprimé à motifs variés, très lavable, teinte inaltérable. P. M. G. Choisissez-vous-en plusieurs à ce bas prix!

PAS DE COMMANDES PAR POSTE NI TELEPHONE

Pollack — MERCERIE POUR HOMMES — Rez-de-chaussée

**Pantalons sport pour hommes**

Rég. \$6.98

**3<sup>99</sup>**

En gabardine de coton en chino de coton imprimé. Coupe régulière sans plis, avec ou sans revers. Vert, gris. Tailles: 28, 30, 32, 34 seulement.

PAS DE COMMANDES PAR POSTE NI TELEPHONE

Pollack — SPORT POUR HOMMES — Rez-de-chaussée

**Pantalons 'Tropical' pour hommes**

Rég. \$8.98 et \$10.98

**5<sup>99</sup>**

En mélange de térylène et viscose exigeant très peu de repassage. Coupe régulière avec ou sans plis dans des teintes unies telles que brun, vert, gris, noir. Tailles: 28 à 38 seulement.

PAS DE COMMANDES PAR POSTE NI TELEPHONE

Pollack — VÊTEMENTS SPORT, HOMMES — Rez-de-chaussée.

**Vestons sport tweed laine hommes**

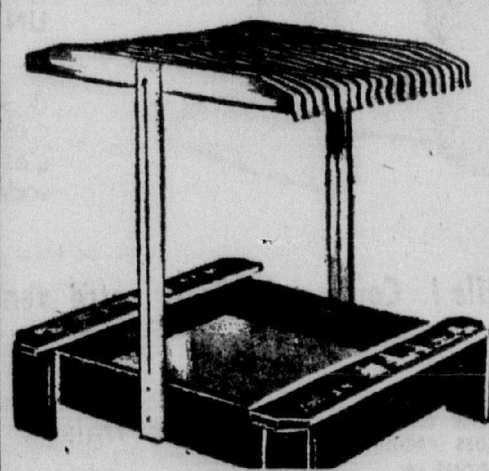
Rég. \$19.98

**12<sup>99</sup>**

Profitez de cette aubaine. Confectionnés en riche tweed "Herringbone" ou à petits motifs. Coupe croisé simple, 3 boutons. Choix de gris, charcoal, brun. Tailles: 36 à 44.

PAS DE COMMANDES PAR POSTE NI TELEPHONE

Pollack — SPORT POUR HOMMES — Rez-de-chaussée



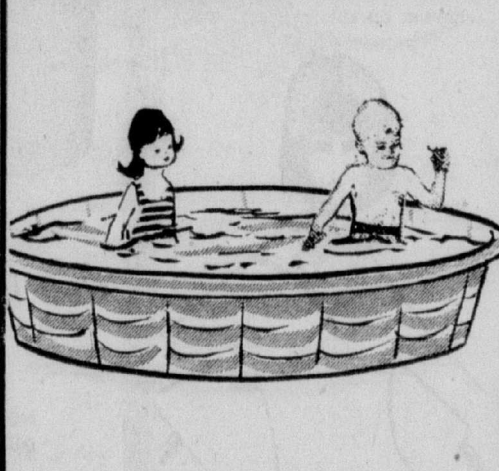
**Carré de sable en bois avec baldaquin de couleur**

Rég. \$12.98

**9<sup>99</sup>**

Côtés jaunes, sièges et pieds rouges à motifs jaunes. Baldaquin rayé qui protège du soleil. Extra: Sac de sable de 100 livres. 2.98

ÉCRIVEZ C. P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292  
Pollack — JEUX D'ÉTÉ — Quatrième étage



**Piscine ou carré de sable de plastique — 32" x 32"**

Rég. \$3.59

**2<sup>49</sup>**

Très solidement construite de plastique épais, rigide et durable dans une vive teinte bleue. Quantité limitée, pas plus d'un par client.

ÉCRIVEZ C. P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292  
Pollack — JEUX D'ÉTÉ — Quatrième étage



**Amusante pataugeuse de vinyl — 42" x 72" x 12"**

Rég. \$15.98

**11<sup>99</sup>**

Cadre rigide en acier tubulaire embouti et coins-sièges en métal. Drain de plastique. Profitez de ce rabais! Les quantités sont limitées!

ÉCRIVEZ C. P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292  
Pollack — JEUX D'ÉTÉ — Quatrième étage



**Ensemble de 5 morceaux en "Corning Ware" résistant — Rég. \$18.95 l'ens.**

3 casseroles de 32, 48 et 56 onces, pouvant se mettre directement sur le feu; une poignée ajustable et une base de métal isolante pour préserver votre table.

**15<sup>88</sup>**

ÉCRIVEZ C. P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292  
Pollack — ARTICLES DE CUISINE — Sous-sol

POUR VOTRE ACCOMMODATION, UTILISEZ L'AUTOPARKING POLLACK SITUÉ EN FACE DU MAGASIN, ENTRÉE BOUL. CHAREST — C'EST FACILE, SUR ET COMMODE



UN BAISER POUR LE MAITRE. — Le couturier Yves Saint-Laurent reçoit une "bise" affectueuse de la part du mannequin Eva, après la présentation de sa collection dite "de la bonne humeur". Les catégories vêtements sports et tenues de gala ont soulevé le plus d'intérêt dans la collection Saint-Laurent qui n'a préconisé aucun changement radical.

## Jupe plus longue et silhouette décontractée, dit Balenciaga

PARIS (UPI) — L'oracle de la mode parisienne a parlé hier: les jupes pour l'hiver seront plus longues d'un pouce et les jaquettes droites.

Cristóbal Balenciaga, considéré encore à 68 ans comme le maître de la haute couture à Paris, a présenté hier sa nouvelle silhouette aux acheteurs et manufacturiers venus du monde entier.

Dans le salon de l'avenue Georges V, les mannequins du couturier espagnol ont défilé vêtues de costumes à jaquettes plus longues, épaules plus larges et jupes tombant à un pouce au-dessous du genou.

Les acheteurs n'ont trouvé aucun changement révolutionnaire dans la collection Balenciaga qu'ils ont décrite comme étant "aussi belle que d'habitude." Le maître, a-t-on remarqué, ne suit pas son plus proche rival, Hubert de Givenchy, et garde ses jaquettes à taille camouflée.

Mercredi, Givenchy avait en effet présenté des ensembles

avec taille marquée après l'avoir camouflée pendant six années consécutives.

Les costumes de Balenciaga, taillés dans des tweeds et des quadrillés colorés, sont tellement décontractés et désinvoltes que les acheteurs les comparent à des vestons smoking pour hommes.

La presse comme d'habitude n'était pas conviée à la présentation mais les acheteurs ont précisé que les costumes ont des cols roulés et se ferment avec un double boutonnage à l'avant. Ils ont ajouté que les couleurs sont tellement lumineuses "qu'elles ressemblent à des plumes de faisán."

Quelques costumes furent présentés avec des bottes à hauteur de genou. Quant aux robes d'après-midi, elles sont en chiffon avec taille relâchée et manches aux poignets. Les jupes sont droites et quelques-unes ont des plis plats sur les côtés. Les robes cocktail sont aussi très colorées dans tous les tons de bruns et de verts, du chartreuse dans un plat de service et battre jusqu'à consistance molleuse. Ajouter le blanc d'oeuf

Les manteaux sont soit étroits, soit raisonnablement évasés, avec épaules plus larges et parfois munis de petites capes.

Ses robes du soir sont plus étroites et prennent une allure sportive. Des manteaux longs garnis de broderie les recouvrent.

### Les conseils de Gigi

Chère Gigi,

J'ai de nombreux problèmes. Même en me lavant matin et soir, je constate que la saleté s'accumule sur mes coudes et mes genoux. C'est très désagréable et j'aimerais bien savoir de quelle façon faire disparaître ces vilaines taches. Mes paupières sont très brunes et mes yeux très cernés. Je ne veux pas utiliser de fond de teint, car je n'ai que 14 ans. Y a-t-il un moyen plus efficace que l'application de vaseline pour faire pousser les cils? Je transpire abondamment. Cela me fait perdre de l'aisance. Comment y remédier?

Merci.

GINA

Petite Gina,

Je crois que tu as tendance à donner trop d'importance à de petites imperfections. Si la saleté s'accumule à tes coudes et tes genoux, c'est sans doute parce que ta peau est très rugueuse à ces endroits. Avant de te plonger dans la baignoire, frotte-les légèrement avec une brosse, un papier d'éméri très doux ou une pierre ponce. Des cernes sous les yeux, des paupières brunes? Il n'y a pas là de quoi faire un drame! De nombreuses femmes s'évertuent à coups de pinceau et de crayon d'acquiescer ce que la nature t'a donné. Toutefois, si tu persistes à croire que c'est vilain, tu pourras utiliser un fond de teint liquide, pâle et très discret. En l'appliquant légèrement et soigneusement, il ne paraîtra pas. Pour tes cils, la vaseline est encore ce qu'il y a de plus efficace. La transpiration trop



DES COLS ROULES POUR L'AUTOMNE — Ce costume donne une assez bonne idée de la silhouette 1963-64. La veste est droite et souple, la jupe un peu plus longue, le collet petit et roulé, comme le veut d'ailleurs Balenciaga, le maître de la haute couture française.

abondante est désagréable, c'est certain. Ta santé en est peut-être la cause. Essaye de prendre beaucoup de repos, de détente. Un bon déodorant apportera des résultats efficaces.

GIGI

## Ils sont là, les fruits frais dont on rêve pendant l'hiver

L'été, c'est le festival des fruits. Tous les fruits frais dont vous rêvez pendant l'hiver sont maintenant disponibles. Ils font d'ailleurs des desserts délicieux qui raviront toute la famille.

Les deux recettes de desserts aux fruits frais que nous donnons aujourd'hui mettent en vedette les fraises et les bleuets. Bons au goût, ces desserts aux

fruits sont différents des préparations habituelles.

### POUDING CROUSTILLANT AUX BLEUETS

- 4 tasses de bleuets frais
- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 c. à thé de cannelle moulue
- 1/4 c. à thé de sel
- 1 c. à table de jus de citron
- 2 tasses de croustons de pain frais

- 2 c. à table de beurre fondu ou de margarine
- 2 c. à table de fromage bleu ou de Roquefort émietté

Mélanger les bleuets, le sucre, la cannelle, le sel et le jus de citron.

Dans un autre plat, mélanger les croustons de pain avec le beurre et le fromage.

Dans une casserole beurrée, déposer par étages les bleuets et les croustons, commençant par les fruits et finissant par des croustons.

Couvrir et laisser cuire 15 minutes à 400° F. Découvrir et laisser cuire dix autres minutes ou encore jusqu'à ce que le dessus soit doré. (Six portions).

### COUPE DE BLEUETS FRAIS ÉPICES

- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 tasse d'eau
- 1/4 c. à thé de jus de citron
- 1/2 bâton de cannelle de 2 pouces
- 3 clous de girofle
- Une pincée de sel
- 2 tasses de bleuets frais

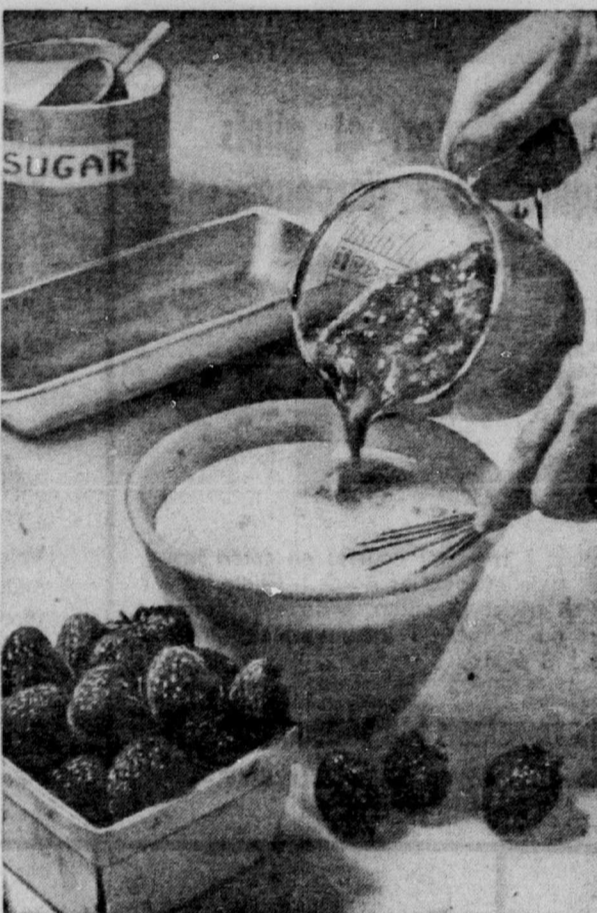
Placer tous les ingrédients sauf les bleuets dans une casserole. Faire bouillir une minute puis laisser refroidir.

Enlever les épices et verser le mélange sur les bleuets. Refrigérer et servir dans des coupes à sorbet. (Quatre portions)

### SORBET AU BABEURRE ET FRAISES FRAICHES

- 1 1/2 tasse de fraises fraîches
- 2 tasses de babeurre
- 1/2 tasse de sucre
- 1 c. à thé d'essence de vanille
- Une pincée de sel
- 1 blanc d'oeuf
- 2 c. à table de sucre

Laver, équeuter et écraser les fraises. Mélanger avec le babeurre, le sucre, la vanille et le sel. Déposer le mélange au



Un sorbet aux fraises fraîches tellement savoureux et différent des desserts habituels.

congélateur jusqu'à consistance assez ferme.

Battre l'oeuf jusqu'à ce qu'il forme des pics. Ajouter les 2 c. à table de sucre additionnel. Battre ferme.

Placer le mélange de fruits

battu en repliant délicatement. Faire congeler à nouveau jusqu'à ce que le tout soit très ferme. Ne pas brasser. (Six à huit portions) au populaire vert sapin qui envahit Paris. Le couturier emploie très peu de rouge.



Ce dessert aux bleuets aura une saveur nouvelle et appréciée grâce au fromage bleu ou au Roquefort qu'on y ajoute.

### Cassini dit :

## Sachez demeurer fraîches, même sous un soleil torride

Vous désirez connaître un moyen infallible de rester confortable sous une chaleur de 90°? Procurez-vous un appareil à air climatisé. Pas très drôle, n'est-ce pas? Mais c'est la vérité. Il n'y a vraiment pas d'autre moyen pour demeurer au frais durant une journée de chaleur écrasante que de s'installer dans une pièce climatisée.

Cependant, même si vous ne vous sentez pas confortable, vous pouvez le paraître. Présenter aux yeux de tous une image de fraîcheur et de confort, c'est encore ce qu'il y a de plus rafraîchissant. J'ai toujours admiré les femmes qui se donnent cette peine, et avec les années, j'ai réussi à recueillir plusieurs de leurs précieux secrets dont j'aimerais maintenant vous faire part.

Parmi les beautés les plus rafraîchissantes que je connaisse se trouve Joan Fontaine. Je l'ai rencontrée récemment à la sortie de l'édifice où elle demeure, près du Central Park à New York. Elle répandait autour d'elle une odeur délicatement parfumée, révélant ainsi le secret de sa fraîcheur: de l'eau de cologne évidemment. Non seulement l'utilise-t-elle sur elle-même, mais elle en répand également dans ses tiroirs et garde-robottes, imprégnant ainsi tous ses vêtements de cette agréable odeur. En théorie: quand une personne dégage

autour d'elle, une odeur aussi délicate, elle crée une illusion constante de fraîcheur. Mais cette fragrance doit être délicate; un parfum lourd donne la nausée quand il fait chaud.

Rise Stevens qui passe son temps libre à jouer avec son jeune fils autour de leur magnifique maison de Long Island n'est jamais prise au dépourvu, vêtue d'une robe chiffonnée. Elle se change fréquemment durant la journée afin de toujours paraître fraîche et pimpante. Un léger coup de fer avant chaque usage contribuera également à donner un nouvel éclat à une robe d'été. C'est un fait que j'ai observé depuis belle lurette, alors que mes collections doivent subir plusieurs défilés de mode durant une saison.

La grande ballerine Alexandra Danilova souligne qu'un chapeau présente un certain fini. Et bien que cela puisse paraître étrange, j'ai tendance à lui donner raison. En plus d'ajouter une touche de fini à un ensemble, un chapeau donne une impression de calme, de fraîcheur, de confiance en soi.

J'aime aussi que les vêtements d'été soient légèrement plus amples que ceux qu'on porte durant les autres saisons, afin de les empêcher de coller à la peau et de permettre l'aération.

Evidemment, quand vous aurez essayé tout ce qui est humblement possible de faire pour demeurer coquette et fraîche durant l'été, mon premier conseil vaudra toujours son pesant d'or: retirez-vous dans une pièce climatisée chaque fois que vous en aurez la chance.

### DEVANT LE MIROIR DE LA MODE

Autrefois réservé à quelques privilégiés, le canotage devient le passe-temps le plus populaire durant l'été. Et l'intérêt nouveau pour ce sport nautique trouve ses répercussions jusque dans le domaine de la mode.

Les surblouses à large collier marin sur des jupes à rayures en sont un exemple. De même que les pantalons étroits sur les hanches, et larges aux chevilles. Les pantalons aux genoux, dans le genre de ceux que les marins portent pour nettoyer le pont, font de nouveau leur apparition. Et ne vous étonnez pas de voir vos amies apparaître avec une corde à bateau autour des reins.

Il faut l'admettre, cette rage pour les sports nautiques est bien amusante. Mais au point de vue de la mode, il ne faut pas trop en exiger. Il ne s'agit que d'un seul thème, duquel on ne peut tirer qu'un minimum de varia-

tions. Mais profitons de ce qui passe et considérons cette nouvelle rage comme un agréable caprice passager.

### CONSEILS OPPORTUNS

Il n'y a rien de plus paisible au monde que de voir une jeune femme, calme et insouciance, passer un après-midi sur la plage à nager et à se dorer au soleil. Il n'y a rien de plus lamentable que de la voir se tourmenter au sujet de sa chevelure.

Une bonne perruque peut se révéler la solution idéale pour la soirée de gala qui vient couronner une journée passée sur la plage, mais malheureusement, elle n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Toutefois, il vous serait peut-être possible de vous procurer à peu de frais une mèche de cheveux que vous fixerez en chignon ou en auréole sur le dessus de la tête. J'ai connu plusieurs cas où une telle mèche a complètement sauvé la situation.

Demandez à votre coiffeur de vous enseigner à vous en servir pour obtenir des effets ravissants, et exercez-vous ensuite à la maison. De cette façon, vous pourrez vous tirer d'affaire dans les cas de nécessité. Non seulement serez-vous plus jolie le soir, mais encore, vous n'aurez pas à

vous tourmenter au sujet de vos cheveux durant le jour.



Le sport du canotage connaît une nouvelle vogue et explique la popularité des ensembles matelot, comprenant une marinière à large col et un pantalon fuselé retenu à la taille par une corde marine.

# Extraordinaire!

## UNE "MIXETTE"

ÉLECTRIQUE

# IONA

# 12<sup>31</sup>

Plus 6% taxes

UNE VALEUR DE 19.95

A la maison, c'est utile, c'est indispensable, et c'est merveilleux pour sodas, malts, etc.

C'est facile! Commandez-le à votre vendeur Laval

NOUS NE VENDONS QUE DES PRODUITS DONT LA

QUALITE EST VERIFIEE!

Il est frais et a si bon goût dans toutes les salades

LAITERIE

# Laval

ENR.

TEL.: 529-9021

Femme d'intérieur accomplie

# Louise Erhard est une épouse précieuse pour le vice-chancelier d'Allemagne

Bonn — DAD) — On la rencontre parfois le matin qui fait son marché à Bonn. Rien ne distingue Mme Louise Erhard, femme du vice-chancelier fédéral et ministre de l'Économie, des autres ménagères qui vont et viennent parmi les étalages, leur sac de provisions à la main. C'est une dame d'une grande simplicité et de plus une excellente maîtresse de maison qui applique fidèlement les principes d'économie de son mari : on n'est pas pour rien la femme d'un ministre.

Louise Erhard a joué jusqu'ici un rôle assez effacé, dans la vie publique. Mais celle qui est appelée à devenir la seconde dame d'Allemagne fédérale — après l'épouse du Président de la République — lorsque son mari succédera au Chancelier Adenauer, est, depuis 40 ans, le plus fidèle supporteur et conseiller de son mari. Le ménage Erhard est un ménage heureux, sans histoires. Nés tous deux à Fürth en Bavière, ils se connaissent depuis l'enfance. Après les jeux, ce sont les études en commun à l'école supérieure de Commerce de Nuremberg puis en 1923, après la double réussite à l'examen, l'union définitive "pour le meilleur et pour le pire".

Femme d'intérieur avant tout, Louise Erhard a su très tôt gérer le budget familial avec une grande habileté. A l'époque, le salaire de son mari était modeste, et les Erhard, comme tous

est trop élevé dit-elle à "son" ministre de l'Économie, qui venait de prêcher la modération à ses compatriotes.

UN MENAGE TRES UNI

Le ménage Erhard vit assez retiré. Aux cocktails et réceptions officielles le professeur préfère l'atmosphère chaude et intime de son foyer, où il retrouve une femme attentive avec laquelle il aime discuter (c'est sa meilleure interlocutrice dit-il), ses livres, ses disques de musique classique — Louise Erhard et son mari ont d'ailleurs d'autres intérêts communs : ils adorent faire la cuisine ! Et il n'est pas rare de voir figurer au menu un nouveau plat qui sera une "spécialité Erhard".

Leur entente est vraiment parfaite. Pas de disputes, pas de "crises" comme en connaissent de temps à autre certains ménages, et, si la maison s'obscurcit parfois de quelques nuages, ce ne sont que les bouffées du gros cigare de Ludwig. Sa femme, qui veille avec un soin jaloux sur la santé du ministre, s'inquiète.

"Il fume 12 à 15 cigares par jour et, soupire-t-elle, je ne peux rien dire, car tout est de ma faute".

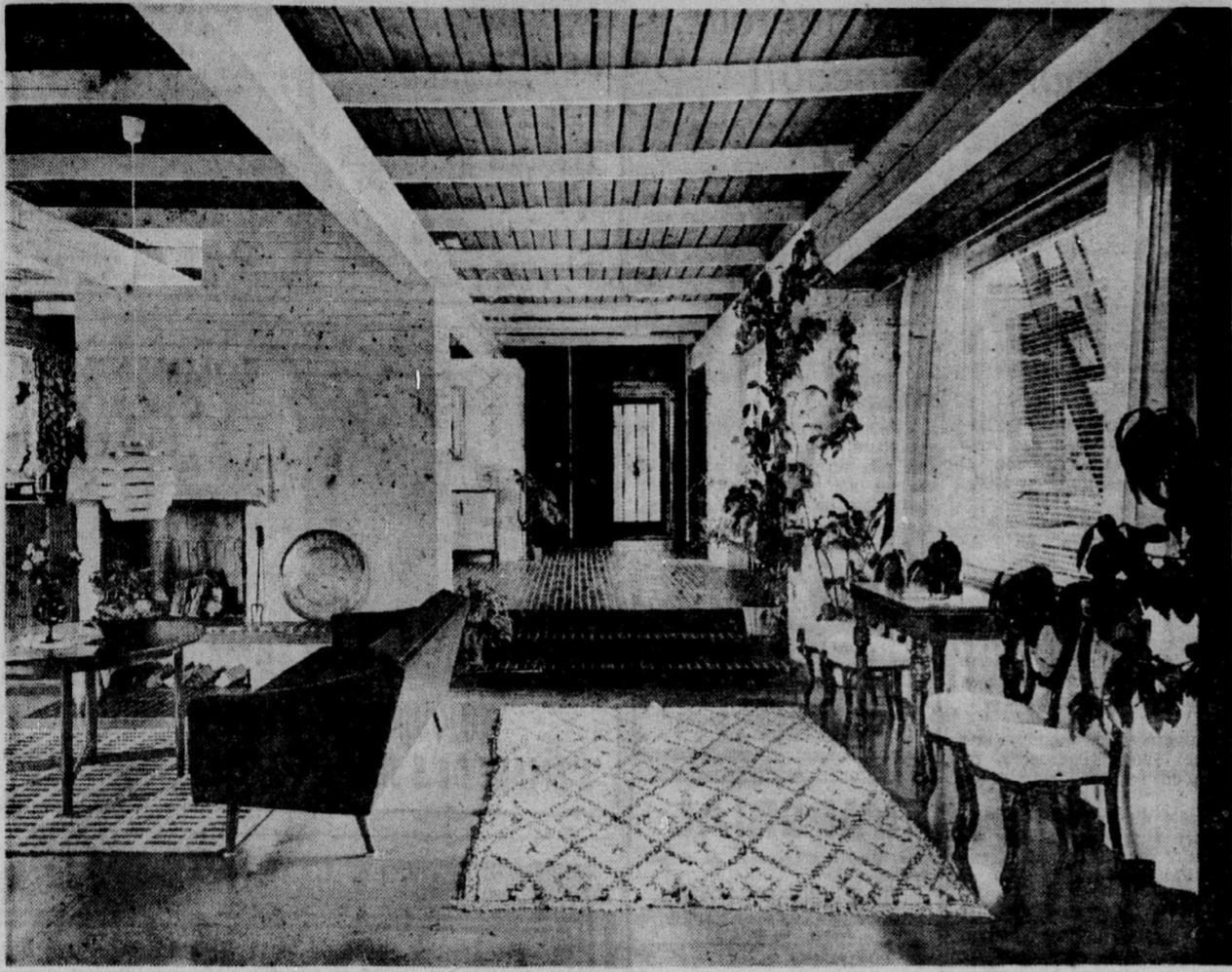
Erhard en effet, ne fumait pas du tout autrefois. Mais un jour sa femme lui fit remarquer combien l'odeur du cigare était agréable. "Cela crée une atmosphère d'intimité dans la pièce", dit-elle. Et depuis, Erhard qui

veut faire plaisir à sa femme ne se sépare plus de son gros cigare, devenu légendaire.

Mme Erhard n'est pas seulement une épouse exemplaire. Elle seconde aussi le ministre. Lorsqu'il doit faire un discours, elle donne son avis, approuve ou critique sans réserve. Erhard suit fréquemment ses conseils. Et pourtant, il a la réputation — en authentique Bavarois — d'être plutôt têtù, et de n'en faire

qu'à sa tête. Mais lorsque sa femme, après un discours, oublie de faire ses commentaires habituels, Erhard se sent frustré, et mal à l'aise. Tôt ou tard dans la soirée, il finit par ôter son gros cigare de sa bouche pour demander à son épouse souriante : — Alors, mon discours aujourd'hui, qu'est-ce que tu en penses ?

S. SHEER



MARIAGE DU MODERNE ET DE L'ANCIEN dans cette maison finlandaise où le béton poli, la brique et le bois naturel accueillent des meubles de style qui se marient dans un décor vraiment contemporain.

## Quand l'ancien et le moderne vivent en harmonie...

Par Pauline Graves

Bien que conçue et construite pour la Finlande, cette maison offre des idées facilement adaptables au Canada. L'ensemble aux lignes droites est bien proportionné et montre un équilibre remarquable des textures et matériaux employés. De plus, de très beaux meubles de style s'adaptent facilement aux pièces

plus modernes choisies par les propriétaires

Il est à remarquer aussi comment les tapis ornent un coin pour lui donner plus d'unité, comme le coin de conversation près du foyer et le passage, près de la fenêtre. Sans ces tapis, les planchers de béton poli auraient un air glacial qui ferait paraître la maison moins confortable.

Les lignes du plafond se retrouvent dans le parquet de brique de la pièce adjacente, dominant un beau contraste avec le parquet poli du salon. La cheminée de brique est peinturée blanche pour paraître moins lourde. Le même blanc se retrouve dans les poutres qui forment un patron intéressant avec le bois naturel du plafond.

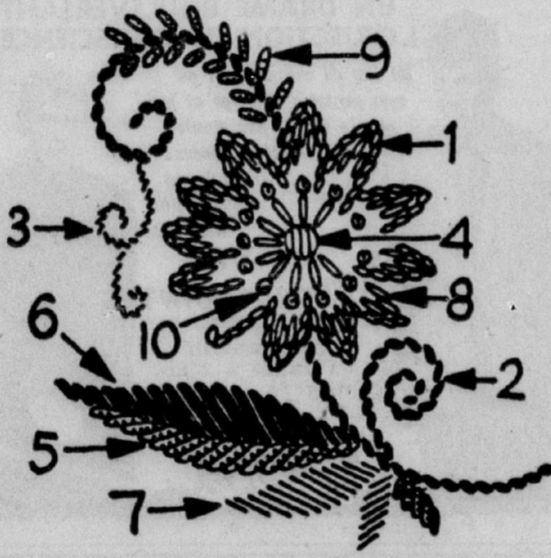
Une des marches se continue devant le foyer pour former un âtre surélevé. Les bûches se placent dessous.

Les tentures semblent faire partie de la structure; elles glissent sur des rails dissimulés entre les poutres du plafond. Le tissu blanc se confond avec les murs, pour les adoucir.

Le dessin



Le diagramme des couleurs



CLE DU DIAGRAMME :

- 1 — rose
- 2 — bleu foncé, POINT DE TIGE
- 3 — vert
- 4 — rose
- 5 — bleu pâle, POINT DE SATIN
- 6 — bleu foncé
- 7 — vert
- 8 — rose
- 9 — bleu pâle, PASSE PLAT
- 10 — vert, NOEUDS FRANÇAIS

## Tire, tire l'aiguille ma fille...



### Drap et taies d'oreiller

MATERIEL REQUIS :

Coton à broder, 1 écheveau chacun de Rose, d'Azur et de Vert Gazon. Utiliser 3 brins pour tout l'ouvrage.

Drap blanc et taies d'oreiller (1 paire de drap, 1 paire de taies d'oreiller).

1 aiguille à broder.

Tracer le motif comme donné au centre du drap, juste au haut de l'ourlet. Répéter le motif 3 fois de chaque côté opposé du motif central, renversant les motifs alternativement, espaçant les motifs de 5 1/2 po. entre eux. Ajouter plus de motifs pour un drap de grandeur double. Sur taies d'oreiller, tracer 3 motifs comme donné, 1 1/4 po. de l'ouverture du haut. Suivre le schéma et la légende pour la broderie. Toutes les parties semblables aux parties numérotées sont travaillées de la même couleur et du même point. Presser la broderie sur l'envers de l'ouvrage.

## Les femmes devraient s'unir pour travailler à la paix

Edmonton (PC) — La présidente de la Fédération des femmes rurales du monde, a déclaré récemment à Edmonton, que son association cherche la paix mondiale grâce à des connaissances et une grande compréhension.

Mme Gerda Van Beekhoff qui s'adressait à 150 déléguées de l'Institut féminin d'Edmonton, et de l'Union des femmes rurales de l'Alberta, a dit que la

Fédération n'exerce aucune pression. "Nous travaillons en utilisant la porte de côté", d'expliquer Mme Beekhoff.

Elle a mentionné également que l'Association, qui compte six millions de membres, est composée de 159 sociétés autonomes.

Ces groupements individuels sont libres de faire pression sur leur propre gouvernement, mais

a-t-elle ajouté "ils ne peuvent agir de la sorte au nom de toutes les femmes rurales du monde.

### TOURNEE AU CANADA

Mme Van-Beekhoff, qui habite à Zoelen, en Hollande, fait actuellement "ne tournée au Canada, pour visiter les sociétés affiliées à son organisation.

En prenant la parole devant un auditoire de 200 femmes, à

Red Deer, en Alberta, la présidente a souligné que l'association offre des possibilités de joindre leurs efforts à des femmes qui autrement n'en auraient pas l'occasion.

"Une femme seule est limitée dans ce travail, alors que l'élément féminin en tant que groupes peut réaliser de grandes choses pour son entourage, son pays, et le monde entier", dit commenté Mme Van Beekhoff.



MME LOUISE ERHARD au cours d'une cérémonie officielle en compagnie de son mari. Ils assistent à Kiel au lancement du pétrolier "Oliva" de 48.800 T.

LES ERHARD dans l'intimité, dans leur villa de campagne près du lac Tegern.

**HYPERACIDITÉ**  
vous souffrez l'ESTOMAC

vous ne souffrez plus

**TUMS**

**hyperacidité**  
soulagée rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Soignez votre goût et votre estomac avec Tums. Délicieuse saveur de menthe. Une action encore plus rapide vous donne un soulagement meilleur que jamais. En rouleaux de poche, en boîte économique de 3 rouleaux et en flacon de 100 comprimés.

TUMS pour l'ESTOMAC

les ménages, ont parfois connu des fins de mois difficiles. Même aujourd'hui, le couple habite à Bonn un logement qui n'a rien de luxueux. M. Erhard aurait bien voulu faire construire une maison, mais il s'est une fois de plus rendu aux arguments de sa femme :

— Le prix de la construction

### S.S. Paul VI n'oublie pas ses amis canadiens

NEUVILLE, Qué (PC) — Aux derniers jours de l'année, le facteur apportera à la famille Louis Dubuc, de Neuville, dans le Québec, les vœux personnels de bonne année de Sa Sainteté le Pape Paul VI, le seul Souverain Pontife qui soit déjà venu au Canada.

Au mois d'août 1951, mgr Montini, qui occupait un haut poste au Vatican, se trouvait dans notre pays, et avait rendu visite à l'archevêque Maurice Roy, de Québec, alors qu'il était à sa villa d'été.

De l'autre côté de la route, habitait la famille Dubuc comptant douze enfants. La maison était modeste mais bien tenue, de même que le terrain entourant cette demeure.

Après déjeuner, l'archevêque en compagnie de son invité italien frappa à la porte de Mme Dubuc, qui ne s'attendait pas à cette imposante visite dont elle fut très impressionnée.

### EXCELLENT FRANÇAIS

Dans une récente entrevue après l'élection du pape, elle a rappelé l'entretien que le prélat avait eu avec elle et sa famille en 1951. "Il a eu le don de nous mettre parfaitement à l'aise et s'est entretenu avec nous en français", a dit Mme Dubuc. Mgr Montini n'était resté qu'une trentaine de minutes dans cette maison, mais avait réussi à établir un climat de chaleureuse compréhension. Depuis ce temps, il adresse ses vœux du Nouvel An à cette famille québécoise, et Mme Dubuc conserve ces cartes comme des reliques.

Lorsqu'il fut nommé cardinal de Milan en 1955, Mgr Montini avait adressé une lettre de remerciements à la famille Dubuc, pour les prières qu'elle avait recitées à son intention.

## POUR OBTENIR LES RENSEIGNEMENTS IL FAUT MAINTENANT COMPOSER

**411** (le numéro du service des RENSEIGNEMENTS est indiqué sur la couverture de votre annuaire)

En octobre 1963, le 411 sera le service de renseignements de votre annuaire.

APPELS DE SERVICE 411 SERVICE CALLS

**411** 4104

COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL

MARS 1963 - MARCH

POUR TOUT BESOIN consultez les PAGES JAUNES

FOR EVERY NEED Consult the YELLOW PAGES

COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

**BELL**

UNE COMPAGNIE CANADIENNE APPARTENANT À DES CANADIENS



**PENSION DE SOUTIEN:** Marie Cui âgée de 25 ans, danseuse des Philippines est arrivée en court hier matin à Santa-Monica en Californie afin d'obtenir une pension de soutien de son ex-mari Marlon Brando. Elle était accompagnée de son jeune bébé de 5 mois. Le juge en chef de la Cour supérieure lui a accordé une pension

de \$775 par mois. Elle a affirmé que l'acteur américain lui avait dit lors d'une visite qu'il lui avait faite la semaine dernière, que l'enfant était probablement le sien. Brando n'assista pas au procès, mais il était représenté par son avocat. Les deux avocats ont argumenté longtemps sur les prélèvements sanguins qui attestent que Brando est le père de l'enfant.

## Le Musée de Montréal se porte acquéreur d'une oeuvre du sculpteur Vaillancourt

Le neuvième artiste à faire partie de la collection d'art canadien contemporain de "Saïdy et Samuel Bronfman" est le sculpteur montrealais, Armand Vaillancourt, dont les oeuvres provoquent souvent des controverses.

M et Mme Bronfman feront un don annuel de \$10,000 durant les cinq prochaines années afin de permettre au Musée de monter cette collection d'art canadien.

La plus récente acquisition pour la collection permanente du Musée est une sculpture murale sur bois signée Vaillancourt. Le Musée possédait déjà un Vaillancourt. Il s'agit d'une sculpture qui représente sa plus nouvelle technique de soudure. Elle a été acquise, en 1959, grâce au legs Townsend.

Lors du 80e Salon du Printemps, tenu récemment au Musée, Vaillancourt remporta le prix de sculpture, soit une somme de \$500. C'était la deuxième fois en trois ans que Vaillancourt se signalait au Salon du Printemps. En 1961, il partagea ex aequo les honneurs du même prix avec un autre sculpteur.

Vaillancourt a souvent soulevé des controverses; plus récemment, quand son immense sculpture de métal soudé fut exposée devant l'édifice de la Standard Life, rue Sherbrooke à Montréal. Cette sculpture décore maintenant une école technique à Asbestos dans le Québec et est l'objet de violentes critiques.

En 1960, un monument aux morts pour la ville de Chicoutimi, fait de plaques d'acier de rebut soudées ensemble, lui a attiré l'attention internationale. On a vu dans cette oeuvre une étude sur la violence.

Vaillancourt est né en 1932 à Black Lake, dans les Cantons de l'Est. Il a étudié à l'Université d'Ottawa et à l'école des Beaux-Arts de Montréal.

Il est l'un des membres fondateurs de l'Association des Arts Plastiques de Montréal dont il a été le vice-président en 1956.

Il a participé à l'exposition "Art in Architecture" de l'American Institute of Architects de San Francisco; au Salon de mai et au Salon de la jeune sculpture à Paris. Ses oeuvres ont été fréquemment exposées au Musée de Montréal, à la Galerie nationale du Canada à Ottawa et dans d'autres galeries d'art.

Il prépare en ce moment une sculpture pour l'aéroport de Malton de Toronto.

"J'essaie d'exprimer la réalité de notre époque avec tous les matériaux dont je dispose" explique Vaillancourt.

La sculpture de Vaillancourt qui fait partie de la collection Bronfman est exposée dans les jardins du Musée. Les autres artistes de la collection sont: William Kurelek, Derek May, Jean-Louis Don, Donald Harvey

## Yves Gaucher, Tib Beament, Richard Lacroix et Robert Murray.

En créant cette collection, les Bronfman ont l'intention d'encourager les jeunes artistes canadiens en acquérant leurs oeuvres pour le Musée, un des plus stimulés au Canada, et de stimuler l'intérêt des Montréalais au point de vue culturel en montrant une collection qui démontre la façon de penser et de produire des jeunes Canadiens.

Toute oeuvre, y compris la sculpture, est éligible pourvu que son auteur réside au Canada ou s'il réside à l'étranger qu'il soit de nationalité canadienne. Les artistes doivent aussi être âgés de 35 ans ou moins.

## SILLERY

"Facilité de stationnement"  
"LES RODEURS DE LA PLAINE"  
CinémaScope, Couleurs  
Elvis Presley, Barbara Eden  
"INTERROGATOIRE SECRET"  
avec Susy Parker

## IMPERIAL

Une histoire dramatique de grande valeur!  
"LE JOUEUR SANS HONTE"  
Paul NEWMAN, Piper LAURIE,  
Jackie GLEASON

EN COULEURS:  
"UN SCANDALE A LA COUR"  
Sophia LOREN, John GAVIN,  
Maurice CHEVALIER



Dick VanDyke et Janet Leigh dans une scène de la comédie musicale en Panavision et couleurs Eastman, "Bye Bye Birdie" qui remporte un franc succès au théâtre Capitol cette semaine; elle y demeurera à l'affiche jusqu'à mardi soir inclusivement.

## Un film qui laissera les spectateurs pessimistes

L'histoire se passe à Istanbul de nos jours en été.

Le héros vient d'arriver en Turquie où il a été nommé à un poste de fonctionnaire ou d'ingénieur.

Sur la route qui longe le Bosphore, à quelques distances de son domicile, il demande son chemin à une jeune femme qui vient d'arrêter à sa voiture.

Elle est étrangère comme lui, mais semble déjà connaître la ville et ses environs; peut-être n'est-elle pas Française, mais elle parle français couramment.

Elle semble accompagnée par un autre homme, tunc celui-ci, qui porte des lunettes noires et est escorté de deux très gros chiens.

Is se rencontrent de nouveau à plusieurs reprises, elle lui sert même de guide dans des excursions en bateau ou en voiture, vers les plages de la région.

Elle devient sa maîtresse sans résistance particulière, mais sans non plus révéler davantage de sa vie privée, ni même de son nom. En fait, il ne sait rien d'elle, ni ce qu'elle fait en Turquie, ni si elle doit y rester longtemps, ni si elle est mariée ou libre.

Au cours de leurs promenades, ils rencontrent différents personnages qui semblent connaître plus ou moins vaguement la jeune femme: un commerçant du vieux bazar, un vieillard qui garde une mosquée, une femme, un enfant.

Il y a aussi l'homme aux lunettes noires, qui, à plusieurs reprises se trouve sur leur chemin avec ou sans chiens, et quelquefois aussi, les chiens seuls.

Comme le héros ne parle pas le turc, beaucoup de conversations auxquelles il est indirectement mêlé lui échappent totalement: il lui paraît quelquefois que sa compagne comprend davantage; mais ce n'est pas certain et il ne s'inquiète pas.

Mais soudain, elle disparaît. Elle ne vient pas au rendez-vous qu'elle lui a donné et c'est en vain qu'il la cherche dans la ville.

L'limage de la jeune femme perdue prend peu à peu pour lui plus d'importance qu'il ne croyait en attachant au personnage réel, du temps qu'elle était présente.

## Le cinéma à travers le monde

● Visconti a autorisé Burt Lancaster à réduire de 50 minutes (2 hrs 40 de projection) la version américaine du "Guépard".

● Le scandale dont parle l'Italie - celui du monopole des bananes - inspire à Luigi Zampas son prochain film (satirique).

● Un film argentin de Tinayre, scénario d'E. Borras, "La Cigale n'est pas un insecte", révèle une jeune actrice Teresa Blasco.

● Carroll Baker a été choisie par George Stevens pour tenir le rôle de Veronique, la femme qui essuie le visage du Christ, dans "La plus grande histoire jamais contée".

● Le film qu'interprètent Yvonne de Carlo et Dale Robertson sous la direction de W. Claxton "L'invitation à une pension" s'intitule en définitive "La Loi du hors-la-loi".

● Stefania Sandrelli sera l'héroïne du prochain film de Germi "Sédutive et abandonnée"

Il se rappelle mal ce qu'ils ont fait, ce qu'elle a dit, ce qu'elle pouvait sous entendre. N'aurait-elle pas l'air, par moment, de craindre quelque danger? Sa discrétion pouvait cacher n'importe quelle peur, n'importe quelle duplicité, n'importe quel mensonge.

Dans l'espoir d'avoir quelques renseignements sur ce qu'elle a pu devenir, le héros cherche à joindre les personnages rencontrés qu'elle semblait connaître; et ses errements dans la ville se multiplient.

Puis, tout d'un coup il le retrouve par hasard, un soir, dans la foule d'une rue commerçante. Elle est une fois de plus avec l'homme aux lunettes noires, accompagné de ses 2 chiens, mais il ne peut la joindre aussi vite qu'il le voudrait à cause de la foule très dense qui les sépare un moment, et quand ils sont seuls enfin réunis, elle est seule et elle lui assure qu'elle était seule aussi auparavant, mais elle est visiblement inquiète, anxieuse même, comme si quelque danger imminent la menaçait.

Il ne réussit à tirer à aucune raison précise de sa disparition, ni de son anxiété; il faudrait qu'elle vienne chez lui où il espère qu'elle se détendrait un peu, mais, arrivée devant la maison sur le quel du Bosphore, elle poursuit son chemin, de plus en plus vite, malgré les panneaux de signalisation qui ordonnent de ralentir, et soudain, à l'endroit justement où avait lieu la rencontre initiale, un chien se dresse à un tournant, en plein milieu de la route; c'est un des gros chiens de l'homme aux lunettes noires.

La jeune femme s'affole tout à fait, donne un coup de volant maladroit et violent que le héros essaie en vain d'arrêter, et la voiture va heurter contre un mur.

La jeune femme est tuée sur le coup, restée à son volant, intacte apparemment, mais le coup brisé sans doute. L'homme est seulement blessé à la main droite.

Des passants accourent avec des lampes électriques, le chien est mort lui aussi, projeté à quelque distance et apparemment intact lui aussi.

Lors de l'enquête sur les circonstances de l'accident, le héros essaie d'en apprendre un peu

qui aura pour cadre la Sicile.

● Gerard Blain sera une des vedettes du film "Ven Venotia", la rue de la "Dolce vita" romaine.

● Orson Welles vient d'offrir à Spencer Tracy et Katharine Hepburn les rôles d'Abraham et de Sarah, dans l'épisode du premier film biblique que lui a confié de Laurents.

● Brève visite à Madrid de Marcelle Mastroianni, qui en rapporte un mauvais souvenir: il intente un procès à l'hôtel pour note abusive.

● Le metteur en scène du "Baron de Crac", Karel Zeman prépare un film historique et antimilitariste intitulé: "Les Deux moisquetaires". Une aventure imaginaire située au XVIIe siècle.

● Le metteur en scène Jan Laeko tourne le film "L'Aiguille", qui relate un conflit d'ouvriers pendant la construction des Forges de Slovaquie orientale.

Plus sur sa maîtresse disparue, mais les policiers eux non plus, ne veulent rien dire et conseillent à l'homme de ne pas insister.

Qui était la jeune femme, pourquoi ne disait-elle rien, de quoi avait-elle peur? Quelquefois, le héros a même l'impression qu'elle se moquait de lui, ou qu'elle cherchait à l'entraîner dans quelque affaire extravagante.

Mais ses investigations dans le passé ou dans le présent ne font qu'obscurcir davantage l'histoire qu'il tente de reconstituer, de fausses pistes en malentendus, de démarches vaines nees en souvenirs qui se perdent. Quant aux inconnus qu'il a rencontrés ensemble, ce sont plus pour le héros que des figures incompréhensibles, qui entrent dans ses allucinations.

Enfin, il retrouve une voiture qui ressemble absolument à celle de la disparue, mais sur laquelle on ne relève aucune trace d'accident.

Il hésite, mais finit par s'en rendre acquéreur, et dans un délire total, force en avant sur la route fatale, au même endroit.

Le second chien se dresse devant lui, ébloui par la lumière du phare, menaçant.

Au lieu de chercher à l'éviter, l'homme se précipite à sa rencontre, croyant avoir encore la jeune femme à ses côtés.

L'accident, cette fois, lui coûtera sa propre vie.

## Tenue du sixième Salon de la Jeune Peinture à Montréal

Le sixième Salon de la Jeune Peinture se tiendra à la galerie de l'Établissement du Musée des Beaux-Arts de Montréal du 22 octobre au 29 novembre, sous les auspices des Jeunes Associés du Musée.

Depuis 1958, ce Salon permet à de jeunes peintres et sculpteurs d'exposer pour la première fois, a déclaré M. Naton Karemzar, organisateur du Salon.

Tout artiste de moins de 30 ans, né ou résidant au Québec, est invité à soumettre ses oeuvres. Les formulaires d'inscription et autres renseignements sont obtenus en écrivant à M. Naton Karemzar, aux soins des Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

## L'agence Tass fait la critique d'un film canadien

Londres (Reuters) - L'agence Tass a dit d'un film canadien qui a été projeté dans le cadre du Festival international du film de Moscou, qu'il est très instructif mais superficiel.

"Tass a ajouté que le film, "Voyage à travers le Canada", était pleinement réussi, quant à son aspect technique, et que "ses couleurs révélaient aux spectateurs les plus beaux côtes de la vie du Canada".

L'agence Tass a soutenu que ce film permet de voir le Canada en touriste, et de former sur le pays et ses habitants, une idée agréable mais plutôt superficielle.

● Palo Bleik termine la deuxième partie de son film "Janosik" qui sera présenté prochainement au "Festival des Travailleurs".

● Prochains début du film "Vinco", sujet qui traite de l'indifférence et de la cruauté dans les rapports humains.

## Le Cinéma

### COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adressée au public par l'intermédiaire des programmes urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il ne sera dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si resté à V. K.

**SIGNIFICATION DES COTES MORALES**

**AA - ADULTES ET ADOLESCENTS:** Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

**A - ADULTES:** Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes sont admis sans restriction, mais à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

**AR - DOUTES AVEC RESERVES:** Films qui présentent des dangers soit à cause de scènes suggestives de la thèse qui développent de certaines idées qui s'inspirent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

**D - A DECONSEILLER:** Films dangereux pour ceux qui ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

**F - A PROSCRIRE:** Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

**CAPITOL:** - Représentation continue de 1 h. à 11 h. - "Bye Bye Birdie" (A) (112 min.). Panavision, Technicolor, à 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. Courts métrages à 1.00, 3.30, 6.00, 8.25.

**CARTIER:** - Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 h. L'enter dans le peau (D) 1.00, 4.20, 7.45 h. Annonce: 2.30, 5.30, 9.10 h. Anodables créatures (P) 2.45, 6.05, 9.25 h.

**CINEAC:** - Confidences sur l'oreiller (AR) 1.30, 5.15, 9.24 h. Nouvelles 3.30, 9.08 h. Princesse du Nil (AR) 1.30, 5.15, 9.08 h. Cours métrage: 7.01 h. Fin: 11.15 h.

**CINEMA DE PARIS:** - L'Amant de 5 jours (P) 12.10, 3.35, 6.40, 10.05 h. Chacun son Alibi (Actuelles): 4.35, 8.25 h. Actuelles: 3.25, 8.15 h.

**CLASSIC:** - L'Explosion des Ardennes (AR) 12.30, 4.30, 7.55 h. Combat Sonny Liston - Floyd Patterson: 2.25, 7.30, 9.30 h. La Femme Nue et Satan (D): 1.30, 6.00, 9.50 h. Continuuel de 12.50 à 11.30 h.

**EMPIRE:** - Cours métrages: 3.00 à 8.30 h. Le Tour du Tour: point (P): 2.20, 2.30, 8.30 h. Sortie à 4.30 et 11.50 h.

**IMPERIAL:** - Le Joueur sans Honie (AR) 1.00, 5.05, 9.02 h. Super: 2.12, 7.18 h. "Un Scandale à la Cour" (AR) 3.20, 7.30 h.

**LAURET:** - Nouvelles: 1.00, 4.30, 7.30 h. L'enter dans le peau (D): 1.00, 4.25, 7.45 h. Annonce: 2.30, 5.30, 9.10 h. Anodables créatures (P): 2.45, 6.05, 9.25 h.

**LAURET:** - L'Enfant des Carmelites (AR) 12.45, 3.30, 6.40, 9.45 h. Nouvelles: 2.20, 6.30 h. Robin des Bois et les Pirates (AA) CinémaScope, Couleurs: 2.25, 6.25, 9.15 h.

**REITERON:** - Théâtre "La Grenouille", Lac Beauport - The (AR) - Mouth (AR) - 8 h.

**PIGALLE:** - Chacun son Alibi (A): 12.00, 3.25, 6.34, 9.04 h. L'Amant de 5 jours (P): 1.43, 5.10, 8.40 h. Actuelles: 3.15, 8.20 h.

**PRINCESSE:** - La Reine des Barbares (A): 12.30, 6.00 h. Sujet: 2.35, 7.30, 9.30 h. Bravo (A): 2.15, 7.31 h. Konga (A): 4.35, 9.45 h.

**RIALTO:** - Nouvelles et aulet courts: 1.00, 5.00, 9.05 h. Annonce: 2.20, 5.25, 9.25 h. La Bride sur le Cou (D): 1.25, 5.30, 9.30 h. Le Grand Sam (A): 3.00, 7.05 h. Fin: 11.10 h.

**SILLERY:** - Les Rodeurs de la Plaine (AA) CinémaScope, couleurs: 8.30, 9.45 h. Interrogatoire Secret (A) 8.00 h. Fin: 11.10 h.

**VICTORIA:** - L'Explosion des Ardennes (AR): 12.30, 4.30, 7.55 h. Combat Sonny Liston - Floyd Patterson: 2.25, 7.30, 9.30 h. La Femme Nue et Satan (D): 2.30, 6.00, 9.50 h. Continuuel de 12.50 à 11.30 h.

**BIKAVILLE:** - Vacances à Paris (AR): Technicolor: 7.15 h. Nouvelles: 8.45 h. Soldat Recalcitrant (AR) 8.00 h. Fin: 11.10 h.

**CINEMA DE LEVIS:** - Autant en Emporte le Vent (A) (couleurs) 222 h. 5.00, 9.10 h. Anodables créatures (P): 2.45, 6.05, 9.25 h.

**RIALTO** JUSQU'A VEUDI SOIR

BRIGITTE BARDO dans "LA BRIDE SUR LE COU" Claude BRASSER, Jean TISLER aussi "LE GRAND SAM" (North to Alaska) CinémaScope et Couleurs! John Wayne, Stewart Granger, Capucine et Fabian

**★ LAURIER**

Deux PRIMEURS à Québec d'arrive-t-il aux enfants abandonnés.

Henri Vera, Angel Carasa  
"L'ENFANT DES CARMELITES"

Le héros légendaire dans un nouveau film débordant d'action.

LEX BARKER, dans "ROBIN DES BOIS ET LES PIRATES"  
CinémaScope - Couleurs  
Mat: 40c, Soir et Dimanche 75c Enfants, MATINEE, 40c

COMMENÇANT DEMAIN

Le petit frisson de l'aventure qui avait pu vous arriver

Marina VLADY Robert MOSSEIN  
**LES CANAILLES**  
Philippe CLAY-Claire MAURIER

Vittorio DE SICA  
Marisa MERLINI  
Marcello MASTROIANNI  
**LE MEDECIN ET LE SORCIER**

A L'AFFICHE!

**UN DRAME BOULVERSANT! L'OBJECTION DE CONSCIENCE!**

Un film de conscience... qui vous permet d'être juge et juré!  
Le film le plus discuté au Festival de Cannes!

LAURENT TERZIEFF  
SUZANNE FLOU  
HORST FRANZ

**TU NE TUERAS POINT**  
un film de CLAUDE AUTANT-LARA  
AUJOURD'HUI  
MATINEES à 2 h. 30, SOIREES à 8 h. 30, SAM. et DIMANCHE à 1 h., 3 h. 30, 6 h. et 8 h. 30

FRAIS Empire

VOUS RIGOLEREZ... BANNIREZ VOS SOUCIS DANS CETTE AMBIANCE DE GALETTE!

**DANNY KAYE**  
**DANA WYNTER**

Rires à profusion et verve divertissante d'une rare qualité!

Version française de "ON THE DOUBLE"

**La DOUBLURE du GENERAL**

MISS DIANA DORS

**AUDREY HEPBURN**

**DIAMANTS SUR CANAPES...**

EXCELLENTS FILMS EN COULEURS!

"La comédie la plus amusante présentée par Hollywood depuis nombre d'années."

**2**

DERNIER JOUR: "ADORABLES CREATURES" avec MARTINE CAROL et DANIEL GELIN. Aussi: "L'ENFER DANS LA PEAU"

**LAURET** LA 9-9340 AIR CLIMATISE

**CINEAC** COMMENÇANT AUJOURD'HUI

PLACE LAURIER, Tél.: 653-2112 AIR CLIMATISE

Films pour adultes seulement du 2 août au 8 août

**CONFIDENCES SUR L'OREILLER**  
Rock Hudson - Doris DAY

Aussi:  
**LA PRINCESSE DU NIL**  
Debra Paget - Jeffrey Hunter  
2 films en couleurs

**PRINCESSE**

Trois grands films en couleurs

Horreur: "Il devient gigantesque et fangeux!"

"KONGA"  
Michael GOUGH & Margo JOHNS  
Chasse à l'homme dans les vastes plaines de

"RIO BRAVO"  
John WAYNE & Dean MARTIN

"LA REINE DES BARBARES"  
Jacques SERNAS & Char ALONSO

**EMAPARIS** COMMENÇANT DEMAIN

Criminels de droit commun ou volontaires de la mort

JEAN-CLAUDE PASCAL  
AMALIA GADE  
dans  
**L'HOMME DE LA FRONTIERE**

**DIVISION Brandeburg**

**AUJOURD'HUI DERNIER JOUR**  
**'L'AMANT DE 5 JOURS' - 'CHACUN SON ALIBI'**

A L'AFFICHE JUSQU'A MARDI SOIR

Représentation continue de 1 h. à 11 h.; "Bye Bye Birdie": 1 h. 30, 4 h., 6 h. 30, 9 h. 05.

Vous raffolez de cette comédie musicale. Laissez tout de côté pour venir la voir! Vous sortirez du théâtre la figure réjouie!

COLUMBIA PICTURES  
A HOLMAR-SIDNEY  
**BYE BYE BIRDIE**

JANET DICK ANN MAUREEN BOBBY JESSE ED LEIGH VAN DYKE MARGARET STAPLETON RYDOLL-PEATSON SULLIVAN

IRVING BRECHTER - BYE BYE BIRDIE - MICHAEL STEWART - CHARLES STRAUSS - LEE ADAMS - DONNA WHITE  
EDWARD BRODIE - LESAR BROWN - JOHNNY GREEN - FRED HOLMWAR - GEORGE SIDNEY

Courts métrages à 1 h., 3 h. 30, 6 h., 8 h. 25.  
Mat. 75c; Dim. et Soirs: 99c

**CAPITOL**  
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

**LA FEMME ET Satan**

AVANT  
MICHEL SIMON

Attraction supplémentaire  
Aujourd'hui jusqu'à jeudi  
**SONNY LISTON** vs  
**FLOYD PATTERSON**

KEEL-LOUISE-ANDERSON  
HOLLMAN  
**LESPIONNE DES ARDENNES**

AIR CLIMATISE **VICTORIA** A L'AFFICHE AUX MEUX CINEMAS **CLASSIC**

# AU CARREFOUR DES Sports

Par Claude Larochelle



JOURNÉE SPORTIVE: Les principaux organisateurs de la journée sportive de la ligue de baseball Massicotte discutent ensemble du programme de cet événement en compagnie de Gilles Tremblay, joueur-étoile du Canadien, président de la journée sportive. Ce sont de gauche à droite, Marcel Brabant, Gilles Tremblay, Charles Dumais et Guy Massicotte.

## LA DURE TACHE DU FRAPPEUR D'URGENCE

Le géant Dick Radatz n'a pas suffi, et les Red Sox de Boston qui avaient manifesté quelque intérêt pour la première place, au début de la campagne, et qui constituaient pour plusieurs équipes de l'avenir dans la Ligue Américaine, sont maintenant à 13<sup>1/2</sup> parties des éternels meneurs, les Yankees de New York.

Il aurait fallu que les étonnantes performances de Radatz en relève aient leur pendant à l'attaque avec un frappeur de relève efficace. Un spécialiste du genre Jerry Lynch des Pirates de Pittsburgh qui récemment a recueilli son quatorzième circuit à titre de frappeur d'urgence.

Le géant des Red Sox de Boston, Johnny Pesky a découvert que Lynch avait cogné plus de circuits en un an et demi que tout le banc des Red Sox en trois ans.

Jusqu'ici Pesky n'a obtenu qu'une douzaine de points par la voie des frappeurs de relève, ce qui est une très modeste contribution. Le dernier coup de circuit des Sox, en relève, remonte à juin.

Si les Red Sox entendent connaître l'avenir que leur prédisent quelques experts, voilà un département qui devra être largement amélioré.

Les solides joueurs de banc ne se trouvent pas à la douzaine. Peu d'athlètes sont capables de se soumettre au régime de quitter le banc, refroidis par l'inaction, à la huitième ou à la neuvième manche, pour frapper un coup puissant.

## LES SORTIES EN RELEVÉ DE CAMILLE HENRY

Lynch appartient à ce groupe d'athlètes remarquables. Les autres coéquipiers de relève se recrutent ordinairement parmi des vétérans dont la résistance ne leur permet plus de figurer pendant toutes les parties régulières.

Un des plus célèbres d'entre eux est sans doute Johnny Mize qui après une longue carrière avec les Giants, s'est joint à l'alignement des Yankees ou grâce à son travail dans des situations urgentes, a donné trois championnats à l'équipe newyorkaise, il y a une dizaine d'années.

À la même époque, Dusty Rhodes, avec les Giants, connaissait quelques moments éblouissants dans le même rôle.

C'était en 1953, Camille Henry faisait le saut dans la NHL, et on disait que le géant-coach des Rangers, Frank Boucher, avait trouvé, pour le hockey, la réplique des frappeurs d'urgence.

Néglige au bout du banc, Camille profitait des punitions à l'ennemi pour faire deux ou trois présences par partie, et enfièvre 24 buts en 1953-54. Les journalistes newyorkais l'avaient alors surnommé "le Dusty Rhodes des Rangers".

Max Bentley, l'intelligent joueur de centre qui savait apprécier à sa juste mesure les talents de buteur de Camille Henry, jouait sur la pointe, attirait les joueurs ennemis vers lui, pour livrer une passe parfaite à notre concitoyen devant les filets. Les feintes les plus adroites de la NHL avaient été faites d'envoyer le cerbère à l'horizontale, et la lumière rouge s'allumait.

Un soir de cette saison-là, Terry Sawchuk eût quatre fois la victime des sorties en relève du Québécois.

## COURTE MAIS ÉBLOUISSANTE CARRIÈRE

On se souvient des frappeurs de relève Ron Northey, Dave Philley et Elmer Valo, mais peu se souviennent de la sensation des Red Sox de Boston, Del Wilber. Sa carrière, comme la plupart des coéquipiers de relève, fut de courte durée. Mais elle fut éblouissante.

Del Wilber avait toujours été un receveur-substitut. Il avait pris de la gerance dans les mineurs, avant qu'il ne fût promu, alors géant des Red Sox, au Fenway Park.

On l'arriva en 53, il fut tout de suite une sensation. Les trois premiers lancers que les artilleurs ennemis dirigèrent sur lui, furent transformés en circuits.

Le 6 mai 1953, Wilber expédiait une offrande de Billy Pierce des White Sox de Chicago dans les estrades. Employé de nouveau comme frappeur d'urgence le 10 mai suivant, il frappa un circuit contre Vic Raschi des Yankees de New York. Le jour suivant, dans une joute hors-concours contre les Giants de New York, il accomplissait une besogne semblable aux dépens du lanceur Monte Kennedy.

Wilber perdit quelque peu de son agressivité, et attendit le 20 mai suivant pour cogner un autre quatre-bats en relève. Cette fois, l'exploit fut réussi à la 14<sup>e</sup> manche contre Don Larsen qui jouait alors pour les défunts Browns de St-Louis.

Après trois semaines d'activité dans le rôle de pinch-hitter, Wilber avait six coups sûrs dont quatre circuits, en huit apparitions au bâton.

Mais Wilber n'attendit pas de devenir légendaire avant de disparaître. Il revint avec un coup de circuit en relève en août, mais s'arrêta net par la suite. Ses dernières 25 apparitions au bâton ne furent marquées que de deux coups sûrs et d'un seul point produit.

## L'Ouest triomphe de l'Est dans le tennis junior

**VANCOUVER** — (PC). — L'Ouest l'a emporté sur l'Est par huit victoires contre deux hier dans les matches d'ouverture servant à déterminer le choix d'une équipe junior de la coupe Davis pour le Canada.

Il reste encore 15 matches à jouer. Cette série accompagne les 63<sup>e</sup> championnats canadiens de tennis sur gazon.

L'équipe junior a été instituée dans le but d'encourager les jeunes joueurs et ne participe pas à des compétitions internationales.

Les résultats d'hier sont les suivants:

Tony O'Donnell, de Montréal, a défait Bob Moffat, de Vancouver, 7-5, 6-3.

Dennis Crotty, de Montréal, a défait Don McCormick, de Victoria, 1-6, 6-4, 6-4.

Bob Bardsley, de Vancouver, a défait O'Donnell, de Montréal, 6-3, 6-2.

Moffat, de Vancouver, a défait Jean Laverdure, de Montréal, 6-4, 6-4.

Bob Puddicombe, de Vancouver, a défait Barry Shakespeare, d'Halifax, 6-1, 6-2.

Cam Dalgleish, d'Edmonton, a défait Crotty, de Montréal, 6-8, 6-4, 6-4.

McCormick, de Victoria, a défait Brian Flood, de London, Ont., 1-6, 6-1, 6-1.

Puddicombe, de Vancouver, a défait Flood, de London, 6-0, 6-3.

Bardsley, Vancouver, a défait Shakespeare, Halifax, 7-5, 6-2.

Dalgleish, Edmonton, a défait Laverdure, Montréal, 6-1, 6-2.

## Claudia McPherson songe pour l'instant à devenir infirmière

**POLKESTON, Angleterre** — (PC) — Claudia McPherson, de St. James, au Manitoba, qui est devenue la plus jeune personne à jamais traverser la Manche à la nage a déclaré hier qu'elle n'avait pas d'autres ambitions dans le domaine de la natation pour le moment et qu'elle retournerait à l'école, afin de devenir infirmière.

La jeune Canadienne a parcouru la distance entre Cap Gris-Nez, en France, et Sandgate, deux milles à l'ouest de Folkestone, en un temps de 17 heures et sept minutes, mercredi.

À 17 ans et quatre mois, elle devient la plus jeune nageuse à avoir traversé la Manche. Avant elle, c'est l'Anglaise Margaret White, âgée de 17 ans et huit mois au moment de son exploit, en 1961, qui détenait le record.

Elle avait Mile White, le record appartenait à Marilyn Bell, de Toronto, qui avait réussi l'exploit à l'âge de 17 ans et dix mois.

C'était la deuxième tentative de Claudia de traverser la Manche.

Elle avait dit qu'elle avait dû abandonner après avoir passé neuf heures dans l'eau glacée. Cette fois-ci, elle a perdu 20 livres au cours de la traversée.

"Je ne pensais qu'aux sacrifices que se sont imposés mes parents pour me permettre de réaliser cet exploit, raconte Claudia. Je voulais presque les entendre m'encourager et j'ai continué. Je ne pouvais abandonner à cause de cela. Maintenant, je vais retourner à l'école et devenir infirmière. Je n'avais aucune ambition dans la natation et je l'ai atteinte."

À la maison, les parents de Claudia n'ont pas fermé l'œil depuis 17 heures mardi matin, quand leur fille s'est jetée à l'eau.

"Il nous faudra au moins 24 heures avant de nous remettre," a dit M. Claude McPherson, et nous tomberons de fatigue".

"Tout ce que je puis dire c'est que je suis extrêmement fière d'elle", a ajouté Mme McPherson.

Le grand-mère de Claudia, Mme May Ransom, attendait sur la plage quand la jeune nageuse est arrivée en Angleterre. En sortant de l'eau, Claudia a souri, d'un sourire épuisé, et a dit: "Je vais dormir durant un mois. Je ne recommencerai jamais plus cela".

Claudia a été la première personne à traverser la Manche à la nage cette année. Elle se serait la 14<sup>7<sup>e</sup></sup> à le faire, bien que seulement 96 noms soient inscrits dans les dossiers de l'Association.

Le premier à le faire aurait été Matthew Webb, en 1875.

## St-Louis gagne 3-2, et Chicago triomphe 10-2

**ST-LOUIS (PA)** — Un circuit de George Altman a permis aux Cardinals de St-Louis de l'emporter au compte de 3 à 2 contre les Reds de Cincinnati hier.

Les Cardinals s'approchent ainsi en deuxième place du classement de la Nationale, derrière les Dodgers de Los Angeles.

Curt Simmons a été crédité de sa dixième victoire contre cinq défaites.

Les Cards menaient 3 à 1 au début de la neuvième manche mais les Reds ont marqué un point.

Le circuit de Altman a le cinquième à brisé une égalité de 1 à 1.

## DES DEUX CÔTES

**MILWAUKEE (PA)** — Ellis Burton est devenu hier soir le cinquième joueur dans l'histoire de la ligue Nationale à avoir frappé des circuits du côté gauche et du côté droit dans la même partie alors que les Cubs de Chicago ont triomphé des Braves de Milwaukee par 10-2.

Steve Boros et Jim Schaffer ont également frappé des circuits pendant que Larry Jackson lançait une partie de huit coups sûrs pour sa douzième victoire.

Burton, qui a joué à Toronto et à Louisville l'an dernier, a frappé son premier circuit contre le gaucher Denny Lemaster à la première manche et son deuxième contre le droitier Ron Piché à la septième reprise.

Chicago a remporté son cinquième succès consécutif en battant Cincinnati 10-2 hier.

Milwaukee a gagné 10-2 contre les Cardinals de St-Louis.

San Diego a gagné 7-6 contre les Dodgers de Los Angeles.

Los Angeles a gagné 1-0 contre les Giants de New York.

San Francisco a gagné 1-0 contre les Pirates de Pittsburgh.

Washington a gagné 1-0 contre les Orioles de Baltimore.

Atlanta a gagné 1-0 contre les Braves de Milwaukee.

Cincinnati a gagné 1-0 contre les Cardinals de St-Louis.

St-Louis a gagné 3-2 contre les Reds de Cincinnati.

Chicago a gagné 10-2 contre les Braves de Milwaukee.

Milwaukee a gagné 10-2 contre les Cardinals de St-Louis.

San Diego a gagné 7-6 contre les Dodgers de Los Angeles.

Los Angeles a gagné 1-0 contre les Giants de New York.

## La ligue Massicotte se voit refuser le stade municipal

Marcel Brabant, étant général de la ligue de baseball Massicotte, a profité d'une conférence d'information, hier, chez Molsen, en annonçant la journée sportive de la ligue qui aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre au parc Marchand, pour déplorer une situation "qui persiste depuis quelque temps et qui nuit considérablement au baseball à Québec".

### DEMANDE REFUSEE

Après avoir divulgué les détails de la journée sportive de la ligue Massicotte, Brabant a expliqué que le groupe de la ligue Massicotte avait fait une demande par écrit pour obtenir le stade municipal pour y présenter cet événement, et il a déploré le refus de la municipalité. Le stade municipal a été refusé à la demande "sans y accorder le moindre intérêt, sous prétexte que les joutes de la ligue Provinciale et de la ligue Junior de baseball étaient deux raisons majeures pour motiver leur refus".

### BASEBALL

LIGUE AMÉRICAINNE	
Boston à Baltimore (plus)	
<b>Ligue Nationale</b>	
Cincinnati 3, St-Louis 3	
Chicago 18, Milwaukee 2	
<b>Ligue Internationale</b>	
Columbus à Richmond (plus)	
Syracuse à Jacksonville (plus)	
Indianapolis 5, Buffalo	
Toronto 8, Arkansas 2	
Rochester 4, Atlanta 6	
<b>Ligue Provinciale</b>	
Piassville 6, Indiens 3	
<b>Ligue du Saguenay</b>	
Québec 4, Jonquières 3	
Arvida 1, Châteauguay 2	

LIGUE AMÉRICAINNE				
New York	60	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	58	P	58	8
Chicago	58	P	58	8
Baltimore	58	P	58	8
Minnesota	49	P	49	10 1/2
Boston	31	P	31	13 1/2
Cleveland	30	P	30	14 1/2
Los Angeles	28	P	28	16
Kansas City	28	P	28	16
San Francisco	28	P	28	16
Pittsburgh	27	P	27	17

LIGUE NATIONALE				
Los Angeles	60	P	Moy.	Diff.
San Francisco	60	P	60	4 1/2
St-Louis	60	P	60	4 1/2
Chicago	57	P	57	8 1/2
Cincinnati	57	P	57	8 1/2
Los Angeles	56	P	56	9 1/2
Milwaukee	54	P	54	11
Pittsburgh	52	P	52	11 1/2
Houston	41	P	41	24
New York	33	P	33	31 1/2

**ATELIER D'AIGUISAGE ET DE REPARATIONS**

- Aiguillage de toutes sortes et de tous genres d'outils
- Réparation d'outils électriques
- Atelier des mieux équipé — ouvrage garanti

Livraison dans toute la ville et la banlieue

**LIMERIE DE QUÉBEC ENR.**

7 St-Vallier est, coin Blvd Lenguelier — Tél. : 529-2004

**LA GARANTIE KELLY-SPRINGFIELD**

1. Garantie contre les risques de la route: Tous les pneus Kelly sont garantis contre tous les risques de la route — éclatement, fissures de la carcasse, coupures... à l'exception de perforation, réparables. La garantie est limitée au propriétaire réel pendant le nombre de mois spécifié.

2. Garantie pendant toute sa durée: Tous les pneus Kelly sont garantis contre tous les défauts de matière d'œuvre et de matières premières sans limite de durée ou de mileage.

Tous les ajustements sont basés sur l'épaisseur originale de la bande de roulement et les prix courants Kelly-Springfield.

**pour des voyages sans inquiétude... KELLY PNEUS**

RECHERCHER CETTE ENSEIGNE DE QUALITÉ KEZ

**MICHAUD TIRE SERVICE LTD.**

533, 1<sup>ère</sup> AVENUE, LIMOILOU

Québec — Tél. : 529-1791

**PORTENEUF CHAMPION:** Les Aigles de Portneuf sont champions de la ligue Massicotte. Sur la photo, de gauche à droite, première rangée, Robert Thibodeau, Marcel Petitclerc, Camille Marcotte et Gilles Leclerc. Debouts, dans le

même ordre: Marcel Brabant, Clément Brière, Jean-Charles Hardy, Reynald Giroux, Guy Massicotte, Guy Langlois, Rossair Langlois, Jean-Louis Marcotte, Michel Bédard, Pierre Caron, Mendoza Jabin, Raymond Jabin, Marcel Parreault, Gilbert Bergeron et Lucien Marcotte.

**RHUMS**

- NAVY RUM
- WHITE CAP
- PALM BREEZE

**Lamby**

Lamb's Rum Company Limited — Montréal



MOMENT DE DÉTENTE : La fameuse traversée à la nage du lac St-Jean réunira demain plusieurs concurrents de pays étrangers comme ces deux Égyptiens, Abdel Latif Abou Heif (à gauche) et

Mohamed Aly qui sont de redoutables compétiteurs. La traversée d'une distance de 24 milles sera disputée entre 20 fameux nageurs dont le Hollandais Herman Willemse, vainqueur de l'an dernier.

Traversée du lac St-Jean

# Camarero ne veut pas abandonner cette fois

Alfredo Camarero a une revanche à prendre, et ce n'est pas le genre d'athlète qui se laisse abattre par un revers. Camarero en veut aux capricieuses vagues et aux courants inattendus du lac St-Jean qui l'avaient obligé à retirer de la course l'an dernier.

Le nageur de Buenos Aires est d'ailleurs en excellente forme physique, après avoir participé au marathon d'Atlantic City où il s'est classé sixième cette année. On le considère comme l'un des meilleurs nageurs du monde. L'Argentin est âgé de 36 ans. Champion de son pays, il fut deux fois gagnant de la course Capri-Napoli.

La traversée internationale du lac St-Jean, avec les précédents établis par Herman Willemse un peu partout dans le monde, devient un défi véritable aux meilleurs nageurs de l'univers. Et c'est avec beaucoup de sérieux que les champions internationaux doivent se mettre à l'entraînement pour rivaliser avec "le Hollandais volant", comme on le désigne maintenant.

Pour sa part, en deux jours, le nageur Pierre Bourdon a participé à deux marathons de nage. Samedi, il a vivement impressionné les connaisseurs lors de l'épreuve de qualification dans la rivière Aeschuampouchouan, à St-Félicien. Cette course de cinq milles lui a permis de faire accepter son enre-

gagement à la Traversée internationale du 3 août. Dimanche dernier, Bourdon a participé au marathon du Saguenay et il s'est classé deuxième, quelques minutes seulement après Louis Chiasson, de Toronto, qui a fait le trajet en 7 heures et demie.

Pierre Bourdon a déjà participé à la course de Toronto, mais c'est la première fois qu'il s'attaquera aux 24 milles du lac St-Jean.

Pittsburgh bat Cleveland, 7-1

Pittsburgh (N) 418 100 100-7 12 3 Lee et Brandt; Olson, Cuellar 4 et Cleveland (A) 009 010 000-1 4 1 Lawrence, Perdan; Olson, Circuito; Lynch, Francona, Clendenen.

OUVERTURE AU PUBLIC  
**Club de golf (Municipal) Métropolitain**  
 ROUTE DE LA PROMENADE — ANCIENNE-LORETTE  
 Admission : fins de  
 9 trous \$150 18 trous \$250 semaine et  
 jours de Fêtes .50 add.  
 Equipement à louer et coupons de pluie

## VENTE ET ENTRETIEN DE TOUT pour VOTRE VOITURE!



### ALIGNEMENT DES ROUES AVANT EXACT GRÂCE À L'OUTILLAGE ÉLECTRONIQUE "BEAR"

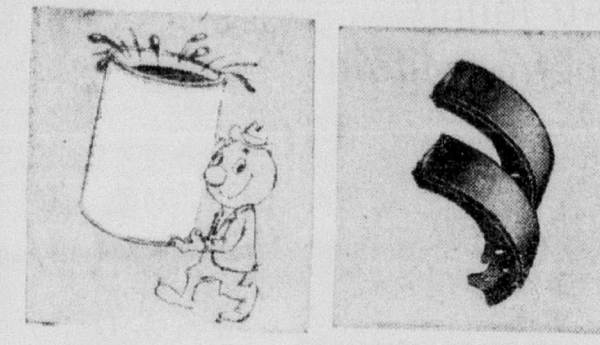


**\$5.88**  
 ORD. 10.00  
 OFFRE VALABLE AUJOURD'HUI, SAM. ET LUN.  
 VERSEMENTS FACILES — DITES SIMPLEMENT "PORTEZ À MON COMPTE!"

- NOUS VERIFIONS ET REGLONS
- CHASSE
  - CAMBRURE
  - BOITE DE DIRECTION
  - PINCEMENT
  - ECARTEMENT
  - RAYON DE VIRAGE

Ne manquez pas cette opportunité remarquable d'économiser et de doter votre voiture d'une direction sûre. Vos pneus dureront plus longtemps. Vous pouvez vous fier aux alignements Western, car il n'y a pas d'a peu près. Des experts dans ce domaine, grâce à un outillage ultra-moderne, exécutent chaque alignement à toute épreuve. (Pièces en supplément si nécessaire). Satisfaction garantie ou votre argent promptement remis!

### LES MEILLEURES VALEURS DE PNEUS AU CANADA



EPARGNEZ SUR HUILE EN VRAC DANS VOTRE PROPRE BIDON STANDARD S.A.E. 10, 20, 30 77¢

EPARGNEZ SUR SABOTS DE FREIN  
 Qualité égale à ceux des voitures neuves, mais à meilleur marché. Disponibles pour la plupart des voitures ordinaires et étrangères. Garanties jusqu'à 12,000 milles.  
 295 ECH. VAUT 7 fois \$4.00

PLUS BAS PRIX QUE JAMAIS!  
 CEINTURES DE SÉCURITÉ  
**3.88** ord. 5.98

- APPROUVÉES PAR C.S.A., FORCE TOTALE 5,000 LBS
- FONCTIONNEMENT INSTANTANÉ — BOUCLES EN MÉTAL
- CEINTURES NYLON 100%, BOUCLES COMPLETEMENT REGLABLES.

AUSSI PEU QUE **8.95** ECH.  
 SEULEMENT \$1 DE PLUS SANS ECHANGE

SÛRETÉ D'ABORD! ACQUITTEZ PLUS TARD!

### Grand Spécial au Bar Essence

**SEAU et PELLE**  
 SEULEMENT 25¢ AVEC L'ACHAT DE \$2.50 D'ESSENCE WESTERN  
 BAR ESSENCE OUVERT 24 HEURES 7 JOURS PAR SEMAINE  
**.25**  
 VAUT 49¢

WESTERN AUTO CENTRE  
 VENTE ET ENTRETIEN DE TOUT POUR VOTRE AUTO!  
**825 DES CAPUCINS**  
 Au coin du Chemin de la Canardière (voisin de "Dominion")  
 GARAGE OUVERT 8 a.m. — Tél.: 529-1203  
 Magasin ouvert 8h.30 a.m. du lundi au jeudi et samedi jusqu'à 6h. p.m. Vendredi 9h.30 p.m. **529-0528**

## Ronde préliminaire en vue du tournoi de tennis

C'est ce soir que débute au Club de Tennis des Employés Civils et au Club de Tennis St-Martyrs la ronde préliminaire de la grande semaine de tennis qui sera présentée à Québec à partir de lundi.

Une soixantaine de joueurs de Québec et de la région participent à cette élimination et une trentaine d'entre eux seront admis au premier round du tournoi proprement dit. Seul Jacques Giguère, le champion local, a été exclu de cette ronde. Aucun autre joueur n'a été semé et les participants ont été tout simplement tirés au hasard.

On avait annoncé la venue de Justina Bricka et Vickie Palmer chez les dames mais elles ne pourront malheureusement pas venir parce que l'Association américaine de tennis leur refuse le droit de sortir des États-Unis. Des démarches spéciales faites par le président de l'Association canadienne de tennis auprès de l'organisme américain, en plus de celles faites par le club même, n'ont donné aucun résultat.

Voici le calendrier de la ronde préliminaire:

### AU CLUB STS-MARTYRS

- 8:00 HEURES  
 1-Paul Roberge vs Pierre Paradis

## Les Alouettes gagnent 23-16

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal sont revenues de l'arrière pour l'emporter au compte de 23 à 16 sur Hamilton dans une joute d'Exhibition de la Conférence de l'Est de football, hier soir.

Le bloqueur Bobby Jack Oiler a mené les Alouettes à la victoire avec deux placements et deux conversions, devant 19,789 spectateurs.

Mary Luster et Don Clark ont réussi des touchés alors que Ferdie Burkett a obtenu un simple et Ed Nickla un touché de sûreté.

Le demi-arrière Tommy Grant et Jamie Caleb ont réussi des touchés pour Hamilton, tous deux convertis par Don Sutherland, qui a également réussi deux simples.

Les deux équipes se feront de nouveau face à Hamilton le 10 août à l'ouverture du calendrier de la Conférence de l'Est.

## Jim Ferree en tête dans le tournoi de St-Paul

St-Paul (UPI) — Jim Ferree a joué hier une ronde de 64, huit coups en bas de la normale, pour prendre une avance d'un coup sur Don Fairfield en tête du tournoi de golf de St-Paul après la première ronde. C'est un tournoi d'une valeur de \$35,000.

Ferree, qui travaille comme "pro" dans un club de Corona, Cal., n'a pas gagné un seul tournoi depuis sa victoire de 1958 dans le tournoi omnium de la Colombie-Britannique. Il a joué hier deux rondes de 32 sur le parcours du club Keller d'une longueur de 6,600 verges. Fairfield, qui joue 33 sur les premiers neuf trous, vit l'un de ses coups roulés à arrêter à un pied de la coupe au 18e trou. Il joua 32 sur le chemin du retour. A 66, deux coups en arrière du meneur, on voit Jerry Barber, le champion de la P.G.A. en 1961, tandis que Jack Rule de Cedar Rapids, Iowa, et Jerry Pittman de Tulsa, Oklahoma, sont sur un pied d'égalité à 67.

Parmi les grands champions qui ne sont pas inscrits dans le tournoi, il y a Arnold Palmer, Gary Player et Jack Nicklaus. Ferree, qui a gagné seulement \$4,698.28 cette année sur la tournée professionnelle, a joué huit "birdies" hier et aucun bogey. Au 18e trou, il a manqué un coup roulé de dix pieds qui lui aurait donné un "eagle". Doug Sanders, le champion de l'an dernier avec un total de 269, 19 sous la normale, a réussi une première ronde de 70. A 68, on voit Randy Glover de Florence, S.C., Raymond Floyd de Fayetteville, N.C., Tommy Jacobs de Bermuda Dunes, Cal. John Cook de Minne-

## Au tennis à Sillery

Le tournoi Paquet qui se déroule actuellement sur les courts du Club de Tennis Sillery a atteint les semi-finales.

Bien qu'il n'y eut aucune surprise à venir jusqu'ici, les concurrents ont joué d'une façon spectaculaire. Les jeunes Jack Hériset et Paul Roberge se sont encore distingués par leur magnifique jeu en double, en battant J. Robitaille et G. Goulet, 8-6 et 6-3, pour mériter le droit de passer en semi-finale.

J. Giguère et M. Lortie ont passé en semi-finale en battant A. Côté et R. Pelletier, 6-3, 6-4. M. Blondeau et J.-Y. Laurin ont eux aussi atteint la semi-finale en l'emportant sur leurs adversaires R. Langlois et P. Delage 6-1, 7-5.

Les semi-finales se joueront ce soir. Une invitation spéciale est faite à tous les amateurs de tennis de la ville pour aller voir ces matches qui promettent d'être étonnants.

Voici le calendrier des matches pour aujourd'hui.

- 6:00 — J. Gagnant, J. Pouliot — R. Potvin  
 A. Dechavigny — J. Marois  
 vs M. Blondeau — J.Y. Laurin

7:30 — J. M. Lortie — J. Giguère vs J. Hériset — P. Roberge.

## Grand marathon de nage sur le lac St-Joseph

Le Club Nautique St-Louis invite tous les nageurs à participer à la traversée du lac St-Joseph qui aura lieu dimanche, le 11 août à 3.00 heures p.m. pour l'obtention du championnat de la région de Québec.

Ce concours est ouvert aux garçons et filles amateurs n'ayant jamais participé à une course professionnelle et mettra à l'épreuve deux trophées "Challenger" Molson (Québec) Ltee et plusieurs autres trophées.

Le départ du parcours de trois milles aura lieu en face du Club Nautique du Lac-St-Joseph, pour se terminer au Club Nautique St-Louis (via Duchesnay).

Les concurrents devront se rapporter à l'endroit du départ, une heure avant la course, soit pour 2.00 hres p.m. Chaque nageur devra avoir son rameur qui le suivra sur le parcours.

## Matches remis à South Orange

SOUTH ORANGE, New Jersey (UPI) — Margaret Smith d'Australie, championne de Wimbledon, et Maria Bueno du Brésil, semée quatrième, furent les deux seules joueuses à atteindre la ronde quart de finale des simples féminins, hier, avant que la pluie force la remise de tous les autres matches à l'affiche aux championnats de tennis Eastern.

Mlle Smith a perdu seulement quatre parties en battant Nadine Netter de Scarsdale, New York, 6-2, 6-2 tandis que Mlle Bueno a triomphé de Carol Wright de Brooklyn, 6-4, 6-2.

## Dunlop défait Davis 6-3, 6-2

MONTREAL (PC) — Scott Dunlop, d'Ottawa, a défait John Davis, de Montréal, au compte de 6-3, 6-2, pour gagner le titre chez les jeunes de 12 ans aux championnats provinciaux juniors à Mont-Royal.

Dans la classe des 14 ans, Wes Spence, de London, passe en finale, alors que dans la classe des 16 ans, Don Young, de London et Terry Leach, d'Ottawa font de même et Michael Hammond d'Ottawa, passe en finale dans la classe des 18 ans.

Jim Ferree, Corona, California	32-32-64
Don Davis, Pasadena, Calif.	32-32-65
Jack Rule Jr., Cedar Rapids, Iowa	34-32-66
Jerry Pittman, Tulsa, Oklahoma	34-33-67
Randy Glover, Florence, S.C.	35-33-68
Florence, Caroline du sud	35-33-68
Raymond Floyd, Fayetteville, Caroline Nord	34-34-68
Tommy Jacobs, Bermuda Dunes, Calif.	33-35-68
John Cook, Minnetonka, Minn.	35-33-68
Bruce Crampton, Sydney, Australie	34-34-68
Jack Rule, Cedar Rapids, Iowa	33-33-68
Al Kelly, Orlando, Floride	34-33-69
Jack O'Keefe, Santa Maria, Californie	36-33-69
Don Essig, Indianapolis, Indiana	35-34-69
Jimmy Ponce, Chino, Californie	35-34-69
Don Finsterwald, Tequesta, Floride	35-34-69
Miller Barber, Texas	34-35-69
Jerry Steelsmith, Ojai, Californie	36-33-69
Terry Dill, Hot Springs, Arkansas	34-35-69
Ken Venturi, Crystal River, Floride	34-35-69
Tom Shaw, Portland, Oregon	37-33-70
Corys Dahl, St. Paul	35-35-70
Bo Winninger, Oklahoma City	36-34-70
Ray Hawkins, El Paso, Texas	36-34-70
Don Sanders, Corona, Californie	34-36-70
Bob McClester, Los Angeles	35-38-70
Joe Kirkwood, Studio City, Californie	37-33-70
Los Angeles	34-36-70
Harold Williams, Tuscaloosa, Alabama	35-35-70
Pete Brown, Los Angeles	36-34-70
Bob Keller Jr., Chaska, Minnesota	36-34-70
Duff Lawrence, Studio City, Californie	34-36-70
Jimmy Clay, Huntington Beach, Calif.	33-37-70
Tommy Bolt, Florida	35-38-70
(*)-signifie amateur.	

**3 SEULEMENT**  
**CONVERTIBLE**  
 Renault "CARAVELLE"  
 Spécial : 1963  
**\$2,595.00**  
 12 mois de garantie ou 12,000 milles  
**CARETTE AUTOMOBILES**  
 2060 Boul. CHAREST OUEST. TEL.: 681-7371

## Dans le monde du Sport par Léonce Jacques



### VERITABLE VOYAGE SUICIDE

Les Giants de San Francisco, qui ont remporté l'an dernier le championnat de la ligue Nationale de baseball et qui ont confiance de pouvoir en faire autant encore cette année, entreprennent aujourd'hui à Chicago un voyage que l'on peut facilement regarder comme leur plus important voyage de la saison.

A l'heure actuelle, les Giants sont à la poursuite des Dodgers et c'est une poussée de neuf victoires consécutives qu'ils viennent de connaître avant cette défaite en 14 manches contre les Phillies de Philadelphie mercredi soir.

Aujourd'hui, contre les Cubs, les champions de la Nationale commencent une série de seize parties comme club visiteur et tout le monde sur l'équipe, à compter du président Horace Stoneham jusqu'à la mascotte, sait que la tenue du club au cours de cette tournée pourrait bien décider pour de bon de la course au championnat.

Si les Giants s'en tirent bien dans cette tournée, leurs chances sont bonnes. Dans le cas contraire, leurs parts ne vaudront pas trop cher. Actuellement, les Dodgers jouissent d'une avance de quatre parties et demie en tête de la ligue mais tous les partisans des Giants se souviennent que les mêmes Dodgers avaient une avance de quatre parties l'an dernier, avec seulement sept parties à jouer, et on sait ce qui arriva.

C'est Stoneham lui-même qui disait hier: "Les Dodgers peuvent facilement encore être rejoints, surtout quand on considère le fait que nous avons encore une cinquantaine de parties à jouer".

"Nous jouons du bon et du mauvais baseball", ajouta le président des Giants, "mais nous devrions nous stabiliser et ne jouer que du bon baseball d'ici la fin de la saison".

Quant à Al Dark, le gérant de l'équipe, il a assez d'expérience pour savoir que la lutte ne sera pas facile et à venir jusqu'à aujourd'hui, il a fait preuve d'assez de prudence pour ne faire aucune déclaration. "Pas de commentaire", répond-il régulièrement aux journalistes, chaque fois que ces derniers cherchent à obtenir son opinion sur la course au championnat, la tenue de son équipe ou encore sur les chances des Giants.

Aujourd'hui, Dark peut se dire satisfait de la tenue de types comme Harvey Kuenn, Willie McCovey et Jose Pagan. Willie Mays connaît d'excellentes journées mais il ne fait pratiquement rien le lendemain. Felipe Alou et Orlando Cepeda ne donnent pas le rendement dont on pourrait attendre d'eux.

Dark se croise les doigts, tout en espérant que tout le monde va commencer à bien jouer en même temps. Tous ses problèmes seraient automatiquement réglés.

### ICI ET LA DANS LE SPORT

Il est maintenant officiel que c'est le vétéran joueur de défense Jack Evans des Black Hawks de Chicago qui remplacera Billy Reay comme pilote des Bisons de Buffalo en vue de la prochaine saison de hockey. Evans a vu le jour il y a 35 ans dans les Galles du Sud et il était l'un des rares joueurs de la Nationale nés en dehors du Canada... Evans agit comme joueur-instructeur à Buffalo...

Les dirigeants de l'Association Australienne de tennis sur gazon auraient bien aimé trouver un commanditaire en vue des matches de la finale de la coupe Davis qui seront joués dans ce pays en décembre prochain mais on s'est frappé le nez sur la porte à venir jusqu'à aujourd'hui... Ces rencontres de la coupe Davis seront jouées à Adelaide du 26 au 28 décembre...

L'organisation World Boxing Association a suivi l'exemple du magazine Ring en faisant descendre Floyd Patterson parmi les aspirants au titre mondial des poids lourds mais la World Boxing Association s'est révélée plus sévère que le Ring en classant Patterson au septième rang... Alors que le Ring s'était contenté de le faire descendre au quatrième rang... Selon la W.B.A., Henry Cooper et Zora Folley passent maintenant avant Patterson...

Le promoteur de lutte Allen Mitchell a été vu hier à la piste de courses de Québec et on parle de plus en plus de la présentation d'un grand tournoi de lutte qui serait présenté à l'extérieur au début de septembre...

Dix amateurs prendront le signal du départ dimanche soir à la piste de Québec à l'occasion de la deuxième tranche du Circuit Juvenile Canadien... Il est entendu que cette classique sera courue en deux épreuves et que le cheval qui aura réalisé le meilleur temps sera déclaré vainqueur... Maintenant qu'il a été officiellement vendu à Gerry Champagne, l'ambieur Wil Diamond sera conduit par Marcel Dostie dimanche...

Pour la première fois que l'instructeur Jim Trimble pilotait ses Alouettes contre ses anciens Tiger Cats de Hamilton, on devra admettre qu'il s'en est bien tiré... A cause d'un manque d'argent, les clubs de la ligue Junior de baseball ont été obligés de mettre fin plus tôt que prévu à leurs activités régulières mais on espère quand même organiser une série éliminatoire.

## Palafox perd par défaut au tournoi canadien

VANCOUVER (PC) - Le favori mexicain Antonio Palafox a perdu par défaut contre le Canadien Keith Carpenter, hier, en quart de finale au tournoi canadien de tennis, quand il a appris que son père venait de mourir au Mexique.

La nouvelle a été annoncée à la foule au milieu d'une rencontre enlevante.

Le capitaine de l'équipe mexicaine, Poncho Contreras, s'est avancé sur le court, a expliqué la situation à l'arbitre et a accompagné Palafox à un appareil téléphonique.

Le Mexicain avait gagné le premier set 12-10, Carpenter avait gagné le second 6-1 et c'était 4-1 en faveur du Mexicain quand on a interrompu la rencontre.

Contreras a ajouté qu'il espérait accompagner Palafox à Guadalajara ce matin, vendredi. Il ignore encore si son coéquipier pourra participer à la rencontre de Los Angeles du 16 au 18 août.

Cette victoire de Carpenter lui permet de rencontrer en semi-finale aujourd'hui François Godbout, de Waterloo, au Québec, qui l'a emporté hier 6-1, 6-2 contre Tom Brown, de San Francisco.

Hier, Bob Bédard de Sherbrooke a défait Horst Ritter, de Los Altos, Californie, 7-5, 6-2.

Bernadette, St-Romuald et du Patro de Lévis.

Le tournoi a reçu une approbation favorable de l'extérieur de Québec et l'on attend des équipes des régions de Montmagny, Thetford-Mines et de la Beauce.

L'inscription des clubs se terminera demain le 3 août à minuit et les dirigeants procéderont dès le lendemain. Les propriétaires ou gérants d'équipes qui désirent inscrire une équipe sont priés de procéder sans retard.

Les demandes peuvent être adressées à Armand Côté, président du Tournoi, 426, Latourcelle, Québec ou M. Jules Mathieu, 5, rue Barras, Lauzon.

Un magnifique trophée "DOW" est l'enjeu de ce tournoi Régional sans oublier les magnifiques prix qui seront offerts.



IL CHANGE DE MAINS: Le brillant ambieur de deux ans Wil Diamond, conduit sur cette photo par Del McTavish, a été vendu au cours de la journée d'hier au sportif montréalais Gerry Champagne qui a déboursé la jolie somme de \$43,000, pour acquérir ce coursier considéré comme l'un des meilleurs prospects de l'heure dans le monde des courses sous le harnais tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Il était la propriété de McTavish.

## Liston devra abandonner son idée de promoteur

PHILADELPHIE (UPI) - La Commission Athlétique de Pennsylvanie s'est dite prête, hier, à accepter qu'un combat de championnat poids lourd soit disputé ici le mois prochain entre Sonny Liston et Cassius Clay, à la condition toutefois que Liston consente à se retirer comme promoteur avec les frères Bob et Jim Nilon.

L'accord restera en suspens toutefois en attendant le retour de Liston de St-Louis en fin de semaine.

Un désagrément a cependant été noté à une réunion dans le bureau de la Commission lorsque le commissaire Alfred M. Klein a annoncé que Jack Nilon avait démissionné comme conseiller de Liston pour des raisons personnelles. Nilon a plus tard déclaré à ses quartiers de Chester, Pennsylvanie, qu'il n'avait que songer à démissionner.

"Si je croyais que ma présence peut nuire à la promotion du combat, je me retirerais", a-t-il dit, ajoutant qu'il ne prendrait aucune décision avant d'en avoir parlé avec Liston personnellement.

Bob et Jim Nilon, les frères de Jack, et Liston doivent s'occuper de promouvoir le combat de championnat par l'entremise de la corporation Intercontinental Promotions Inc., dont Liston est le président et détient 47 1/2 pour cent des parts.

La Commission avait décidé à Harrisburg, mercredi, que Intercontinental Promotions Inc., ne pouvait promouvoir la bataille à cause de la situation de Liston avec la firme.

Le procureur général de l'Etat, Walter E. Alessandrini, avait fait remarquer que le code athlétique de l'Etat défend à un promoteur qui a un permis, d'avoir un intérêt financier quelconque dans un boxeur.

Bob Nilon a déclaré qu'il désapprouvait un tel règlement mais qu'il ne s'y opposerait pas. Au lieu de cela, a-t-il ajouté, lui et Jim Nilon s'occuperont de la promotion du combat soit en tant qu'individu soit comme associés. Intercontinental serait donc éliminé entièrement de la promotion.

Il était évident toutefois, que toute décision finale devra obtenir l'approbation de Liston. Il semble qu'une déclaration en ce sens sera faite lundi.

Klein et Bob Nilon ont dit toutefois, qu'ils croyaient que le champion poids lourd accepterait la décision de jeudi dans le but de présenter le combat ici, plutôt que dans une autre ville, probablement le 30 septembre.

Il a également été annoncé à la réunion que les 11 supporters financiers de Clay ont accepté en principe la tenue du combat de championnat avec Liston cette année.

Bob Nilon a dit qu'il avait déjà reçu des demandes d'achat

## Victoire du Parc Marchand

JONQUIERE (Spécial) - Le Parc Marchand a déclenché un assaut décisif de trois points à la troisième manche pour briser l'égalité, et décrocher une victoire de 4-2 aux dépens du club de Jonquière hier soir.

Avec cette victoire, le Parc Marchand continue de talonner le club Chicoutimi, qui a gagné hier contre Arvida, par une demi-partie, en deuxième place de la ligue Régionale de baseball du Saguenay.

Un coup de deux buts de Jacques Lachance a produit deux des trois points du Parc Marchand à la troisième manche, tandis que Jackie Leclair a fait compter l'autre avec un double également.

Jean-Louis Cimon a tenu ses adversaires à quatre coups sûrs tandis que ses coéquipiers en ont frappé cinq, pour mériter sa neuvième victoire de la saison contre quatre défaites.

Le perdant Granger, a subi sa troisième défaite en onze jouées.

Québec 013 000 000-4 5 5  
Jonquière 010 100 000-2 4 3

## Plessisville défait les Indiens par 6-3

Dans une intéressante partie de la Ligue Provinciale, disputée, hier soir, au stade municipal, les Indiens de Québec ont été sérieusement touchés dans leurs espoirs de gagner le championnat, en baissant pavillon 6-3, contre les meneurs du circuit, les Braves de Plessisville. A la suite de cet échec, les locaux sont tombés à 3-1-2 parties de la tête.

La rencontre chaudement disputée n'a été réglée qu'à la toute dernière manche, alors que le Plessisville chassait Jean Lemelin de la boîte, et comptait trois points, pour briser une égalité de 3-3.

Les deux clubs ont obtenu 10 coups sûrs chacun, mais les Indiens ne surent pas frapper en temps opportun. C'est ainsi que René Ouzilleau qui cogna trois coups sûrs, dont un double, en quatre voyages au bâton, alors que les sentiers étaient déserts, frappa dans les mains du lanceur, alors qu'il avait deux coéquipiers sur les buts, à la huitième manche.

Ce fut l'histoire de la partie dans laquelle le lanceur perdant Jean Lemelin n'eut rien à se reprocher. Il limita ses adversaires à 7 coups sûrs en 8-1-3 manches, se mérita 10 retraits au bâton, et n'accorda que deux buts sur balles.

C'est après avoir donné un simple à Willie Mastin et un but sur balles à Jean-Paul Salvail que le gérant Terry McKeaney décida de le retirer de la joute, avec un homme de retiré, à la neuvième manche. Lee Nicholas qui le releva fut immédiatement accueilli par trois coups sûrs con-

scritifs du Plessisville, bons pour trois points.

Le crédit de la victoire est revenu à Réal Boissonneault qui tout en espaçant 10 coups sûrs, a retiré 6 frappeurs des Indiens sur des prises.

Les Indiens avaient pris les devants 1-0 à la troisième manche, mais les Braves égalaient le compte dès la manche suivante. Un atirapé de toute beauté réussit par le champ gauche Marc Lapointe sur le coup dans la clôture de Serge Tanguay termina cette manche, et priva le Plessisville d'un autre point.

Outre les trois coups sûrs de René Ouzilleau qui occupe le premier rang des frappeurs de la Ligue Provinciale avec une moyenne de 371, l'arrêt-court Pierre Crépault figura avec avantage au bâton, pour les Indiens, avec deux simples en quatre apparitions. Noël Biais a été le meilleur coéquipier des visiteurs avec trois coups sûrs.

La Ligue Provinciale poursuit ses activités, ce soir, au stade municipal, alors que les Indiens

et les Athlétiques en viennent aux prises. André Fontaine (6-1) fera face à Pierre Deslauriers (2-1).

Plessisville 000-100-023-6-10-3  
Indiens 001-010-010-3-10-3

Boissonneault et Vaillancourt; Lemelin, Nicholas (9) et Moreau. Lanceur gagnant: Boissonneault, lanceur perdant: Lemelin.

## Tournoi à St-Georges

ST-GEORGES - Un fort montant en bourses et un imposant trophée sera remis aux gagnants du tournoi de balle-molle qui mettra aux prises seize clubs de la province, demain et dimanche, à St-Georges de Beauce.

Les rencontres débiteront en effet à 1 heure p.m., sur le terrain de l'Ecole Supérieure, à St-Georges-Ouest. Les meilleurs clubs de la Province seront présents; on annonce notamment ceux de Shawinigan, de Drummondville, de Sherbrooke, de Lévis, de Québec, de Thetford, de St-Sylvestre, de Montmagny et de St-Georges.

La Beauce pour sa part sera représentée par une seule équipe; celle-ci sera composée de joueurs étoiles de la ligue senior et sera renforcée par un excellent lanceur. Le tournoi intéressera vivement tous les vrais amateurs de balle-molle de la région, puisque ceux-ci seront à même de voir à l'oeuvre les plus brillants lanceurs.

...la preuve que le Québec a bon goût

Le jury international des Olympiades Mondiales de la Bière a attribué son Prix d'Honneur à la Brasserie Dow du Québec à ses assises tenues à Cologne en 1963. Ce prix—le seul remporté par une brasserie du Québec—confirme le choix d'une clientèle québécoise de plus en plus nombreuse.

**Dow** la bière couronnée de succès

# Dans la balle-molle

## LIGUE COMMERCIALE

L'Anglo Canadiens et le Le grade ont remporté la victoire par voie de blanchissage lors du programme double de la ligue commerciale disputé hier soir au Parc Ferland.

Dans la première partie les champions de la cédille régulière Anglo Canadiens ont enfilé huit points dans les deux dernières manches pour faire subir un échec de 9-0 à l'Action. Tandis que dans l'autre joute, les joueurs du Steinberg's ont abandonné la rencontre dès la première manche ne pouvant aligner le nombre suffisant de joueurs pour continuer la partie à la suite d'une blessure subie par un de leurs joueurs. A ce moment là le Le grade détenait une avance de 7 à 0.

Dans la rencontre mettant aux prises l'Anglo et l'Action Guy Chabot a lancé une bonne partie espacant cinq coups sûrs tout en n'accordant aucun but sur balles. Pour l'Anglo, Jacques Cyr, René Thibault et Jack Andrews se sont tout particulièrement signalés avec chacun deux coups sûrs. Andrews obtenant pour sa part un deux-but et un circuit. Pour l'Action, Bob Plante et Charles Roy ont fait de même avec chacun deux deux en trois.

## CLASSEMENT

Anglo	P	G	N	Moy
Anglo	10	13	4	1.275
Le grade	10	13	4	1.275
Steinberg's	10	13	4	1.275

## LIGUE DE QUEBEC-OUEST

Le Schuler's Chips a compté à 13 reprises dans les trois premières manches pour remporter une victoire de 13-9 sur le Tri-tee hier. Le lanceur Bob Saville du Tri-tee ne fut guère aidé par ses coéquipiers qui commencent cinq erreurs coûteuses. Tri-tee marqua deux points à sa première présence au bâton sur deux buts sur balles, un coup au choix de Bob Saville et un simple de Réjean Matte.

Le Schuler's Chips marqua trois points sur le circuit de Gilles Gosselin alors que Clément Ferland et Robert Legrand se trouvaient sur les sentiers après avoir frappé des simples. Tom Walling cogna un circuit de trois points à la sixième et le Tri-tee compléta le pointage final à 13-9 à la dernière reprise sur des simples de Raymond Lortie, Jim Savard et Frank Cannon.

Dans la deuxième rencontre, la Taverner Garlépy-Molson a conservé son emprise en première position du circuit en disposant de la Cantine Mobile 7-5. La Cantine marqua quatre points dès la première manche, sur deux buts sur balles, une erreur et des simples de Ronald Burke et Clément Gignac. Le

## Résultats des courses

- PISTE DE QUEBEC**
- HIER SOIR**
- COURSE No 1**
- Royal's Pride, Marcel Courvoyer, 1:30.30; 2:00. Stewards: Bel, Jéan Pilon, 3:20.50; Gav Counsel, Gilles Kérouack, 4:50.
- Ont aussi couru: Troublemite, Morris Abbe, High Thunder, Tinky Volo, Sumter, Express.
- Temps: 2:11.4
- COURSE No 2**
- Atwell Hanover, Raymond Moreau, 1:40.30; 2:40. Glendale, Jack Roudot, Beauodin, 1:40.40; Bright, Forestart, Laurier, Hamelin, 2:40.
- Ont aussi couru: Golden Lind, Pearlson, Demon, Canadian Rex, Van Raymond, Black Ch. aller.
- Temps: 2:13.1
- Parti double: ... Royal's Pride et Atwell Hanover, 1:44.00.
- COURSE No 3**
- Ronny's Pointer, G. André Varin, 1:30.15; 2:30. Adios, Sigis, Jéan Courneau, 1:30.40; Miss Sarrin, Bel, Dédice, Martin, 1:40.
- Ont aussi couru: Dean, Aletmie, Golden Express, Fay Bella, El Toro, Pt. Miss Food.
- Temps: 2:16.2
- COURSE No 4**
- Scott Plaid, Guy Labelle, 4:40.2:00; 5:40. Irish Kid, Albert Boucher, 3:70; 7:70. Grand Kabla, Dale, Maurice Carpentier, 3:80.
- Ont aussi couru: Doctor Royal, Jéan-Benoît, Beaulieu, Rikzer, Hanover, Red Ember, Whisk.
- Temps: 2:12
- Quinella: 2-1 - Scott Plaid et Irish Kid, 4:40.
- COURSE No 5**
- Phil Butler, Bernard Germain, 3:40; 4:40.30; Cheyenne Goose, Yvan Gamache, 3:40.30; Jean Do, Marcel Courvoyer, 3:40.
- Ont aussi couru: Poplar, Widow, Chalky Daxa, Vernon Tass, Our Diplomat, Golden Cash.
- Temps: 2:10
- COURSE No 6**
- Dolph Hanover, Laurier, Hamelin, 3:30.30; 3:30. Meridian, R. Jomphe, 4:40.40; Queen, Dafi, Paul Grenier, 7:30.
- Ont aussi couru: Bomarwin, The Aran, Wells, Estinson, Stinging Duke, Eagle Way.
- Temps: 2:14.
- COURSE No 7**
- Freddie Volo, Claude Denaull, 3:50; 4:50.30; First Remus Jr., Laurier, Hamelin, 10:00.40; Brewer, Veinman, Philippe Dussault, 4:40.
- Ont aussi couru: Smooth Sailing, Lord Spencer, Alan's, Thunder, Ray, Fred Scott Junior.
- Temps: 2:10.4
- Quinella: 2-1 - Freddie Volo et First Remus Jr., 4:50.50.
- COURSE No 8**
- Miss Royal, Widow, Adrien Blouin, 1:30; 4:00.30; Rapid Song, André Varin, 3:10.40; Silver, Bel, Claude Denaull, 9:50.
- Ont aussi couru: Golden Arrow, Miss Mironac, My Son's, Abbie, Jarcotown Dale, Morgan Lee.
- Temps: 2:13.1
- COURSE No 9**
- Amigo, Raymond Moreau, 3:50.30; 4:50.30; Ennis, Hanover, Volo, Pezhat, 3:50.30; Moot, Mite, Claude St-Jacques, 3:10.
- Ont aussi couru: Monty Hanover, The Web, Fayre, Cadet, Rickie Volo.
- Temps: 2:11.4
- COURSE No 10**
- Keystone Lad, Claude Denaull, 3:50; 4:50.30; Red Flare, Philippe Dussault, 4:50.30; Hector, Jacques Robert, 4:50.
- Ont aussi couru: Neville, Baby, Max Gosselin, Diplomat, Reian, Sir Royal, Best, Beattie, Norris.
- Temps: 2:10.4
- Quinella: 2-1 - Keystone Lad et Red Flare, 4:52.70.

# La W.B.A. classe Patterson au 7e rang chez les poids lourds

PROVIDENCE, Rhode Island, (UPI) — Floyd Patterson, ancien champion mondial poids lourd, a fait une dégringolade hier jusqu'au 7e rang chez les aspirants de cette division, dans les classements de juillet de la World Boxing Association.

Sugar Ramos de Cuba, qui a défendu avec succès sa couronne mondiale des poids lourds contre le Nigérien Raifu King, le 12 juillet, l'a emporté sur le champion poids lourd Sonny Liston pour le choix de boxeur du mois de la W.B.A.

Patterson est descendu en septième place à la suite de sa défaite de première ronde par knockout aux mains de Liston, à Las Vegas, Nevada, le 22 juillet.

Cassius Clay, de Louisville, Kentucky, a été inscrit comme premier aspirant poids lourd par la W.B.A. suivi dans l'ordre par Doug Jones, de New York, Cleveland Williams de Houston, Texas, Billy Daniels de New York, Ernie Terrell de Chicago et Henry Cooper d'Angleterre.

Patterson, Zora Folley de Chandler, Arizona, Roger Placher de San Francisco et Thad Spencer de Los Angeles complètent ensuite la liste des 10 premiers aspirants au titre poids lourd.

Voici les classements dans chaque division:

**POIDS LOURD**

Champion: Sonny Liston, Chicago. 1-Cassius Clay, Louisville. 2-Doug Jones, New York. 3-Cleveland Williams, Houston. 4-Billy Daniels, New York. 5-Ernie Terrell, Chicago. 6-Henry Cooper, Angleterre. 7-Floyd Patterson, New York. 8-Zora Folley, Chandler, Arizona. 9-Roger Placher, San Francisco. 10-Thad Spencer, Los Angeles.

**POIDS MI-MOYEN**

Champion: Willie Pastrano, Miami Beach. 1-Eddie Cotton, Seattle. 2-Harold Johnson, Philadelphie. 3-Mauro Mink, Pérou. 4-Wayne Thornton, Stockton. 5-Guilio Rinaldi, Italie. 6-Henry Hank, Detroit. 7-Robo Olson, San Francisco. 8-Quintus Scholz, Allemagne. 9-Chico Calderwood, Écosse. 10-Allen Thomas, Chicago.

**POIDS MOYEN**

Champion: Dick Tiger, Nigeria. 1-Gene Fulmer, West Jordan, Utah. 2-Rubin Carter, Paterson, N.J. 3-Joey Giardello, Philadelphie. 4-George Benoit, Philadelphie. 5-Lazio Papp, Hongrie. 6-Joe Archer, New York. 7-Wilbert McClure, Dayton. 8-Holly Mim, Washington. 9-Larry Downes, Angleterre. 10-Jose Gosselin, New York.

**POIDS MOYEN JUNIOR**

Champion: Ralph Dupas, Nouvelle Orléans. 1-Nino Benvenuti, Italie. 2-Bruno Zaccanti, Italie. 3-Denny Meyer, Portland, Oregon. 4-Gaspar Ortega, Mexico. 5-Joe Giambra, San Francisco. 6-Armando Gutierrez, Mexique. 7-Abram Dasousa, Brésil. 8-Ted Wright, Detroit. 9-Arno Harrington, Honolulu. 10-Peter Schmidt, Toronto.

**POIDS MI-MOYEN**

Champion: Emis Griffith, New York. 1-Franz Curtis, Galles. 2-Jose Siable, Cuba. 3-Louis Rodriguez, Cuba. 4-Elip Randal, Dallas. 5-Curtis Cokke, Dallas. 6-Dick Turner, Philadelphie. 7-François Pavilla, France. 8-Gabriel Peron, Brésil. 9-Franck Ramirez, Los Angeles. 10-Charles Scott, Philadelphie.

**POIDS MI-MOYEN JUNIOR**

Champion: Eddie Perkins, Chicago. 1-Jerry Somiedo, Philippines. 2-Giordano Campari, Italie. 3-Bobby Scallion, San Francisco. 4-Bigenasa Kawakami, Japon. 5-Roberto Cruz, Philippines. 6-Yoshinori Takahashi, Japon. 7-Manuel Alvarez, Mexique. 8-Tony Noriega, Fresno. 9-Valerio Nunez, Panama. 10-Tito Marshall, Panama.

**POIDS LEGER**

Champion: Carlos Ortiz, Porto Rico. 1-Fausto Venzuela, Los Angeles. 2-Kenny Lane, Mukkegon. 3-Carlos Hernandez, Venezuela. 4-Dave Charley, Angleterre. 5-Bunny Grant, Jamaïque. 6-Doug Vallank, Cuba. 7-Louis Molina, San José. 8-Alfredo Trujillo, Mexique. 9-Art Perley, Red Cross, Louisiane. 10-Adul Sristonon, Thaïlande.

**POIDS LEGER JUNIOR**

Champion: Flash Elorde, Philippines. 1-Joe Alotey, Ghana. 2-Johnny Bizzaro, Esig Penn. 3-Teruo Kosaka, Japon. 4-Younis Terzo, Philippines. 5-Guisani Regui Algriz, 5-Vicente De-rado, Argentine. 7-Jose Luis Cruz, Mexique. 8-Yukio Katsumata, Japon. 9-Kasuo Takayama, Japon. 10-Mario Rostie, Colombie.

**POIDS PLUME**

Champion: Sugar Ramos, Cuba. 1-Ismael Laguna, Panama. 2-Mission, Japon. 3-Rafu King, Nigeria. 4-Howard Winston, Galles. 5-Leroy Jeffrey, Saginaw. 6-Don Johnson, Los Angeles. 7-Oscar Reyes, Philippines. 8-Jet Raly, Philippines. 9-Lalo Gutierrez, Mexique. 10-Mochio Herrera, Argentine. 10-Tito Marshall, Panama.

**POIDS COQ**

Champion: Eder Jofre, Brésil. 1-Alphonse Halimi, France. 2-Jesus Pimentel, Mexique. 3-José Miguel, Mexique. 4-Fighting Harada, Japon. 5-Manuel Barrios, Mexique. 6-Manny Elias, Phoenix. 7-Johnny Jamio, Philippines. 8-Rayley Asis, Philippines. 9-Bonnie Jones, Chicago. 10-Moricono Dion, France.

**POIDS MOUCHE**

Champion: Patsy Kimpelech, Thaïlande. 1-Ernesto Miranda, Argentine. 2-Bernardo Caraballo, Colombie. 3-Balvatore Baroni, Italie. 4-Hiroshi Ebihara, Japon. 5-Leo Zulueta, Philippines. 6-Walt McGowan, Écosse. 7-Baby Lorna, Philippines. 8-Pascual Perez, Argentine. 9-Angel Morales, New York. 10-Henry Acido, Philippines.



Venez au nouveau bureau Allstate (à l'intersection de l'avenue Myrand et du chemin Ste-Foy) pour obtenir une protection supérieure à taux modiques pour votre famille, votre maison ou votre voiture

Nous vous ferons bénéficier des taux les plus avantageux et d'une protection insurpassable, quel que soit le genre de police dont vous avez besoin. Chez nous, pas de prix de fantaisie; on s'en tient aux réalités.

**ASSURANCE-AUTOMOBILE** Nos taux sont modiques mais vous ne pouvez obtenir une meilleure protection, quels que soient les taux que vous payez.

**VOL D'EFFETS PERSONNELS** Vous protégez à la maison et partout ailleurs, dans le monde entier.

**GARDIENNE DU FOYER** Tous les risques que présente une maison couverte par une seule police pratique à prix modique.

**RESPONSABILITÉ FAMILIALE** Pour blessures à autrui, pour accidents survenant à la maison, ou à la chasse, à la pêche, etc.

**ACCIDENT ET MALADIE** Vous épargnez tout souci d'argent si vous êtes malade ou blessé.

**ASSURANCE-VIE** Offerte par Allstate Life Insurance Company.

**PROPRIÉTAIRES D'EMBARCATIONS** Pour votre embarcation et tout son équipement.

**ASSURANCE-INCENDIE D'HABITATION** Pour votre maison et vos biens personnels.

**Nos bureaux sont ouverts 6 jours par semaine**

Nos bureaux sont ouverts 6 jours par semaine, du lundi au samedi, de 9 h. du matin à 9 h. du soir (le samedi soir jusqu'à 6 h.). Vous trouverez les agents Allstate aimables, dignes de confiance et empressés. Venez nous voir bientôt.

**NOS NUMÉROS DE TÉLÉPHONE: 683-3697—683-3698**  
(Bureau des réclamations: 683-3413)  
Ben St. Hilaire Pierre Morency Pat Hallissey Jean Guy Bourbonin

**Vous êtes entre bonnes mains avec ALLSTATE INSURANCE**

ALLSTATE INSURANCE COMPANIES SÈGE SOCIAL: TORONTO

*A votre service!*

## La compétition devient plus serrée au badminton

La lutte pour l'obtention du premier rang dans la section intermédiaire "A" de la ligue mixte de badminton Massicoite, s'est quelque peu resserrée cette semaine alors que le Charlebourg, qui était assis confortablement en tête il y a quelques semaines, menace d'être délogé de cette position.

Dans l'autre joute, le B Houde et G. Grodzki a disposé du Reals de Ste-Foy par 7-5, au profit de l'ancien Trudel, Pat Ouellet fut le lanceur perdant.

Les séries éliminatoires commenceront lundi alors que le centre des loisirs St-Joseph, champion de la saison régulière, affrontera le Terreau et Racine, et le centre des Saules fera face au Sylvio Marceau.

Le Club St-Vincent, qui était installé au dernier rang, a quitté la c-ve pour s'implanter au quatrième rang, à la suite d'un blanchissage de 5 à 0 remporté sur le St-François d'Assise. J.-G. Asselin, M. Dupuis, C. Havard, S. Desjardins, Raymond Dupuis, Rachelle Dupuis et L. Pilleau ont retrouvé le chemin de la victoire.

Le plus grand concours de ski nautique jamais vu à Québec se tiendra les 3 et 4 août au club nautique St-Louis du Lac St-Joseph.

Les meilleurs skieurs venus de toutes les parties du Canada s'y disputeront les premières positions tout en essayant de se mériter une place sur l'équipe canadienne. Cette équipe portera les couleurs de notre pays lors du grand tournoi mondial de Vichy en France en septembre prochain.

Ne manquez pas cette compétition de grande classe, en même temps qu'un spectacle de choix au club nautique St-Louis du Lac St-Joseph.

Les vainqueurs des différentes classes se verront remettre des trophées O'Keefe.

## INTERMÉDIAIRE "B"

L'ancienne-Lorette et St-Joseph sont montés sur un pied d'égalité au premier rang de la section intermédiaire "B" grâce à leur victoire de 5 à 0.

Le St-Gérard Magella a été blanchi par l'ancienne-Lorette, 5 à 0, alors que Lise Jobin et G. Thibault, ont conduit leur club à la victoire. Par contre, le St-Joseph gagna par défaut, contre le Cambrai Curling Club. Dans une rencontre serrée, le Val St-Michel délogea le Ste-Petronille du premier rang, avec un triomphe de 3 à 2. G. Létourneau et M. Mauricie furent les deux piliers de l'équipe.

## CLASSEMENTS

**INTERMÉDIAIRE "A"**

Club	G	P
Charlebourg	29	13
Val St-Michel	20	16
Paquet	19	4
Club St-Vincent	14	21
St-François	11	8
Lac St-Charles	9	25

**INTERMÉDIAIRE "B"**

Club	G	P
St-Joseph	23	12
Andenne-Lorette	23	12
St-Petronille	21	14
Val St-Michel	16	17
St-Gérard	12	18
Cambrai	3	32

## Le grand débat sur la cigarette

Qu'y a-t-il là-dessous? Quelle est la vérité sur les dangers de la cigarette? Lisez dans SELECTION du Reader's Digest d'août le tout dernier rapport—et le plus récent tableau de la teneur en goudrons et en nicotine des principales cigarettes canadiennes. Achetez Sélection d'août aujourd'hui même!



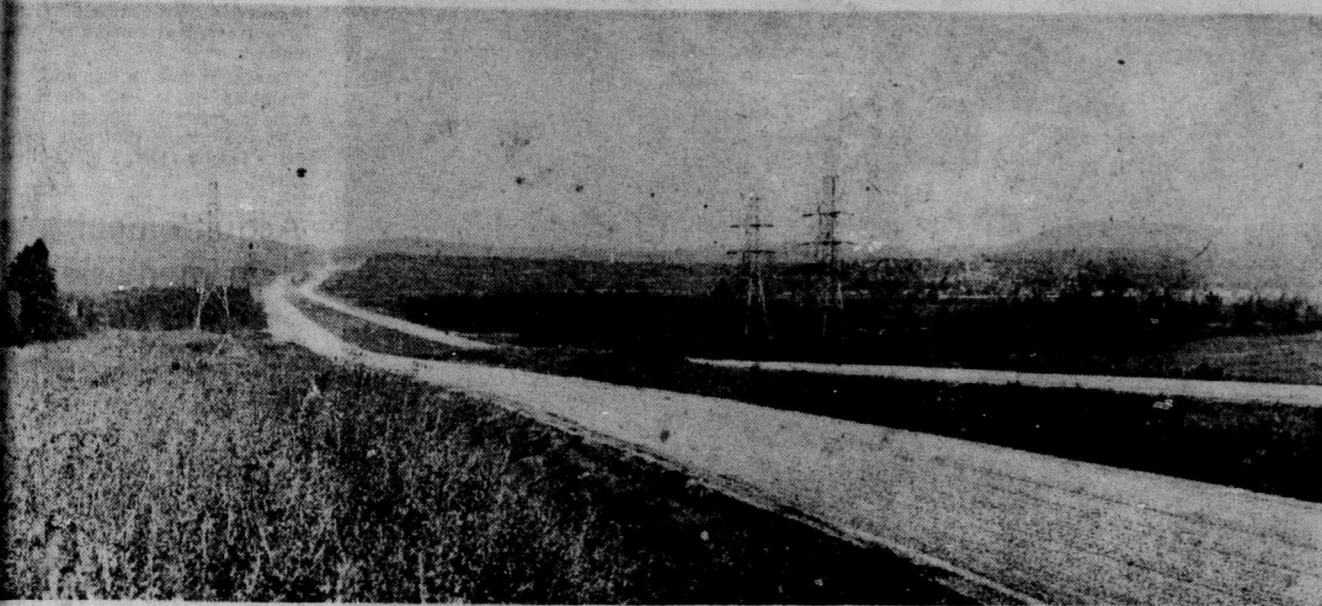
**'O qu'y fait bon se la couler douce!'**

Les sports nautiques — au pays du Québec! Activités de plus en plus populaires... les randonnées en bateau... le ski aquatique... la natation... et la rencontre d'amis sur la plage, où l'on déguste une bonne bière O'Keefe, brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur naturelle.

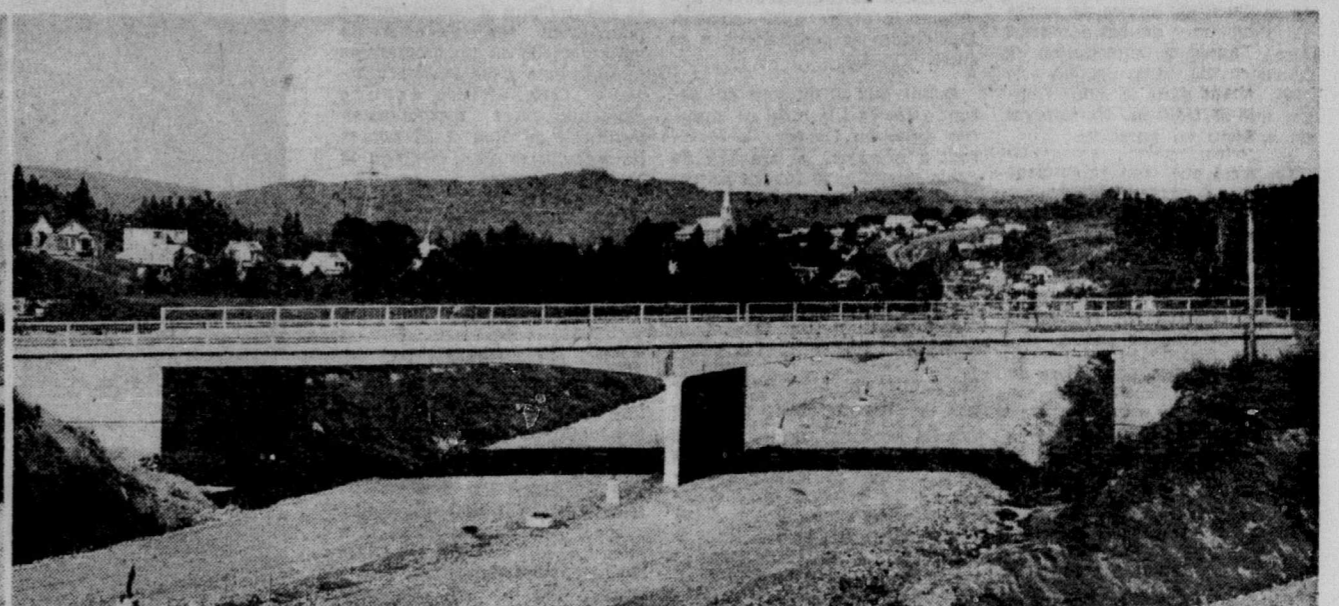
**buvez O'Keefe... la bière Douce!**

O'Keefe OK Bière O'Keefe Ale

## Autres travaux de voirie: le boul. Laurentien



LE NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN, reliant la rue Dorchester au boulevard Talbot, est en voie de parachèvement. Le pavage devrait en débuter incessamment et les quatre voies seraient vraisemblablement ouvertes à la circulation à l'automne.



A NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES, un tronçon rejoindra le boulevard Talbot et un raccordement permettra d'employer l'actuelle route du Lac Beauport. Le site ci-dessus est certainement le plus joli et le plus typique offert sur le nouveau tracé. La côte de Notre-Dame-des-Laurentides, surplombée par l'église du village, apparaît ici sur le prolongement du boulevard Talbot, à l'endroit où ont débuté les travaux du boulevard Laurentien.

### Circonstances dramatiques d'une tragédie routière

Une jeune fille de Ste-Perpétue de L'Islet a perdu la vie, hier, dans des circonstances dramatiques. La PP l'identifie comme étant Mlle Gaétane Avoine, fille de M. Auguste Avoine, de Ste-Perpétue.

La tragédie s'est déroulée vers 11 h. 30 de la matinée en face du domicile de la victime, sur la route 26, entre Ste-Perpétue et Tourville. Mlle Avoine était sortie de chez elle pour se rendre à l'autobus prendre livraison d'une gerbe de fleurs qu'elle avait fait venir pour déposer sur le cercueil d'une petite voisine, Henriette Pellerin, 14 ans, décédée de cause naturelle, mercredi.

Mlle Avoine avait les fleurs dans les bras quand elle a été heurtée par l'auto de M. Paul Bélanger, de Ste-Perpétue, qui conduisait son épouse. Sa mort a été instantanée. Le Dr R. Gervais, de St-Pamphile, est accouru mais il a constaté que la jeune fille avait cessé de vivre.

La police précise que la victime, pour revenir à son domicile, devait traverser la route et qu'elle l'a fait en passant derrière l'autobus qui s'était remis en marche. Le Dr J.-N. Chassé tiendra son enquête de coroner à la morgue C. Lavoie, de St-Pamphile.

Il est en outre accusé d'avoir tiré un faux chèque de \$7,000 à Jean Perron le 14 septembre 1962.

### Un parc-autos SOUS la place Jacques-Cartier?

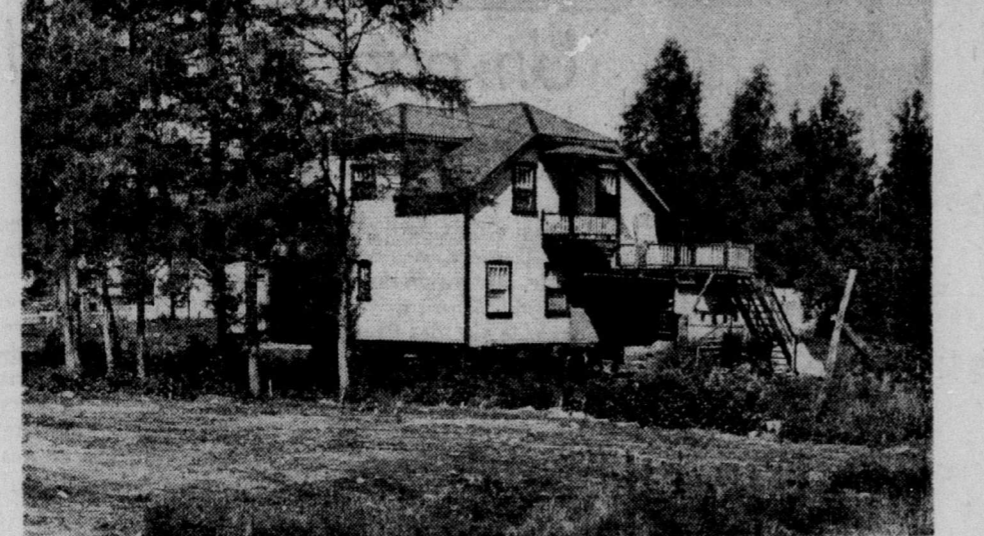
Le conseiller Gérard Moisan a demandé que la cité de Québec étudie au plus tôt la possibilité de construire un terrain de stationnement souterrain à la Place Jacques-Cartier.

M. Moisan souligne que la ville, après avoir demandé des soumissions confierait la construction de l'ouvrage et subseqüemment, l'opération du parc de stationnement à une compagnie. Le contrat stipulerait qu'après 30 ans, la ville deviendrait propriétaire du dit parc de stationnement.

Les membres du comité administratif se sont dit d'accord en principe, sur la proposition de M. Moisan et ils ont fait part de leur désir de voir ce problème se régler le plus tôt possible. Ils ont cependant demandé que le projet soit reporté à plus tard pour une étude plus détaillée.

**Les marées**  
Haute : 4h 07 a.m.  
Basse : 11h 37 a.m.  
Haute : 4h 46 p.m.  
Basse : 11h 34 p.m.

**Heure solaire**  
Le soleil — Lever : 4 h. 24; coucher : 7 h. 17. Longueur du jour : 14 h. 53.



PLUSIEURS MAISONS ont dû être déplacées pour permettre la construction du boulevard. Certaines n'ont pas encore été descendues de leurs pilotis et demeurent en équilibre instable sur le côté de la route.

Nul doute que les milliers de touristes qui nous visiteront au cours des prochaines années et particulièrement en 1967 sauront admirer les particularités de l'architecture québécoise.

### Requête en vue d'éliminer tous les passages à niveau

La Cité de Québec va présenter une requête devant la Commission des chemins de fer nationaux pour la rouverture de l'enquête sur la possibilité de faire disparaître les passages à niveau dans le quartier St-Sauveur.

La Commission, de rappeler le

maire Wilfrid Hamel, a été saisie de cette question au début de l'année 1962. Quelques semaines ont eu lieu, seulement, puis l'affaire a été négligée.

Les conseillers se sont entendus, hier après-midi, à l'assemblée du comité administratif, pour que la Cité fasse des plans préliminaires et que ces plans comprennent l'entrée des voies ferrées dans la ville par le nord, soit par Limoilou.

Le conseiller Médéric Robichaud a dit que la cité doit tout mettre en œuvre pour réaliser l'élimination des passages à niveau dans ce secteur, même si le coût doit atteindre quelque \$7 ou \$8 millions.

### La cité de Québec prise mal l'attitude des pharmaciens

Le Collège des pharmaciens, a déclaré le conseiller Damase

### Aucun changement dans le tracé du boulevard Laurentien, à Beauport

Le maire Gaston Tremblay a dit, hier, que l'entrevue avec les hauts fonctionnaires du ministère de la Voirie n'a apporté aucun changement pour le moment relativement à l'intention du dit ministère, de corriger le tracé du futur boulevard Laurentien dans la partie nord de Beauport.

Dans toute cette affaire, a dit le maire Tremblay, Beauport entend demeurer sur ses positions. Le conseil voit mal la décision subite du ministère de changer ce tracé. Aussi, aurait-il aimé être consulté par les autorités avant de procéder à tout changement.

Il ne découle de cette décision inopportune que des problèmes, poursuit le Dr Tremblay. Dès mardi dernier, Beauport devait rencontrer les autorités de Beauport-Ouest pour bâcler un projet d'annexion d'une partie de Beauport-Ouest à Beauport.

Le comité administratif a accordé, hier après-midi, à la Galerie St-Jean, la permission d'installer une trappe sur le trottoir pour la réception de la marchandise.

Contrairement aux trappes déjà employées par d'autres commerces du genre, la Galerie St-Jean s'engage à faire une trappe nouvelle genre à Québec, qui serait en asphalte.

Blais, hier, devant le comité administratif de la Cité de Québec, a pris des procédures contre 32 épiciers du Grand Québec. Les actions intentées contre les marchands s'élevaient à \$200 chacune et condamnent les épiciers pour la vente de médicaments, pilules et autres produits tels que des lotions.

Le conseiller Blais a soutenu qu'il était du devoir des autorités municipales de protester, contre l'attitude du Collège des pharmaciens envers les épiciers, auprès du gouvernement provincial et du Collège.

Pour sa part, le conseiller Frédéric Robichaud a dit que le conseil municipal n'avait rien à faire dans cette question, que cela ne le regardait pas.

Devant l'opposition faite à la proposition du conseiller Blais, le conseiller Jos Matte a déclaré que "les épiciers étaient des payeurs de taxes, que c'étaient eux qui faisaient vivre la Cité, et qu'il était du devoir de chaque conseiller de prendre la défense de ces derniers contre les pharmaciens qui se permettent de vendre les produits les plus divers en plus des produits qui touchent de près la pharmacie".

### Les échos de l'hôtel de ville

**PONT PARENT**  
Le conseiller Jules Morency a rappelé au comité administratif que le Pont Parent était un vrai danger public et qu'il demanderait au chef-adjoint Gérard Girard, de la Sûreté municipale, de lui fournir un rapport sur le nombre d'accidents à cet endroit au cours des derniers mois.

**INTERPELLATION**  
L'interpellation du conseiller Emile Robitaille sur les compteurs de stationnement sur la rue St-Jean, a reçu les réponses suivantes:

Sur la rue St-Jean, entre la rue Salaberry et la Place Youville, un constable est de faction et patrouille cette artère à tous les jours, dimanche excepté, de 10 h. am. à 6 h. p. m.

Il arrive, cependant, que ce constable soit absent pour cause de maladie ou de congé, et alors cet arrondissement n'est pas couvert de façon continue, dû au fait que la Cité n'a pas de constables disponibles pour remplacer les absents. A ce moment, la Sûreté municipale est dans l'obligation de confier deux et parfois trois arrondissements au même policier.



DE NOMBREUX VIADUCS permettront aux usagers du boulevard Laurentien d'éviter les petites routes transversales sur la par-

cours. On voit ici deux structures de béton élevées au-dessus de la rue St-Joseph à Charlesbourg.

## La province versera \$3,882,000 à la CECQ

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec recevra \$3,882,000 du gouvernement de la province en subventions statutaires au cours de l'année scolaire 1963-1964. A ce chapitre figurent \$152,000 qui serviront à aider la C.E.C.Q. à payer les frais de scolarité de 1,900 jeunes Québécois qui sont inscrits dans des institutions secondaires indépendantes pour la prochaine année scolaire.

On sait qu'une loi provinciale fait une obligation pour toute commission scolaire du Québec de payer \$200 par année pour chaque enfant de son territoire qui fréquente une institution secondaire indépendante. L'aide du gouvernement, varie selon le degré d'industrialisation du milieu, mais elle ne va dans aucun cas au-delà de 75 pour cent du coût.

Le ministère de la Jeunesse prévoit, selon les barèmes établis, une contribution de 40 pour cent pour Québec à cette fin. Cette subvention représente environ \$80 par enfant de la vieille capitale inscrit dans une institution secondaire indépendante.

Le ministère de la Jeunesse versera des subventions à la C.E.C.Q. en faveur de 30,311 éco-

liers québécois attendus dans les écoles publiques de la ville pour septembre. Ces enfants sont répartis en trois catégories : classes maternelles, classes élémentaires et classes secondaires. Le taux de la subvention diffère selon le niveau de cours.

Huit cent cinquante-deux jeunes Québécois bénéficieront d'une subvention du ministère de la Jeunesse dans les classes maternelles. Le ministère de la Jeunesse versera à la C.E.C.Q. \$50 pour chacun de ces enfants. Le nombre de ceux-ci est de 200 supérieurs aux inscriptions de l'an dernier dans cette catégorie. La contribution du ministère de la Jeunesse pour ce groupe sera de \$42,600.

Le gouvernement versera en outre \$1,957,100 pour 19,571 enfants qui sont inscrits pour septembre dans les classes élémentaires de Québec. A ce niveau de cours, la subvention s'établit à \$100 par élève. Celle-ci est payée en deux versements au cours de l'année scolaire.

Enfin, la C.E.C.Q. recevra \$1,730,400 pour 9,888 enfants attendus pour septembre dans ses écoles secondaires. A ce niveau de cours, la subvention du mi-

nistère de la Jeunesse est établie sur la base de \$175 par élève. Les listes d'inscriptions dans les classes secondaires de la ville portent de 9,110 jeunes Québécois de langue française et de 778 Québécois de langue anglaise.

Le montant des subventions statutaires prévues pour la prochaine année scolaire, soit \$3,882,000, figure sur un revenu global de \$10,736,955 qu'anticipe la C.E.C.Q. pour l'exercice 1963-1964. On sait que l'augmentation de 40 pour cent signifiera un supplément de revenus de l'ordre de \$2,000,000 qui tomberont dans les coffres de la C.E.C.Q. durant le prochain exercice.

Dans une ambiance orientale

**Wong's House Restaurant**

Mets Chinois et Canadiens

OUVERT JUSQU'À 3 A.M.

LIVRAISON GRATUITE DANS TOUTE LA VILLE

524-7187

maintenant ouvert

Salon-Bar

761 EST. Blvd CHAREST

**ON DEMANDE**

MECANICIEN DE MACHINE FIXE, CLASSE 3A, DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Travail de quart, plan de pension, assurance-groupe, etc., Industrie aux environs de la ville de Québec.

Ecrire :

DEPT 4159 LE SOLEIL

PARTIPEZ AU CONCOURS DE PHOTOS D'AMATEURS PLUS DE \$32,480.00 EN PRIX

Assurance vous pouvez remporter de magnifiques photographies. Mais vous devez, avant tout, vous munir d'appareils et d'accessoires indispensables ainsi que de bons conseils.

**Livernois PHOTO**

J.-E. LIVERNOIS, Limitée, prop.

1200 ST-JEAN - QUEBEC

TEL. : 522-5214

A notre salon nous vous conseillons sur ce que vous devez faire... CAMERAS — APPAREILS PHOTO — FILMS — TRIPIED — SACS EN CUIR — PHOTOMETRE — ACCESSOIRES divers, etc.

Profitez de notre Plan de Crédit Livraison par toute la ville.

# Un autre gisement sera exploité sur le mont Copper, dans la Gaspésie

Un projet qui nécessitera des déboursés de \$8.000.000 au cours des cinq prochaines années vient d'être approuvé par les administrateurs de la Gaspésie Copper. Ce projet prévoit que 15 millions de tonnes de minerai de cuivre, de basse teneur, seront mises en exploitation à Murdochville d'ici la fin de 1967. C'est dans le mont Copper que se trouvent les réserves de minerai en question.

Ce n'est que tout récemment que l'on est parvenu à assurer qu'il pouvait devenir économiquement rentable d'ouvrir ce dépôt à l'exploitation qui se fera à ciel ouvert. Ce minerai de sulfure de cuivre est enfoui sous quelque 10.000.000 de tonnes de minerai d'oxyde de cuivre.

Le traitement de l'usine de la Gaspésie Copper ne permet pas l'usage de ce dernier. Il faudra donc se limiter à l'amasser en attendant que des méthodes métallurgiques nouvelles permettent de recouvrer dans des conditions suffisamment économiques le cuivre qu'il contient. Des études se poursuivent à ce sujet.

Quant aux \$8 millions qui seront affectés à la mise en chantier du mont Copper, ils serviront à défrayer, les travaux de déblaiement qu'il faudra entre-

prendre, les travaux d'exploration et des travaux d'exploration se poursuivent toujours dans la mine actuelle ou un programme à long terme a été lancé récemment. Cette décision assure déjà une durée d'exploitation profitable de plus de 22 ans et les administrateurs espèrent la prolonger encore.

D'autre part des recherches et des travaux d'exploration se poursuivent toujours dans la mine actuelle ou un programme à long terme a été lancé récemment. Cette décision assure déjà une durée d'exploitation profitable de plus de 22 ans et les administrateurs espèrent la prolonger encore.

## Les plus au fait du budget scolaire sont laissés en plan!

Il est pratiquement inconcevable que l'on ait omis ou oublié de nommer, au sein du Comité pour l'étude des budgets scolaires, les administrateurs dont la tâche principale est justement la préparation et l'administration du budget scolaire, c'est-à-dire les secrétaires-trésoriers. Une telle déclaration vient naturellement de l'Association des Secrétaires, organisme qui groupe 1.200 membres.

Par la voix de son président, M. Georges-Henri Drouin, d'Alma, l'Association a protesté contre cette anomalie qui privera, à son dire, le comité d'un apport précieux du fait que "s'il y en a qui sont au courant de tous les détails d'un budget scolaire et qui peuvent aider, en conséquence à l'élaboration de critères variables, à cause de leur expérience pratique, ce sont bien les secrétaires-trésoriers."

Selon l'Association, ils sont au cœur même de tous les problèmes des commissions scolaires et nulle autre catégorie d'employés n'est plus en mesure qu'eux de connaître toutes les incidences d'un budget.

Dans son argumentation, M. Drouin a aussi soulevé un autre point sous forme d'interrogation: "Est-ce que le mythe qui veut que les Canadiens français ne soient pas capables de fournir de bons administrateurs à cours jusque chez nous? Il a lui-même répondu à cette interrogation en disant: "Nous ne pouvons pas le croire et nous souhaitons qu'à l'avenir on n'ignore pas les secrétaires-trésoriers dans de telles circonstances." Il avait soulevé ce point car la seule catégorie d'administrateurs à être représentée au sein du comité est un organisme de langue anglaise.

Enfin le président a aussi mentionné qu'en 1963 il est tout à fait anormal que le groupe le plus important de fonctionnaires municipaux et scolaires ne soit pas mieux protégé par la loi. Il a cependant ajouté que l'Association était bien déterminée à obtenir les changements éditoriaux nécessaires. Ceci a rapport à la destitution possible en tout temps, sans aucun recours.

## Accident mortel à Ste-Perpétue

Une jeune fille de 20 ans, Gaëtanne Avoine, de Ste-Perpétue de l'Islet a été mortellement blessée, hier à la suite d'un accident de la circulation survenu sur la route 24, dans cette municipalité située à 65 milles de Québec.

La victime, fille de M. et Mme Auguste Avoine, de Ste-Perpétue, circulait à pied sur la route lorsqu'en traversant la chaussée en face de la demeure de ses parents, elle fut frappée par une automobile conduite par Mme Paul Bélanger, de Ste-Perpétue.

Mlle Avoine est morte sur les lieux mêmes de l'accident. Le corps a été transporté à la morgue Lavoie, de St-Pamphile, où le coroner J.-N. Chassé tient enquête.

# Camionneur tenu responsable d'une tragédie à St-David

M. Adélarde Tardif, de St-Joseph de Beauce, a été tenu criminellement responsable de la mort de Mme Edgar Vallière, 42 ans, 331 rue St-Louis, St-David. Le jury à l'enquête du coroner a rendu ce verdict, hier après-midi, à la morgue Gilbert et Turgeon, de Lévis.

Mme Vallière est morte le 9 juillet dernier, vers 11 h. 30 du soir. La voiture qu'elle occupait est entrée sous le côté droit ar-

rière du camion chargé de pulpe qui conduisait M. Tardif.

Dans le même accident, avaient été blessés M. Vallière et Mme Vallière, épouse et fille de la victime. Denise, L'Hébreux, de Grand-Mère, et Alexandre Faber, de St-David. Quatre témoins ont été entendus à l'enquête que présidait le Dr Roger Roberge, de St-Henri.

Il a été établi que le lourd véhicule de M. Tardif sortait de reculsions de la station de service

Emilien Isabel et qu'il s'est engagé de cette façon sur la route transcanadienne. Le bois de pulpe s'est répandu sur l'auto de M. Vallière dont l'épouse a connu une mort instantanée.

Après le verdict du jury, le Dr Roberge a permis à M. Tardif de demeurer en liberté avec promesse, toutefois, de se présenter en Cour des sessions de la paix à Québec, ce matin. Une accusation adéquate sera portée contre le camionneur.

## Vol à main armée à Breakeyville

La succursale de la Banque provinciale du Canada de Breakeyville a été la scène d'un vol à main armée, hier. Le montant du vol n'avait pu être établi encore hier soir, mais il serait peu élevé.

Ce hold-up est l'oeuvre de trois individus. La gerante de la banque Mlle Antoinette Richard, dit que les trois voleurs étaient masqués et armés de deux mi-

trillettes ou fusils au canon coupé et d'un revolver.

Mlle Richard était seule lorsque le trio a fait irruption dans la banque vers 11 h. 30 de la matinée et lui a réclamé l'argent. Le coffre-fort était ouvert à ce moment-là. La gerante a répondu aux voleurs qu'il n'y avait pas d'argent.

La PP laisse entendre que les individus ont rafflé le contenu du tiroir-caisse, soit quelques centaines de dollars. L'argent a

été placé dans des feuilles de papier et le trio a pris la fuite dans une auto qui avait été laissée devant la banque.

Il semble que le vol soit l'oeuvre de débutants. Leur auto a été trouvée cachée dans le bois à environ deux milles de Breakeyville, vers St-Lambert. Il s'agit d'un véhicule volé. Les policiers ont découvert à bord les feuilles de papier qui avaient servi à cacher l'argent dérobé.

# L'entretien immobilier: \$1,387,332

L'entretien des nombreux immeubles de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec est une source de frais appréciables, on le conçoit bien. La C.E.C.Q. possède en effet quatre-vingts grands édifices qui conserveront leur valeur et resteront un actif pour la population en autant qu'ils seront maintenus dans un état convenable. Il faut d'ailleurs reconnaître aux autorités scolaires le crédit d'y veiller avec soin.

Il en coûtera \$1.387.332 à la C.E.C.Q. pour l'entretien de ses immeubles au cours de l'exercice 1963-1964. Les traitements figurent à ce chapitre pour \$265.400. Ce chiffre comprend le total des traitements du surintendant et des contremaîtres, des chauffeurs de camions et des aides, des préposés au ménage et des chauffeurs de fournaise.

Le seul chauffage coûtera \$176.800 pour la prochaine année scolaire. La plupart des édifices sont chauffés à l'huile. Il s'en trouve encore toutefois où l'on utilise le charbon. Ainsi, on paiera \$175.000 pour l'huile et \$1.800 pour le charbon. L'achat du combustible se fait par voie d'appel d'offres des fournisseurs. La C.E.C.Q. obtient d'ailleurs des prix dont se flatteraient tous les consommateurs québécois.

On prévoit pour l'exercice en cours des réparations majeures aux propriétés de la C.E.C.Q. au coût de \$220.500. L'entretien normal et les réfections mineures entraîneront des frais de l'ordre de \$243.000. Il importe

de noter ici que les propriétés de la C.E.C.Q. portent une évaluation globale de l'ordre de \$30.000.000. Cet actif des citoyens de Québec n'est donc pas à négliger.

Le président de la Commission, Me Willrod Bière, C.E., pouvait dire récemment qu'on a bien en mains l'entretien des propriétés scolaires. Toutes sont en bon état, affirmait-il avec fierté. Les commissaires convenaient d'ailleurs à l'unanimité que ce ne serait pas une économie de laisser ces grands édifices se détériorer.

L'entretien et les réparations du mobilier et de l'outillage nécessitent une somme de \$122.000, prévoit-on, d'ici juin 1964. A ce chapitre figure toutefois l'achat du mobilier et de l'équipement scolaire. On y insère même l'achat de camions et l'entretien de toute la machinerie.

Les taxes à payer par la C.E.C.Q. comme aussi les rentes sont comprises également dans ce chapitre. L'enlèvement de la neige coûtera \$33.300. On prévoit de même \$135.600 pour les taxes d'eau et le service de l'enlèvement des vidanges. Quant aux rentes de terrain, elles ne coûteront que \$3.892.95.

La C.E.C.Q. doit louer certains locaux, notamment pour loger la Maitrise Notre-Dame comme aussi pour des classes au couvent Notre-Dame-de-la-Providence et à St-Charles de Limoilou. Ces loyers courent globalement \$18.540 pour l'exercice 1963-1964.

L'électricité coûtera \$95.000 et les assurances (feu et patro-

## Annie obtient sa liberté provisoire pour \$950.00

Annie, une femme sans emploi avoué, a obtenu sa liberté provisoire, hier, moyennant un cautionnement de \$950, sur immeuble ou \$500, en argent.

On sait qu'elle a été accusée, mardi, d'avoir tenté de se suicider. Elle porte au bras une profonde entaille. A ce sujet, elle a dit au juge Paul Roy devant qui elle a comparu: "Vous pouvez être certain que je ne recommencerais plus."

Le juge: "Ne dites pas que vous ne recommencerez plus, vous avez nié votre culpabilité."

Annie: "J'ai nié, c'est vrai, mais ce n'est certainement pas vous qui m'avez fait cette coupure au bras."

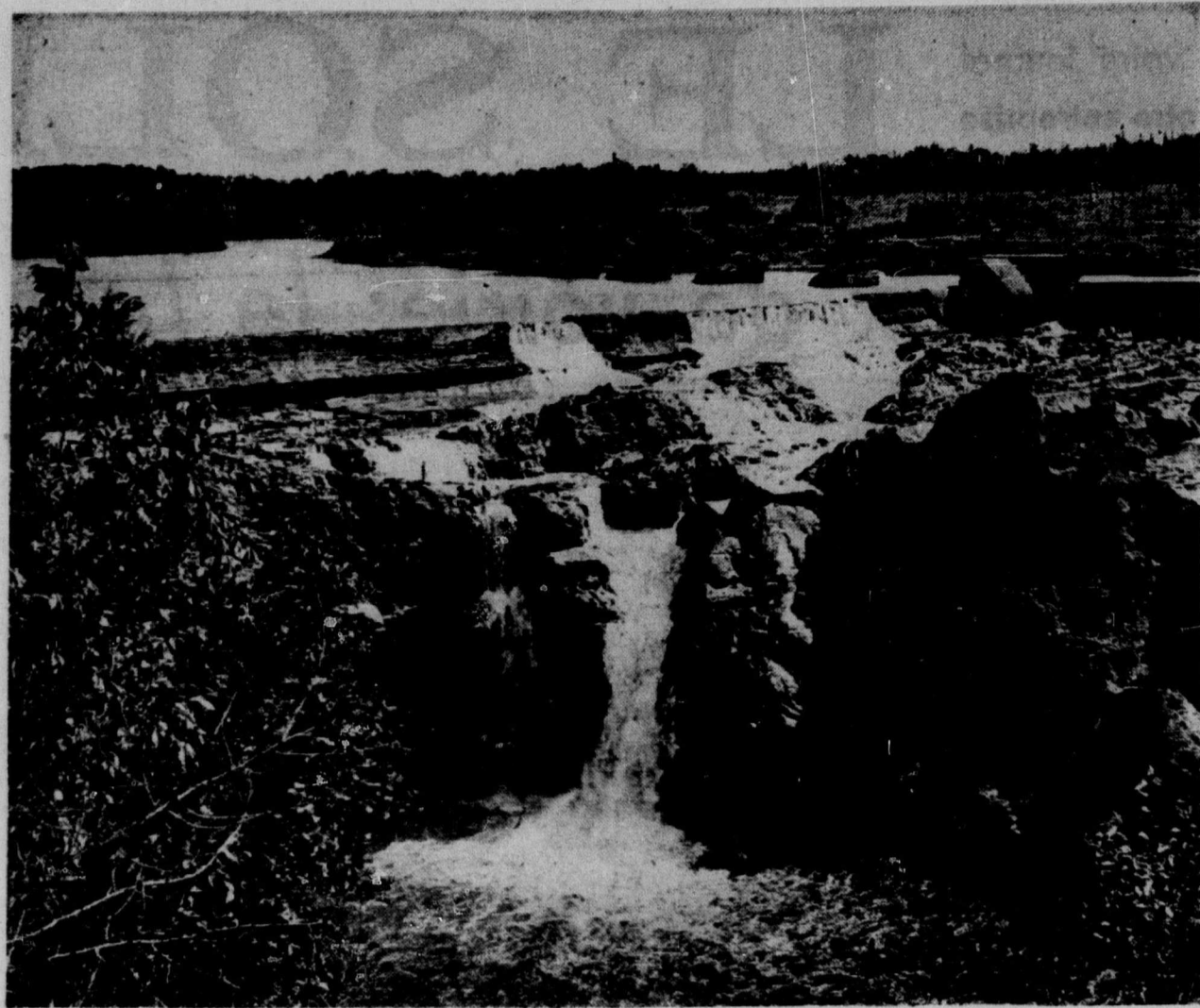
La demoiselle a été accusée récemment d'un vol de \$18. Au cours du mois de juillet, elle a également été mêlée à une affaire de vol de sac à main.

Un individu lui avait donné \$30, pour des motifs moralement peu recommandables, mais elle s'était sauvée sans remplir son engagement.

Frustré, l'homme avait volé le sac à main contenant la somme de \$30, et fut condamné à \$50, d'amende, en Cour des sessions, parce qu'il s'est fait, à tort, justice lui-même.

Les vacances apyées aux ouvriers représentent \$32.000 et les congés de maladie, \$8.000. Il faut prévoir également \$2.000 en contributions à l'assurance-chômage et \$2.500 en dépenses générales mineures.

L'ensemble de ces chefs de dépenses constitue la somme globale de \$1.387.332 à ce chapitre des frais d'entretien. Ce montant est légèrement supérieur à celui de l'an dernier, soit \$1.280.545. On prévoit toutefois qu'il aura tendance à diminuer pour les prochaines années.



LE GOUFRE — Quand le niveau de l'eau s'abaisse, c'est le goufre qui exerce le plus d'attrait.



UN DANGER CERTAIN — Des touristes, venus pour admirer les chutes, retiennent prudemment un jeune enfant; le haut mur de soutènement n'est pas pourvu de garde-fou à son sommet.



LARGES ECHANCRURES — Le barrage désaffecté n'a pas été "replâtré"; deux larges échantures laissent libre cours à l'eau qui les a pratiquées.

## Promotion à Me Jean Leahy, de Québec

OTTAWA (PC) — Un avocat de Québec, Me Jean Leahy, C.R., succède à feu M. James Murdoch, comme membre de la Commission des champs de bataille nationaux. La nouvelle a été annoncée aux Communes, hier, par le secrétaire parlementaire du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, M. John Turner.

M. Turner a noté que M. Leahy, qui est âgé de 38 ans, est parfaitement bilingue et que, en plus d'être un membre actif du Barreau, il est professeur de droit civil à l'Université Laval.

C'est en réponse à une ques-

## Les Chutes de Charny :

# Un parc provincial sera aménagé

Le maire de Charny, M. Albert Demers, a révélé, hier soir, l'intention du ministère du Tourisme d'aménager le site des Chutes de Charny en un parc provincial.

M. Demers a dit tenir cette information du ministre du Tourisme M. Lionel Bertrand.

Bien qu'aucun détail particulier n'ait été transmis, pour ce qui est de l'aménagement lui-même, il est probable, selon le maire Demers, que le ministère attendra que le deuxième pont de Québec ait été construit avant de préciser la nature des travaux qui pourraient être entrepris pour convertir le site des chutes en un parc provincial.

On constate, par ailleurs, que depuis la nationalisation de l'électricité, la sous-station qu'exploitait la Québec Power n'est plus utilisée et, conséquemment, que le "replâtre" du barrage serait perdue.

Le maire de Charny a fait visiter les lieux à un groupe de journalistes,

hier, et ceux-ci ont pu constater la condition déplorable des accès immédiats qui, pour employer une expression du maire, sont pour le moins rudimentaires. "Cependant, fait remarquer M. Demers, de nombreux touristes viennent voir les chutes, chaque année."

## Libraire condamné à six mois de prison

Eugène Messier, 12 rue Dauphine, libraire âgé de 58 ans, a été condamné à trois mois de prison par le juge Paul Roy des sessions de la paix.

L'inculpé a admis avoir commis 17 fraudes, totalisant une somme d'environ \$800.

"Je ferme un livre pour recommencer un nouveau," a déclaré le libraire, après avoir avoué sa culpabilité. "Je sais que j'ai perdu la tête."

Le juge: "Avez-vous déjà été condamné?"

Le prévenu: "Oui, mais pour une offense qui n'est pas tellement grave. Je n'avais pas acquitté les deux derniers paiements sur un achat d'automobile."

L'inculpé, qui a la parole assez facile, a comparu sans avocat.

Mme Robitaille dit que vers deux heures de l'après-midi, le jour de l'accident, son mari, elle ainsi que deux autres personnes sont allés en ville.

"Mon mari et moi avons mangé ensemble. Vers 5.15 p.m. il s'est rendu à la taverne du Boulevard, il y est demeuré environ 45 minutes."

M. Robitaille dit qu'à la taverne il n'a pris que deux bières.

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

**Beatty et McCLARY EASY**

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

**QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.**

351 BOUL CHAREST-EST — TEL: 529-8479

**AU PLATEAU LAURENTIEN**

MAGNIFIQUES TERRAINS

CONSTRUITS OU PAS

- 10.000 pi. carrés et plus
- Splendide lac artificiel alimenté par la Rivière Huron.
- Moins de 20 milles de Québec.
- A Stoneham sur l'ancienne route de Châteauguay
- A 3/4 de mille de l'Alouette
- Ouvert au public pour renseignements tous les jours.

**PLATEAU LAURENTIEN**

Tel.: 683-7673 Res.: 683-7632

**RIVE-SUD**

LA REDACTION

525-7111 SOIR

525-7114 SOIR

ANNONCES CLASSEES — PHARMACIE AUGER 7 rue Guésite Lévesque 837-4483 J.-E. PARE 237 St-Joseph, Lussan, 837-2471.

ABONNEMENT — GASTON TURGEON 5 rue Esqui, Lussan, 837-3924 Bureau de 8 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m. Samedi 8 h. 30 à 12.00

**A LA TELEVISION**

CFM-TV canal 4 - Québec  
CKMI-TV canal 5 - Québec  
CHLT-TV canal 7 - Sherbrooke

CFM-TV Canal 4 - VENDREDI	CFM-TV Canal 4 - SAMEDI	CKMI-TV Canal 5 - VENDREDI	CKMI-TV Canal 5 - SAMEDI	CHLT-TV Canal 7 - VENDREDI
10.30 Mire et musique	10.30 Mire et musique	3.30 Test Pattern (with music)	1.30 Test Pattern (with music)	10.00 Le coq au vin
11.30 Horaire commenté	11.30 Horaire commenté	3.50 Opening	1.30 Opening	11.00 Départ express
12.05 De tout, de tout	12.05 De tout, de tout	4.00 Scarlet hill	2.00 World of sport - Baseball	12.00 12 O'clock jubilee
12.30 Mire et musique	12.30 Mire et musique	4.21 Vacation Time	3.30 Long métrage	12.30 Première édition
3.30 Signe réserve	3.30 Signe réserve	4.30 Web of life	4.15 Test Pattern (with music)	12.40 La météo
5.00 Croquis	5.00 Croquis	4.30 The Three Stooges	5.00 Canada at war	12.45 Midi sport
5.30 Desins animés	5.30 Desins animés	4.30 Deltine Québec	5.30 Buss Bunny	1.00 Pot pourri féminin
6.00 L'aventurier des mers	6.00 L'aventurier des mers	7.01 7 0 1	6.01 Country Time	2.00 Théâtre en matinée "Tempête sur Bengale"
6.30 Préndis la route	6.30 Préndis la route	7.30 Colt 45	6.30 Maurice Pearson sings	3.00 Long métrage
6.35 Nouvelles	6.35 Nouvelles	8.00 Nouvelles, sports, météo	6.45 News and sports	3.30 Plus qu'un est de tous
6.50 Nouvelles sportives	6.50 Nouvelles sportives	8.00 Nouvelles, sports, météo	7.00 The Beverly Hillbillies	6.00 Melody Ranch
7.00 Panorama	7.00 Panorama	8.00 Nouvelles, sports, météo	7.30 Curtain	6.45 La météo
7.30 Police des plaines	7.30 Police des plaines	8.00 Nouvelles, sports, météo	8.00 "Palmer was a fullback" with Natalie Wood	6.50 Edition sportive
8.00 Conférence de presse	8.00 Conférence de presse	8.00 Nouvelles, sports, météo	8.00 "Palmer was a fullback" with Natalie Wood	7.30 Histoire vécue
8.30 Mission ultra secrète, comédie satyrique	8.30 Mission ultra secrète, comédie satyrique	8.30 True	8.00 Great movies "Interrupted melody"	8.00 Conférence de presse
8.30 Téljournal	8.30 Téljournal	9.00 Music Stand	11.00 CBC-TV news	8.30 Conférence internationale
10.30 La météo	10.30 La météo	9.30 Empire	11.00 CBC-TV news	10.00 Téljournal
10.30 Histoire vécue	10.30 Histoire vécue	10.30 Anzac	11.20 Penthouse 5 "Flame of Calcutta"	10.30 Conférence de presse
11.00 La boîte aux images	11.00 La boîte aux images	11.30 Champion	12.19 Sign Off	1.00 Sign Off - Première
11.30 La boîte aux images	11.30 La boîte aux images	11.30 Champion		
12.30 FIN DES EMISSIONS	12.30 FIN DES EMISSIONS	12.37 SIGN OFF		

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

# Gaspésie, région pilote pour la planification scolaire

La région économique de la Gaspésie servira de région pilote pour la planification scolaire intégrale de l'ensemble du Québec.

Le ministre de la Jeunesse a annoncé cette décision hier au cours d'une conférence de presse destinée à faire connaître les principaux objectifs d'une tournée qu'il entreprend en Gaspésie.

M. Gérin-Lajoie a révélé qu'il a reçu un premier rapport des experts de son ministère à ce sujet et que la Gaspésie a été choisie afin de coordonner le travail du ministère de la Jeunesse avec celui que font le conseil d'orientation économique et les autres ministères dans le cadre du programme d'aménagement rural et du développement agricole.

M. Gérin-Lajoie a déclaré que la tournée qu'il entreprend dans le bas du fleuve et en Gaspésie s'inscrit naturellement dans la pratique qu'il a adoptée de visiter systématiquement toute la province pour rencontrer les milieux de l'enseignement et promouvoir la cause de l'éducation.

La région économique de la Gaspésie comprend les comtés provinciaux de Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Iles-de-la-Madeleine, Matane, Matapeédia et Rimouski.

## INVESTISSEMENTS SCOLAIRES

Le ministre a pleinement conscience que les investissements scolaires peuvent avoir des incidences considérables sur le développement économique.

Le ministère de la Jeunesse s'est de plus inspiré dans son choix des conclusions d'une enquête effectuée il y a quelques années, par l'Association d'éducation du Québec et selon laquelle le taux de persévérance scolaire après la 1<sup>re</sup> année, en Gaspésie et dans le bas Saint-Laurent, était le plus bas du Québec.

Des travaux semblables du Bureau de la planification du ministère de la Jeunesse porteront bientôt sur les régions économiques du Lac-St-Jean et de l'Abitibi.

## LA POPULATION SCOLAIRE

La présente étude vise à prévoir, pour les dix prochaines années, les populations scolaires de la Gaspésie, selon les âges et les degrés d'étude et en tenant

compte du taux idéal de scolarisation, ainsi qu'à évaluer l'équipement scolaire nécessaire pour dispenser les services scolaires essentiels à ces groupes de jeunes.

A cette fin, il a fallu dresser un inventaire de l'équipement scolaire actuel et déterminer les populations qu'il faudra scolariser.

La Gaspésie soulève le problème particulier de la grande dispersion de la population sur le territoire. Les services scolaires doivent être aménagés en fonction des distances considé-

rables que les élèves doivent parcourir.

Le ministère de la Jeunesse avait fixé à 50,000 habitants, en règle générale, la population minimum pour l'établissement d'une commission scolaire régionale. En Gaspésie, il a fallu cependant abaisser à 40,000 habitants le niveau de cette norme, à cause de la faible concentration démographique.

Ainsi, à partir de principes particuliers mais conformes le plus possible à la règle générale, le Bureau de la planification a établi la carte scolaire

complète de cette région et il a mis au point un guide pour l'aménagement de cinq commissions scolaires régionales.

Au cours de cette visite, le ministre de la Jeunesse désirait s'entretenir avec les parents, les instituteurs et les dirigeants locaux des avantages et du coût de la régionalisation scolaire. Il exposera les grandes lignes du plan de développement scolaire de la Gaspésie et démontrera comment l'éducation peut devenir un important stimulant de l'expansion économique.

# Condamné pour diffamation à la suite des élections '60

MONTMAGNY — Un marchand ambulant et agent d'un parti politique durant l'élection provinciale de juin 1960, M. Raymond Aubé, a été trouvé coupable de diffamation, hier, par le juge Pierre Gobeil, de la Cour supérieure, et condamné à payer des dommages de \$1,000 et les frais à M. Louis-Philippe Bertrand de Ste-Lucie-de-Beaufort, et à M. Guy Bertrand, son fils, de Québec.

Une action en dommages de \$50,000 a été également prise par le demandeur L.-P. Bertrand, pour la même raison, contre l'ancien député libéral de L'Islet et ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, M. André Rousseau.

En rendant son jugement, l'hon. Gobeil déclare que M. Aubé, lui-même domicilié à Ste-Lucie-de-Beaufort, comté de Montmagny, a déclaré et répandu du fausseté et malicieusement en exhibant un document faux, que les demandeurs avaient reçu indûment et frauduleusement, des sommes respectives de \$3,375 et \$3,637.32, provenant du ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse.

Ce document qui avait été préparé par une organisation politique du comté de Montmagny où l'hon. Antoine Rivard, ancien Procureur général a été défait par une marge de 9 voix à l'élection de juin 1960, constituait une circulaire électorale.

Le juge a fait ressortir que ce document diffamatoire a été répandu à la grandeur des comtés de Montmagny et L'Islet; "qu'il s'agissait d'un véritable système".

Le pamphlet, qui faisait état qu'un certain L.-P. Bertrand et un certain G. Bertrand, que M. Aubé identifiait comme étant les deux demandeurs, était supposé être une reproduction fidèle du Rapport des Comptes publics pour l'année 1957-1958. Le pamphlet politique indiquait aussi que M. L.-P. Bertrand, en plus d'avoir reçu un somme d'argent du ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse, avait retiré du ministère de la Voirie, en 1957-58, la somme de \$242,465.81, ce qui rendait encore plus certaine l'identification des deux demandeurs.

Or, la preuve fournie au procès indique que les personnes mentionnées sur la circulaire politique n'étaient pas, en réalité, les mêmes que visait M. Aubé, lorsque dans l'exercice de son occupation de marchand ambulant, il colportait de porte en porte que M. Louis-Philippe Bertrand, alors maire de sa paroisse et entrepreneur en volerie, de même que son fils M. Guy Bertrand, alors étudiant en Droit, "avaient retiré injustement de gros montants du gouvernement", "qu'il fallait que ça change cette affaire-là", "que c'était écoeurant et pas juste", comparant leur cas à celui d'un pauvre diable dont l'épouse avait été gravement malade, "qu'il s'agissait d'une espèce de fraude", etc.

Le juge note par ailleurs que les témoins entendus au procès sont d'accord à répéter qu'il était question de cette affaire dans chaque maison, dans les restaurants et partout, dans une dizaine de paroisses des comtés de Montmagny et de L'Islet, pour dire comme eux, déclare le juge, "tout le monde avait cela dans la bouche", jusqu'au Lac-Frontière, St-Juste et Daquam.

Le jugement précise que les demandeurs nient catégoriquement avoir reçu ou même demandé, quoi que ce soit du ministère du Bien-Être social; et la défense n'a tenté aucune preuve au contraire. L'écrit et les commentaires qu'en a faits le défendeur, étaient donc "faux", conclut l'hon. Gobeil.

Par ailleurs, le défendeur, dans son témoignage, note encore le juge, a été obscur, diffus et évasif, comme sont ordinairement tous ceux qui, sous serment, se préoccupent moins de la vérité de leurs affirmations, que du tort que leurs admissions pourraient leur occasionner.

Le défendeur a été forcé d'admettre, au cours du procès, qu'il avait obtenu l'écrit imprimé lors d'une assemblée politique. D'après lui, il y en avait partout dans le comté. Autrement dit, explique le juge, le défendeur admet avoir contribué, participé à la divulgation de cette calomnie; et l'étendue du tort en est d'autant plus incalculable.

Le juge poursuit en disant que le défendeur a admis qu'il pouvait obtenir une signature à ce document parce qu'on le lui avait dit à l'organisation politique, ce qui fait conclure au juge que le défendeur participait à

cette organisation "dont il se faisait l'instrument pour répandre cette nouvelle, dont il admet qu'il n'avait comme preuve d'authenticité que "cet écrit, c'est tout".

La preuve, comme le rappelle le juge, indique que le défendeur a répandu sa calomnie dans au moins 16 maisons, et ajoute: "Rien de surprenant alors que tout le monde en parlait, à la grandeur des deux comtés."

L'hon. Gobeil souligne ensuite que le défendeur demeurait en face de chez le demandeur Louis-Philippe Bertrand. Il le connaissait très bien; personnellement, il n'avait aucune animosité à son égard. Pourtant, il n'est pas allé le voir pour vérifier l'exactitude de ce qu'il répandait. Il admet qu'il aurait dû le faire. Ce détail seul, dans les circonstances, "s'il n'y avait pas d'autres, serait suffisant pour établir la témérité et la malice du défendeur."

Le jugement note ensuite que le demandeur Louis-Philippe Bertrand était et est encore un commerçant de bois. Il était également un entrepreneur en construction de chemins. Il était

maire de sa municipalité. A cause de ces calomnies que les témoins disent être répandues dans les deux comtés, il n'a pas osé poser de nouveau sa candidature à la mairie, sa réputation en étant trop entachée.

L'autre demandeur était étudiant en Droit; il est devenu avocat par la suite. Sa réputation, de la même façon, s'est trouvée entachée du fait des calomnies du défendeur. Il leur attribue, et d'autres comme lui, le fait qu'il a été défait à une convention de parti où il avait posé sa candidature, ce fait démontrant qu'il avait baissé dans l'estime de ses concitoyens.

Pour ces raisons, le juge déclare que "considérant la proportion qu'ont prise l'étendue de cette calomnie et sa gravité, la personnalité des demandeurs et celle du défendeur, les trois ayant été et étant en contact avec beaucoup de gens, la Cour croit juste et équitable d'accorder aux demandeurs la somme de \$1,000, soit \$500 à chacun d'eux, à titre de dommages. Le défendeur est aussi condamné à payer les intérêts depuis l'assignation et les frais de l'action telle qu'intentée."

# Le ministère de l'Éducation aura une juridiction unique (Gérin-Lajoie)

M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré, hier après-midi, dans une conférence de presse, que les aménagements scolaires que le gouvernement envisage pour toutes les régions de la province de Québec ne pourront se faire d'une façon efficace à la fois sur le plan pédagogique et sur le plan administratif si ces deux secteurs sont réunis sous une responsabilité unique.

Le ministre de la Jeunesse a affirmé de nouveau l'urgence nécessaire de donner à notre population un ministère de l'Éducation à la mesure des besoins actuels du Québec.

Cette nécessité s'intère du fait que le développement de l'éducation au Québec, qui se fait sous le signe de l'accessibilité libre et complète, de la gratuité scolaire, du développement maximum des talents de notre jeunesse, de la coordination avec les objets économiques de

la nation, a besoin d'une direction clairement définie autant que d'une impulsion en termes de formation des maîtres et d'investissements immobiliers.

M. Gérin-Lajoie a ajouté que l'échéance du 1<sup>er</sup> septembre fixée par M. Lesage pour suggérer des changements de modalités au bill 60 indique clairement la détermination du gouvernement de procéder sans délai supplémentaire à doter notre société des structures d'éducation adaptées à nos besoins actuels et à nos perspectives d'avenir.

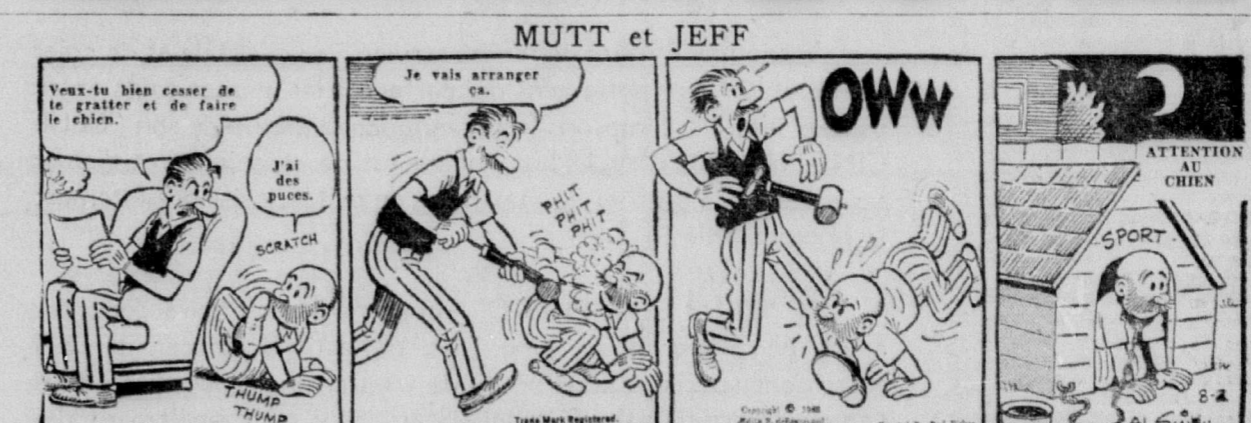
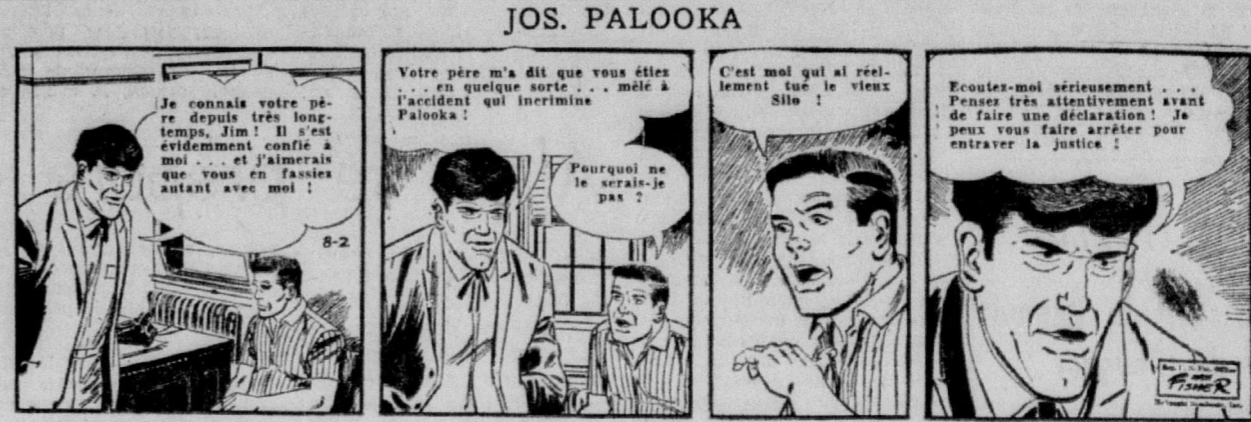
Interrogé sur le nombre de suggestions reçues à date pour proposer des changements de modalités, le ministre a dit que seulement deux ou trois suggestions ont été envoyées mais que plusieurs groupements travaillent actuellement à la préparation de mémoires qui seront soumis au gouvernement sous peu.

# Gérin-Lajoie invite les divers mouvements de jeunes à coopérer

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé hier, dans une conférence de presse, qu'il a invité les mouvements de Jeunesse à participer à la nomination des premiers membres du Conseil supérieur de l'éducation. M. Gérin-Lajoie a déclaré que ces groupements doivent être appelés à collaborer avec les représentants des parents et des professeurs et qu'ils doivent participer des maintenant aux réunions d'étude des groupes intermédiaires actuellement en cours sous l'égide de l'Association d'éducation du Québec et de l'Institut canadien d'éducation des adultes.

Le ministre de la Jeunesse a écrit à ce sujet aux présidents des associations générales d'étudiants de la province de Québec et il a déclaré que sa décision de faire participer les jeunes à ce choix s'inscrit dans la même philosophie politique que celle qui animait le gouvernement du Québec quand il a donné le droit de vote à partir de 18 ans.

Le ministre a donné sa conférence de presse avant de partir pour Rivière-du-Loup où commencera demain cette consultation de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation chez nous.



# Patron mode

par Anne Adams



Une robe fraîche pour les beaux après-midi. La jupe très souple s'évase légèrement à la naissance des hanches.

Patron no 4579. Pointures: 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. La taille 16 1/2 requiert 3 verges et 1/4 de tissu de 39 pouces de largeur.

Taille: 4539 14 1/2-24 1/2

Écrire librement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur qu'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS  
LE SOLEIL  
QUÉBEC 2 (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbre-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 16 à 20 jours.

N. B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication française sont d'un usage rapide et facile.

EST'D 1832

**Bonded Stock**

Canadian Whisky

Bottled in Bond under Canadian Government Supervision

Gooderham & Worts Limited

Gooderham distille les meilleurs whiskys depuis 1832

# Le Dr de la B. Fortier arrive à l'hôpital de Sept-Iles

Deux membres de la Corporation de l'hôpital de Sept-Iles, le notaire Serge Binette et le Dr Urgel Pelletier, et Mgr Jean-Charles Gamache, ont accueilli, hier après-midi, le Dr de la Broquerie Fortier, directeur médical provisoire de l'hôpital de Sept-Iles. Le Dr Fortier, qui en était à son premier voyage à Sept-Iles n'a pas voulu faire de déclaration au journaliste qui l'interrogeait en marge de sa nomination.

On se souvient que mercredi soir, le Dr Fortier avait répondu au représentant de la presse dans la Vieille Capitale, qu'il n'était pas au courant de son entrée en fonction à l'hôpital de Sept-Iles, bien que celle-ci ait déjà été annoncée par le ministre de la Santé. Au cours de la journée d'hier, le Dr Fortier a fait une mise au point en déclarant qu'il n'était pas au courant officiellement.

### COMMENTAIRES

Les commentaires vont bon train dans la ville de Sept-Iles depuis l'arrivée du Dr Fortier.

Dans un communiqué intitulé "Malaise chez les employés de l'hôpital", le syndicat des employés de l'hôpital souhaite que la nomination du Dr Fortier permette le règlement de la situation qui règne actuellement dans l'institution. Le syndicat ajoute cependant qu'il ne comprend pas les raisons qui ont empêché la nomination du Dr Banville à ce poste.

## Mutisme

### Au sujet de 'Renault' et de 'Peugeot'

par Antoine L. Normand

Dans tous les milieux concernés de la province de Québec, on garde un mutisme d'étonnement sur l'établissement prochain des industries de l'automobile "Renault" et "Peugeot". De part et d'autre, on nous dit que les démarches se poursuivent, que le Québec a de bonnes raisons d'espérer, mais qu'on est encore au stade d'étude et que pour le moment, le public doit se contenter d'attendre.

Dans une revue financière, on pouvait lire, le 27 juillet dernier, que les facilités de navigation pendant les mois d'hiver favoriseraient fortement la province de Québec dans l'obtention des usines européennes, et plus spécialement la région immédiate de la ville de Québec qui jouit d'un port de mer respectable.

Dans un journal financier, cependant, on pouvait lire, le 21 juillet de cette année, une nouvelle en provenance de l'Ontario qui mentionnait qu'une ville du sud de cette province entretenait une correspondance étroite avec les deux compagnies d'automobiles concernées.

### A QUÉBEC...

Son Honneur le maire Wilfrid Hamel a dit que toutes les autorités concernées faisaient un front commun dans leurs démarches auprès des compagnies européennes, que des relations étroites étaient entretenues avec celles-ci, et que le public aurait des nouvelles officielles à ce sujet dans un mois.

Le directeur général du Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec métropolitain, M. Viau, a dit qu'il est toujours dangereux de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Il a soutenu, à la suite du maire Hamel que des voyages d'affaires avaient été effectués à quelques reprises entre le Québec et la France, dans les deux sens, pour aider à la bonne marche des pourparlers.

"Nous sommes en compétition avec d'autres provinces, mais j'ai bon espoir qu'elles viennent au Québec" a répondu l'hon. Gérard D. Lévesque en ce qui concerne l'établissement possible des industries européennes dans notre pays.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a dit également qu'il n'y avait pas encore de conclusion définitive, mais des visites soutenues pour aider l'étude des techniciens sur les questions de rentabilité, mise en marché et localisation de telles industries.

D'autres sources d'information nous indiquent qu'en septembre prochain, les techniciens français reviendront au pays, et que présentement, il y a des pourparlers qui permettent au Québec d'espérer tout autant, sinon plus que les autres provinces du pays. On a même mentionné que l'article paru dans une publication anglaise serait un montage inattendu de la part de certains journalistes avides de nouvelles à sensation.

### M. LESAGE

Le premier ministre de la province a dit, en mai dernier, qu'il avait conclu un accord de principe avec le général de Gaulle et insisté pour que son gouvernement favorise la province de Québec quand il s'agit, pour la société Peugeot ou la Régie Renault d'établir une usine d'assemblage sur le sol canadien.

On se souvient que M. Lesage a ajouté: "Le général de Gaulle m'a promis de faire tout en son pouvoir pour nous aider à obtenir cette industrie d'assemblage."

Au mois de juin, on apprenait de Son Excellence M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada: "Ce sera maintenant l'établissement d'une grande industrie sidérurgique et l'installation prochaine de deux usines d'assemblage de montage d'automobiles. Nous assistons au Québec à une véritable révolution économique et industrielle."

### LE CLIMAT

Dans le communiqué qu'il a émis, le syndicat des employés qualifie la situation qui règne

actuellement à l'hôpital de "free for all" où les employés sont encore victimes d'un manque des responsabilités de la Corporation et de l'administration. "Nous devrions nous fonder sur la situation de

meure telle quelle; nous avons à la fois cinq ou six personnes qui donnent des ordres différents. Le syndicat se plaint aussi du manque de personnel dans le secteur du "nursing".

# Le lac Saint-Jean

## Dix pays, 20 nageurs voudront le conquérir

ROBERVAL — Vingt nageurs qui se précipitent dans les eaux froides de la Péribonka. C'est le départ de la 9e Traversée internationale du lac St-Jean: 24 milles à franchir depuis Péribonka, le pays de Louis Hémond et de Maria Chappelaine, jusqu'à Roberval, cité centenaire ou des milliers de personnes massées sur les quais applaudiront les meilleurs nageurs de l'univers.

C'est la première fois, depuis l'institution de cette course internationale qu'autant de pays, une dizaine, sont représentés; un précédent aussi que ce nombre de 20 concurrents acceptés à l'épreuve. Se présenteront-ils tous au matin du 3 août? On l'espère. Chose certaine, une lutte de titans se prépare.

Les amateurs connaissent suffisamment les nageurs pour que la seule énumération de leurs noms leur permette de se hasarder à faire des prédictions: Jenny James, d'Angleterre; Roberto H. Retz, Syder Guisardo, Alfredo Camarero et Jorge Lopez, d'Argentine; Rejean Lacourrière, Pierre Bourdon, Gérard Caouette et Cliff Lumsden, du Canada; Heige Jensen, du Danemark; Abdel Latif Abou Helf et Mohammed Aly, de la République arabe unie (Égypte); Steve Waniak, Marty Sinn et Denis Matuck, des États-Unis; Herman Willemse, de Hollande; Magda Molnar, de Hongrie; Ruben Hernandez et Miguel Lopez, du Mexique.

### AU DÉPART

Au quai de Péribonka, l'annonceur officiel présentera chacun des concurrents pendant qu'un représentant du Club aquatique hissera les différents drapeaux, à tour de rôle. Une foule de personnalités et des milliers de personnes suivront le cérémonial.

Mais le coup de carabine qui marquera le départ, aura été précédé par de nombreuses manifestations faisant partie des huitaines de gaieté et qui auront entraîné la région du Lac-St-Jean tout entière: la grande nuit, les danses en plein air,

les défilés, le couronnement de Mlle Traversée internationale, etc.

Les caméras de la télévision ont enregistré les principales étapes de ce festival régional et elles continueront de le faire pour le départ, la course elle-même, l'arrivée des nageurs et la remise des trophées mettant ainsi à la portée de millions de personnes retenues à la maison, d'un bout à l'autre du Canada, les exploits du 3 août.

Sur l'eau, des centaines d'embarcations sillonneront le lac, samedi prochain, pour la satisfaction des journalistes et aussi, pour le plus grand plaisir des riverains et des spectateurs. En gros, ce sera l'ambiance qui régnera au Lac-St-Jean demain, jour de la Traversée internationale.

## Alma se prépare à la Grande Nuit

ALMA — Tout est maintenant prêt pour la Grande Nuit, ce soir à Alma. L'optimisme des organisateurs est grand puisque le programme composé de manifestations qui ont le don de plaire au public, promet d'attirer une vingtaine de milliers de visiteurs.

Compétitions sportives, danse dans les rues, parade avec chars allégoriques, cadets et majorettes, concert par l'harmonie d'Alma, un immense feu d'artifice sans oublier le feu de joie à proximité de la rivière Petite-Decharge, autant de manifestations toutes aussi intéressantes les unes que les autres, qui tiendront les joyeux couche-tard en haleine.

A la toute dernière minute, les organisateurs de la Grande Nuit ont informé les membres de la presse qu'ils avaient prévu l'aménagement de quatre immenses terrains pour les visiteurs et touristes qui se rendront sur les lieux avec leur équipement de camping. Les terrains sont situés entre autres à la Villa Sa-

guenay, sur le terrain de jeux du quartier Naud, à la colonie de vacances sur l'île d'Alma de même qu'au terrain de pratique de golf "Joly".

Voici l'ordre dans lequel se dérouleront les diverses manifestations qui ne manqueront pas de jouir d'une publicité nationale, grâce à la venue à Alma d'une équipe de reporters de la Société Radio-Canada.

Durant l'après-midi du 2 août, deux manifestations sportives sont prévues: une course à pied de cinq milles et une marathon cycliste en circuit fermé, sur une distance de 25 milles.

La soirée devrait débuter vers sept heures, alors que le long défilé se mettra en marche, partant des terrains de jeux de la paroisse St-Sacrement pour emprunter les rues St-Joseph, Colard, Champagnat et finalement le boulevard Auger. Mlle Traversée internationale sera du défilé.

La danse sur les rues Sacré-Coeur et St-Joseph commencera vers 9h 30. Les orchestres invités, le "Kambo" de Port-Alfred et les "Tabarins" d'Alma. Un puissant réseau de haut-parleurs diffusera la musique dans

## Commission Pichette

# Neuf centres du Nouveau-Brunswick deviennent échantillons de patriotisme

Edmundston (DNC) — La commission Pichette, formée en novembre 1962 pour faire l'étude des structures constitutionnelles de nos associations à caractère patriotique ou national, tiendra ses premières assises le 4 août à Frédéricton. Elles se poursuivront pendant toute cette semaine là dans neuf centres différents.

La commission présidée par Me Albert Pichette aura aussi pour tâche d'étudier les opérations des secrétariats de la Société Nationale des Acadiens et de l'Association Académique d'Éducation. Elle siégera également à St-Jean, Moncton, Richibouctou, Caraquet, Bathurst, Dalhousie, St-Quentin et Edmundston.

La formation de la commission Pichette avait été décidée lors du congrès de la S.N.A., l'an dernier. Ceux qui soutiennent les deux organisations mentionnées semblaient vouloir plus de précisions dans les fins poursuivies par chacune des deux associations, ou encore un fusionnement ou un rapprochement de leur secrétariat respectif résultant dans une économie d'effort et d'argent.

La Commission Pichette, qui comprend également MM. Leandré Chasson, et Delbert Plourde et M. Ernest Desormeaux, conseiller spécial, s'est déjà réunie à quelques reprises. C'est au cours de la dernière réunion qu'on décida de siéger dans les différentes régions de la province pour faciliter les rencontres avec les associations et les personnes intéressées.

Les dirigeants de tous les mouvements nationaux acadiens encourageront les associations et les individus de présenter leur point de vue et à le faire valoir.

La Commission siégera aux endroits suivants:

- Dimanche, 4 août: Frédéricton, 2:30 p.m.;
- Dimanche, 4 août: Saint-Jean, 8:00 p.m.;
- Lundi, 5 août, Moncton, 2:00 p.m. et 7:30 p.m.;
- Mardi, 6 août, Richibouctou, 10:00 a.m., Caraquet, 7:30 p.m.;
- Mercredi, 7 août, Bathurst, 2:00 p.m. et 7:30 p.m.; Jeudi, 8 août, Dalhousie, 2:00 p.m.; St-Quentin, 8:30 p.m.;
- Vendredi, 9 août, Edmundston, 10:00 a.m. et 2:00 p.m.

Ceux qui n'auront pu se présenter aux endroits plus rappro-

chés pourront le faire à Edmundston, le 9 août. La Commission acceptera jusqu'à 3



Me Albert Pichette

soult les mémoires que lui adresseront ceux qui ne peuvent se rendre aux séances publiques.

### ANNONCE

## L'homme et l'amour

Pourquoi les hommes se montrent-ils plus réticents que les femmes sur la question sexuelle? Est-il naturel que l'homme et la femme diffèrent d'attitude en ce qui concerne la tendresse et l'amour physique? Dans SELECTION du Reader's Digest d'août, les époux découvriront certaines vérités essentielles souvent méconnues—et ils apprendront comment atteindre, dans l'amour, cette parfaite harmonisation qui aide à faire fonctionner sans heurts tous les autres rouages de la vie conjugale. Achetez votre Sélection d'août aujourd'hui!

## SIMPSONS-SEARS

# LESSIVEUSE AUTOMATIQUE KENMORE

PRIX D'ECONOMIE!

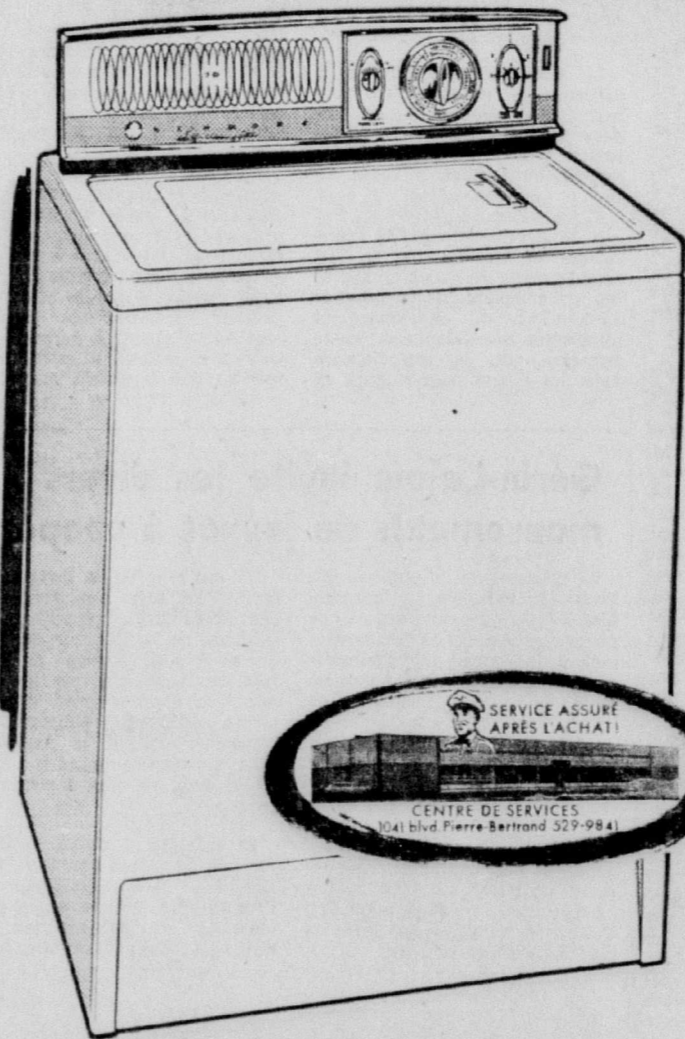
# 298<sup>88</sup>

Mensualités: \$16

- \* 3 cycles, 2 vitesses
- \* Niveau de l'eau contrôlé
- \* Filtre auto-nettoyeur
- \* Agitateur "Roto-Swirl" exclusif
- \* 5 températures de lavage-rinçage

Voilà un appareil moderne, conçu pour l'époque! Vous obtiendrez des lavages plus propres, plus facilement. Service de main-d'œuvre gratuit pour un an! Renseignez-vous au sujet de nos autres garanties exceptionnelles!

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées **529-9841** (Rayon 26) au Rez-de-Chaussée



## LESSIVEUSES-ESSOREUSES

# KENMORE

SPECIAL!

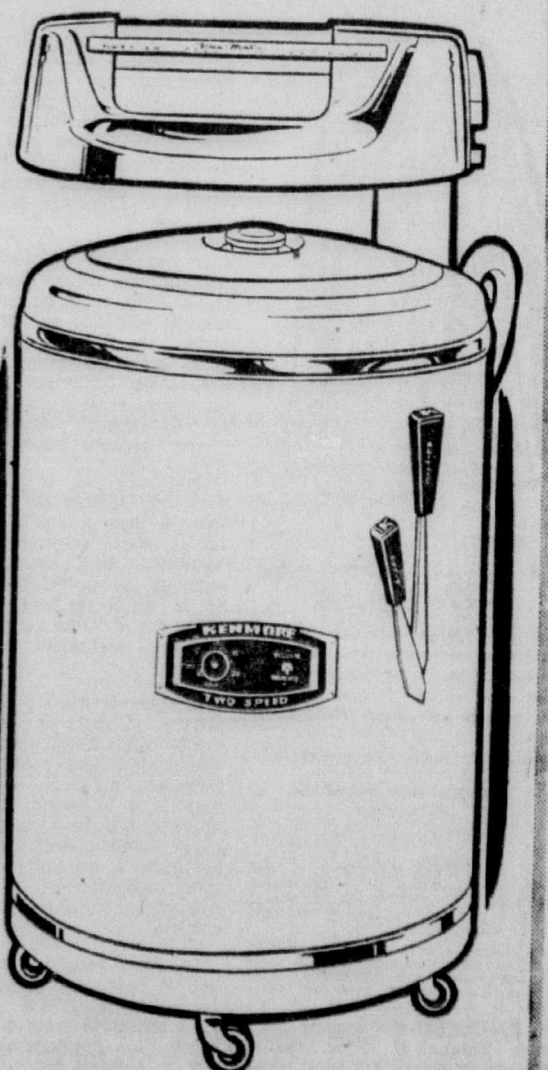
# 188<sup>88</sup>

Mensualités: \$10

- \* Essoreur à rouleaux de 3"
- \* Guide-linge chromé
- \* 2 vitesses; filtre incorporé
- \* Capacité 10 lbs de vêtements humides
- \* Minuterie automatique

Garantie de 5 ans sur les pièces et de 2 ans sur la main-d'œuvre après l'achat.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, Simpsons-Sears, Appareils ménagers, (Rayon 26) au Rez-de-chaussée, local 222 **529-9841**



## SIMPSONS-SEARS

### Une nouvelle importante pour les clients Simpsons-Sears intéressés à l'art de la photographie!

Toujours désireux de rendre service à sa clientèle et de créer de nouveaux liens entre gens qui partagent les mêmes goûts et les mêmes intérêts, Simpsons-Sears annonce la venue de son "CLUB CINE-PHOTO", dont le but unique est de renseigner et d'aider ses membres à profiter au maximum de ce fascinant passe-temps: la photographie!

Le "CLUB CINE-PHOTO" Simpsons-Sears offrira donc des cours en photo et en ciné; des projections éducatives; des excursions spéciales pour prises de vues et photos étudiées, sous l'égide de spécialistes Simpsons-Sears; il y aura finalement des concours-amateurs et plusieurs autres surprises agréables pour les membres à mesure que croîtra ce club inédit.

Ce "CLUB CINE-PHOTO" Simpsons-Sears est exclusif aux clients fidèles et reconnus de Simpsons-Sears. Aucuns frais de cotisation ne sont donc requis pour y appartenir. Nous désirons ici préciser qu'il s'agit d'un club sérieux, pour les vrais amateurs de la photographie sous toutes ses faces et que tout club analogue, à l'extérieur et sur bases strictement sociales, ne pourrait exister que sur cotisations annuelles d'au moins \$15.

Afin donc de préserver le caractère exclusif de ce club de photographie, le nombre des membres sera limité à 100! L'émission des cartes de membre se fera par ordre chronologique: les cent premières demandes reçues, si elles remplissent les conditions requises, seront honorées d'une carte.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez composer 529-9841 (local 203) et mentionner le "Club Ciné-Photo" Simpsons-Sears.

### Un hebdo de Montréal contestera la poursuite de Douglas Fairbanks jr

MONTREAL (UPI) — Le Journal de Montréal "Midnight" a annoncé, hier, qu'il contestera la poursuite en libelle d'une valeur de \$250,000 intentée contre lui par l'acteur Douglas Fairbanks, fils, et qu'il tentera de le faire comparaitre dans la Métropole même, au moyen d'un subpoena.

"Les procureurs du Journal, Gliserman, Ackman et Cutler, ont pris les dispositions légales requises pour obtenir qu'un bref de subpoena soit remis à l'acteur," a dit un porte-parole.

Les avocats de Fairbanks ont intenté une poursuite en libelle diffamatoire en Cour Supérieure,

mercredi. Ils réclament pour leur client une somme de \$250,000 en dommages intérêts causés à la réputation de l'acteur par un article paru dans une édition du 29 juillet et qui portait le titre "Ma fin de semaine avec Christine (Keeler)."

Des photographies de Fairbanks et de Mlle Keeler accompagnaient l'article et ce dernier décrivait la fille de joie comme "une personne notablement connue".

Selon Fairbanks, cet article est "faux, libelleux et fictif." Il cause "au plaignant des dommages à son honneur et à sa réputation."



### Un jeune Canadien a fait l'étape Buffalo-Québec... à bicyclette

Si Trenet est déjà venu à Québec à pieds secs (du moins en chanson) ce temps est révolu. Cela revient à dire que l'on prend des moyens beaucoup plus modernes comme la bicyclette par exemple. Simple question d'optique.

Quoiqu'il en soit, un jeune Canadien de 18 ans, domicilié à Buffalo dans l'Etat de New York, à plus ou moins subitement, décidé de venir faire la jasette à son grand-père qui, lui, habite Québec.

Il est donc parti un bon matin avec son vélo, ses provisions, son sac de couchage et \$26. Six jours plus tard, fatigué, ses provisions épuisées, son sac de couchage défectueux et ses \$26 en-

tamés, tout comme la parenté, il est arrivé chez le grand-père.

Le grand-père se demanda tout d'abord quelle sorte d'intrus osait venir le déranger par sa porte arrière et après deux ou trois exclamations Pierrot! Pierrot! et ne ne put en croire ses yeux. Mais c'était bien, Pierrot ou plutôt Pierre Cadorette, 18 ans, son petit-fils.

Il se passa bien une heure avant que M. et Mme Joseph Partry réalisent que leur petit-fils était bien dans leur maison et qu'ils n'étaient pas victimes d'une quelconque hallucination ou quelque autre "patente" du genre.

Ce fut tout d'abord les habituelles questions, d'où viens-tu? comment es-tu venu? comment se fait-il que tu sois venu? es-

tu fatigué? es-tu faim? et aussitôt qu'une nouvelle question était posée, on oubliait la réponse précédente.

Quand l'élément surprise eut disparu, ou enfin en grande partie, le garçon recommença le récit de son odyssee. Pierre Cadorette était parti tôt le vendredi 27 juillet de Buffalo. Il avait passé la journée précédente à effectuer ses derniers préparatifs et à finir de convaincre ses parents que son voyage n'était pas dangereux.

Le vendredi il effectua donc la première étape de son voyage soit de Buffalo à Sodus, une distance d'environ 100 milles. Les cinq journées suivantes furent en quelque sorte une répétition de la première car il parcourut

à peu près la même distance c'est-à-dire 100 milles dans le même nombre d'heures, environ 12 à 13. Grâce à sa moyenne de 100 milles par jour, il effectua tout son trajet, environ 600 milles en six jours. Il coucha trois soirs aux Etats-Unis, à Sodus, Pulaaki, Ogdensburg et trois soirs au Canada, à Valleyfield, St-Hyacinthe et finalement à Québec.

S'il trouva son voyage "dur" il précisa toutefois qu'il avait été moins pénible que prévu. Parlant indifféremment les deux langues, il n'eut aucun problème de ce côté. Du point de vue technique, il n'eut qu'à changer un pneu qui était absolument inutilisable.

**EN VENTE SAMEDI À 9 H. 30 A. M. ! QUANTITÉS LIMITÉES ! VENEZ TÔT !**

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques s.v.p.

<p style="text-align: center;"><b>A PRIX D'AUBAINE!</b></p> <p style="text-align: center;"><b>COMPLET 1 PANTALON</b></p> <p>40 seulement ! Messieurs, vous avez, encore une fois, la preuve qu'on peut s'habiller avec élégance chez Simpsons-Sears, sans qu'il vous en coûte les yeux de la tête. Ces complets sont en tout laine worsted anglaise - Statures courte, moyenne ou haute. Tailles : 36 à 44.</p> <p style="text-align: right;">Rég. 69.50 <b>39<sup>99</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 45, au Rez-de-Chaussée</p>	<p style="text-align: center;"><b>10 SEULEMENT!</b></p> <p style="text-align: center;"><b>PUISSANT RADIO A TRANSISTORS</b></p> <p>Pourquoi acheter un radio de qualité douteuse que vous paierez trop cher? Simpsons-Sears vous offre l'occasion d'acheter un appareil de qualité, garantie 1 an, pour un prix ridiculement bas. Avec étui en cuir, écouteurs, etc. . .</p> <p style="text-align: right;">Rég. 23.95 <b>9<sup>99</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 57, au Deuxième</p>		
<p style="text-align: center; font-size: small;">RABAIS FORMIDABLE</p> <p style="text-align: center;"><b>BOYAU D'ARROSAGE</b></p> <p>50 pieds de boyau d'arrosage en vinyle. Vous pouvez être convaincu de sa qualité en sachant qu'il porte la marque "Craftsman". Les raccords de 1/2" sont en laiton robuste. Venez tôt profiter d'une aubaine si fantastique!</p> <p style="text-align: right;">Rég. 4.29 <b>99<sup>c</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 9, au Rez-de-Chaussée</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">A PRIX EXTRAORDINAIRE!</p> <p style="text-align: center;"><b>Ensemble COUSSIN et HOUSSE</b></p> <p>Coussin et housse en coton pour la planche à repasser. Marque "Maid of Honor" exclusive à Simpsons-Sears. Fixations élastiques réglables. Une occasion sans égale de faire un achat utile!</p> <p style="text-align: right;">Rég. 1.98 <b>44<sup>c</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 11, au Rez-de-Chaussée</p>	<p style="text-align: center;"><b>CHEMISE SPORT POUR GARÇON</b></p> <p>Modèle à manches courtes en coton guingam; variétés de quadrillés tissés à même. Col à pointes boutonnantes; tissu pré-rétréci et lavable. Tailles : 8, 14, 16 seulement.</p> <p style="text-align: right;">Rég. 1.50 chacune <b>3 pour \$1</b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 40, au Rez-de-Chaussée</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">RABAIS EXTRAORDINAIRE!</p> <p style="text-align: center;"><b>VESTE CHANEL</b></p> <p>Venez tôt mesdames, il n'y en a que 47! Ces jolies vestes à la mode sont en Orlon. Vous savez par expérience que l'Orlon est d'entretien si facile... sans parler de son confort! Blanc, beige, Petite, Moyenne.</p> <p style="text-align: right;">Rég. 5.99 <b>1<sup>99</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 7, au Rez-de-Chaussée</p>
<p style="text-align: center; font-size: small;">PRIX IMBATTABLE!</p> <p style="text-align: center;"><b>SANDALES ITALIENNES</b></p> <p>250 PAIRES SEULEMENT! Une occasion unique, que vous ne voudrez sûrement pas manquer! Ces jolies sandales importées d'Italie sont en cuir de belle qualité. Le talon compensé de 1 1/2" donne un bon support au pied. Pointures : 6 à 10.</p> <p style="text-align: right;">Rég. 6.98 <b>1<sup>99</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 34, au Rez-de-Chaussée</p>	<p style="text-align: center;"><b>PANTALONS DE TRAVAIL</b></p> <p>Il n'y a rien de plus pratique pour l'ouvrier. Ce pantalon en twill de coton de genre armée est très résistant à l'usure et se lave si facilement. Il ne peut rétrécir parce qu'il est Sanforized. Tailles : 30 à 40.</p> <p style="text-align: right;">Rég. 5.98 ch. <b>2 pour \$7</b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 41, au Rez-de-Chaussée</p>	<p style="text-align: center;"><b>VETEMENTS D'ETE POUR FILLETES</b></p> <p>Voilà une aubaine avantageuse pour les mamans! Il vous est possible d'acheter une grande quantité de shorts bermudes, de fuseaux, à ce prix vraiment ridicule. Ils sont en coton de bonne qualité. Variété de teintes. Ages : 7 à 14. 8 à 16.</p> <p style="text-align: right;">Rég. 1.49 à 3.98 <b>99<sup>c</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 77, au Rez-de-Chaussée</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">Moins que 1/2 Prix!</p> <p style="text-align: center;"><b>SERVIETTES DE BAIN</b></p> <p>Ces grandes serviettes de 25 x 45" sont en coton bouclé de belle qualité. Elles sont résistantes à l'usure et très absorbantes. Mais hâtez-vous de profiter de l'aubaine! La quantité en est limitée.</p> <p style="text-align: right;">Rég. 2.98 <b>99<sup>c</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 96, au Deuxième</p>
<p style="text-align: center; font-size: small;">1/2 prix!</p> <p style="text-align: center;"><b>FAUTEUILS DE JARDIN</b></p> <p>Un autre exemple des aubaines extraordinaires qui vous attendent chez Simpsons-Sears. Le siège confortable est formé de sangles entrecroisées vertes et blanches. Achetez-en plusieurs à ce bas prix et profitez des beaux jours d'été!</p> <p style="text-align: right;">Rég. 5.95 <b>2<sup>97</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 1, au Deuxième</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">Légèrement imparfaits!</p> <p style="text-align: center;"><b>CARREAUX VINYLE</b></p> <p>Mesurant 9 x 9" et d'une épaisseur de .080. De légères imperfections dans le motif expliquent ce bas prix ridicule. Choix de : gris perle, beige et blanc, brun et blanc, blanc et vert, vert et blanc, noir et blanc.</p> <p style="text-align: right;">Rég. 24<sup>c</sup> ch. <b>9<sup>c</sup> ch.</b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 37, au Deuxième</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">Aubaine, Mesdames!</p> <p style="text-align: center;"><b>PYJAMAS "BABY DOLL"</b></p> <p>Vous pourrez enfin dormir en tout confort, cet été, mesdames, et il ne vous en coûtera que si peu. Ces pyjamas sont en coton léger de très bonne qualité. Un vaste choix de teintes féminines. Tailles : Petite, Moyenne.</p> <p style="text-align: right;">Rég. 2.98 <b>1<sup>50</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 38, au Rez-de-Chaussée</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">Profitez de ce prix dérisoire!</p> <p style="text-align: center;"><b>PYJAMAS COURTS POUR HOMME</b></p> <p>Vous savez par expérience qu'il est si pénible de trouver sommeil par les nuits chaudes d'août... Dormez donc dans un pyjama à manches et jambes courtes. Ils sont en beau broadcloth de coton Sanforized à motifs. Et quel bas prix économique!</p> <p style="text-align: right;">Rég. 3.98 <b>1<sup>66</sup></b></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rayon 33, au Rez-de-Chaussée</p>

## BOTTINES ATHLÉTIQUES À PRIX DÉRISOIRE!

En toile résistante à l'usure. Semelle en caoutchouc. C'est une chaussure si pratique en été. Ne laissez pas s'échapper une si bonne occasion!

Pointures: Pour garçon: 1 à 6; pour homme: 6 à 12.

**59<sup>c</sup>**
la paire
ou
**2**
aires
pour
**99<sup>c</sup>**

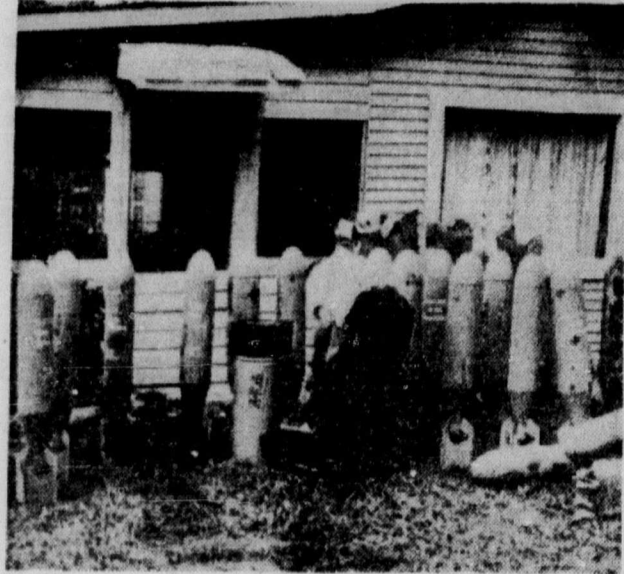
Rayon 67, au Rez-de-Chaussée

**SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"**

# "PERSPECTIVES" MONDIALES

## Malte indépendante le 31 mai 1964

M. Ducan Sandys, secrétaire britannique aux Colonies, a annoncé, hier, que Malte accèdera à l'indépendance pas plus tard que le 31 mai de l'an prochain. La déclaration de Sandys à la Chambre des Communes fait suite à une conférence qui s'est déroulée à Londres entre les chefs politiques de Malte. Les entretiens ont porté sur les deux points généraux suivants: Malte sera-t-elle indépendante et, si oui, quelle sera sa constitution?



**IMPORTANTE CACHE D'ARMES** — Un agent non identifié du FBI fouille parmi les nombreuses bombes trouvées dans une cache d'armes près de la ville de New Orleans, aux Etats-Unis. Les bombes devaient être utilisées pour bombarder l'île de Cuba, selon des sources de renseignement bien informées. Les bombes étaient cachées dans le sous-sol d'une maison. (Téléphoto FA)

## Les Soviétiques se retirent devant les attaques

Les correspondants à Pékin de la Pravda et de l'agence TASS ont ostensiblement quitté une manifestation de masse qui se déroulait, hier, dans la capitale chinoise, quand M. Kuo Mo-Jo, président du comité chinois de la Paix, a commencé à lancer de violentes attaques contre le gouvernement soviétique pour son adhésion au traité d'interdiction des essais nucléaires. La manifestation se déroulait dans la Grande Salle du Peuple de Pékin devant 10,000 personnes. C'est la première fois que des Soviétiques adoptent cette attitude.



**IL ETABLIT UN RECORD.** — L'énorme cargo de 18,000 tonnes Murray Bay" passe par les écluses de la Voie Maritime du St-Laurent, à St-Lambert, à Montréal, ayant à son bord une cargaison record de 27,355 tonnes de minerai de fer chargées à Sept-Îles, dans le Québec, et à destination de Buffalo, dans l'Etat de New York. (Téléphoto PC)

## Ordre d'intégration à la Nouvelle-Orléans

Trois juges fédéraux ont ordonné, hier, que tous les jardins publics, les terrains de jeux et les lieux publics appartenant à la municipalité, à la Nouvelle-Orléans, soient intégrés au point de vue racial. Cette décision, prise par les trois juges demande également la déségrégation du service de récréations de la Nouvelle-Orléans.

## Une firme européenne s'établirait au pays

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé, hier, que des propositions spécifiques ont été faites à un grand manufacturier européen d'automobiles de construire une usine au Canada. Le ministère du Développement et de l'Economie a rapporté que la firme Alfa Romeo avait exprimé un intérêt considérable à cette proposition de construire des voitures au pays. C'est le ministre Robert McCauley, en voyage à Milan, qui en a annoncé la nouvelle.

## Il préfère les E.-U. au communisme

Un autre soldat américain qui avait choisi, il y a 10 ans, de se réfugier en Chine communiste après l'armistice terminant la guerre de Corée, a décidé de fuir le rideau de fer et a déclaré qu'un compagnon qui l'avait suivi pourrait bien prendre la même décision. Lowell D. Skinner, 32 ans, d'Akron, en Ohio, est entré à Hong-Kong, hier, et a dit: "Il est temps que je revienne. Mes parents commencent à se faire très vieux."

## Conférence de Genève remise au 12 août

La conférence des 17 nations sur le désarmement à Genève a suspendu ses séances jusqu'au 12 août en attendant l'issue des prochains pourparlers de Moscou ou les ministres des Affaires étrangères des Trois Grands tenteront de trouver les moyens d'atténuer encore plus la tension de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest. En leur qualité de coprésidents de la conférence, Charles Steller, des Etats-Unis et Semyon Tsarapkin, de la Russie, ont proposé la suspension des entretiens.

## Accusation contre un journaliste

Le journal russe Izvestia a accusé, hier, Don Larrimore, correspondant de la United Press International à Varsovie, d'avoir agi comme agent du Service de contre-espionnage américain au cours de divers festivals en Europe. Le journal a ajouté que le correspondant s'est rendu en Union soviétique en 1956 et 1957 à titre "d'étudiant touriste" afin de prendre contact avec des collègues soviétiques et des personnes qui pouvaient présumément servir d'espions. Le journaliste a ce moment n'était cependant pas à l'emploi de la UPI.

## \$4.1 milliards d'aide à l'étranger

Le comité des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants a approuvé, hier, un programme d'aide américaine à l'étranger pour une somme de \$4.1 milliards, soit \$438 millions de moins que l'argent requis par le président Kennedy. Selon le président du comité, les derniers pourparlers sur le programme ont eu lieu à huis clos. Un vote final sera pris la semaine prochaine, mais aucun changement appréciable n'est présumé survenir.

## Somme astronomique à l'Agence de l'espace

La Chambre des Représentants a endossé, hier, une plus grande poussée du programme spatial américain et réaffirmé la détermination de la nation de faire aller un homme avant la fin de la décennie. Par une forte majorité, la Chambre a voté une somme de \$5.2 milliards à être dépensée au cours de la présente année fiscale qui a débuté le 1er juillet. L'an passé, l'Agence de l'espace s'était vu octroyer une somme de \$3.7 milliards.

# Kennedy ne croit pas qu'une conférence au sommet Est-Ouest serait utile en ce moment

WASHINGTON (Reuter) — Le président Kennedy a déclaré qu'il ne pensait pas qu'une conférence au sommet Est-Ouest serait utile en ce moment.

M. Kennedy a fait cette déclaration après qu'on lui eût dit que Lord Hallsham, représentant britannique à la conférence tripartite de Moscou, avait déclaré que M. Khrouchchev envisagerait favorablement une conférence au sommet à l'automne prochain.

Le président a répondu qu'il n'avait pas entendu parler d'un projet de conférence au sommet et n'en voyait pas l'utilité.

Il a déclaré que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis avaient eu des négociateurs qualifiés pour discuter du traité d'interdiction des essais ainsi que de la "ligne rouge" de communication entre Washington et Moscou.

## Le Sénat ratifierait le traité de Moscou

WASHINGTON (Reuter) — Le président Kennedy a exprimé, hier, au cours d'une conférence de presse sa confiance que le Sénat américain ratifierait le traité d'interdiction partiel des essais nucléaires conclu par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

Le président a déclaré que ce serait une erreur grave de ne pas ratifier le traité. Celui-ci garantit la sécurité des Etats-Unis et donne quelque espoir — bien que celui-ci ne se réalisera peut-être pas — que l'on se trouve sur la voie d'un monde plus pacifique.

## Il serait impossible de faire un missile antimissile...

WASHINGTON (Reuter) — Le président Kennedy a déclaré au cours de sa conférence de presse que la mise au point d'un missile antimissile dépassé peut-être les capacités des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

Beaucoup de spécialistes qui ont travaillé à ce problème, a-t-il dit, estiment qu'il ne sera peut-être jamais résolu.

## 14 pays doivent participer à l'expo mondiale de 1967

MONTREAL (PC) — M. Paul Bienvenu, commissaire général de l'Exposition universelle de 1967, a déclaré, hier soir, qu'au moins 14 pays doivent, selon les prévisions, avoir décidé d'être à la fin de l'année, de participer à l'exposition. M. Bienvenu a été interviewé au réseau français de Radio-Canada.

C'est certainement la meilleure façon de conduire des négociations à moins qu'une très grave crise ou de nouveaux éléments de la situation internationale rendent désirable une rencontre entre lui-même et le premier ministre soviétique, a dit M. Kennedy.



KENNEDY: "Pas de conférence au sommet..."

## "Une force nucléaire de l'OTAN cimenterait l'Alliance atlantique"

WASHINGTON (Reuter) — Le président Kennedy a déclaré au cours de sa conférence de presse qu'il considèrerait toujours sa proposition d'une force nucléaire de l'OTAN à équipages mixtes "comme la meilleure solution pour cimenter l'alliance".

Il a reconnu que cette idée comportait des "points faibles" mais que ceux qui ne l'approuvaient pas, devaient en proposer une autre.

"Nous entendons souvent dire par exemple que l'Europe devrait posséder sa force de dissuasion. Il me semble que le gé-

néral a évoqué ce problème lorsqu'il a déclaré qu'il n'y avait pas une organisation politique de l'Europe permettant la mise en oeuvre d'une force de dissuasion vraiment européenne."

"Une telle organisation existera peut-être un jour. En attendant, la force multilatérale représente la seule solution, ce qui nous paraît essentiel."

"Et je ne vois rien qui se soit produit pour rendre moins nécessaire, des deux côtés de l'Atlantique, la plus étroite coopération dans les domaines militaire, économique, politique et de la politique étrangère."

"Cette coopération n'existe pas toujours pleinement. Mais nous, nous avons l'intention de travailler à la réaliser. Nous y travaillerons."

## Blessés à l'Ormière

Une collision a fait deux blessés, vers 11 h. 15 mercredi soir, sur la route de l'Ormière, près de la route de la Promenade. Charles-Denis Bowen, 21 ans, de St-Eustache, a été transporté à l'hôpital du camp Valcartier. Marcel Rivard, de Val-St-Michel, a pris le chemin de l'hôpital St-Ambroise. Leur état ne semble pas grave.

# Les Etats-Unis pourraient livrer des secrets atomiques à la France

PARIS (Reuter) — Le président Kennedy, à sa conférence de presse hier, a laissé entendre qu'il consentirait à communiquer des secrets atomiques américains à la France, mais il reste à voir à quelles conditions, déclare-t-on dans les milieux autorisés de Paris.

La reconnaissance du fait que la France est une puissance nucléaire a été accueillie avec satisfaction à Paris, déclare-t-on dans les milieux, mais des éclaircissements seraient nécessaires sur les suites que peut avoir cette reconnaissance.

A Paris, on considère les déclarations du président des Etats-Unis sur la France comme une invitation à s'entretenir sur les divergences de vue des deux pays. Mais, souligne-t-on, l'échange de certains secrets entre les Etats-Unis et la France ne supprimerait pas automatiquement toutes les divergences.

# Les offres de Washington à Paris restent sans réponse

WASHINGTON (Reuter) — Répondant à une question, le président Kennedy a déclaré au cours de sa conférence de presse que les Etats-Unis avaient suggéré récemment à la France que la coopération nucléaire pourrait se développer de manière plus satisfaisante si les essais étaient interdits.

"Mais nous n'avons reçu aucune réponse du gouvernement français, en dehors des déclarations du président de Gaulle lundi dernier," a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis ont-ils envisagé de confier à la France quelques-uns de leurs secrets sur les armes nucléaires afin de rendre plus efficace l'accord d'interdiction partiel des essais? a-t-on demandé au président.

Celui-ci a répondu que la France était une puissance nucléaire et que l'Amérique et la Grande-Bretagne étaient restés en contact avec les autorités françaises pour voir comment les intérêts des trois pays pourraient être mieux protégés grâce à un accord d'interdiction des essais nucléaires.

LES ESSAIS SOUTERRAINS — A une autre question, le président avait répondu auparavant que les Etats-Unis poursuivraient les essais nucléaires souterrains. Ceux-ci ne sont pas compris dans l'accord tripartite.

Le président a déclaré qu'à plusieurs occasions, les Etats-Unis avaient offert une assistance nucléaire à la France. Il a rappelé qu'après sa conférence avec M. Macmillan, à Nassau, en décembre dernier, les Etats-Unis avaient offert à la France une aide sur la mise en oeuvre du programme Polaris.

"Cette offre avait été repoussée", a dit M. Kennedy.

Il a ajouté qu'en Allemagne, des avions français se trouvaient prêts à contribuer à la défense d'autres membres de l'alliance et que les Etats-Unis avaient mis des armes nucléaires à leur disposition. Il a fait

allusion également aux avions-citernes de construction américaine qui doivent être utilisés pour le ravitaillement des bombardiers atomiques français.

PUISSANCE NUCLEAIRE — En réponse à une autre question, le président a déclaré que les Etats-Unis reconnaissent la France comme une puissance nucléaire aux termes de la loi sur l'énergie atomique américaine.

Cette loi permet aux Etats-Unis de partager des informations atomiques secrètes avec une puissance alliée dont les capacités nucléaires ont été reconnues.

Il a ajouté que la question de la coopération nucléaire avec la France a fait l'objet de discussions il y a quelques mois "et j'imagine que nous devrions poursuivre ces discussions; naturellement nous sommes toujours prêts à le faire et nous l'avons indiqué aux Français," a déclaré le président.

# Rusk étudiera la possibilité de signer d'autres accords

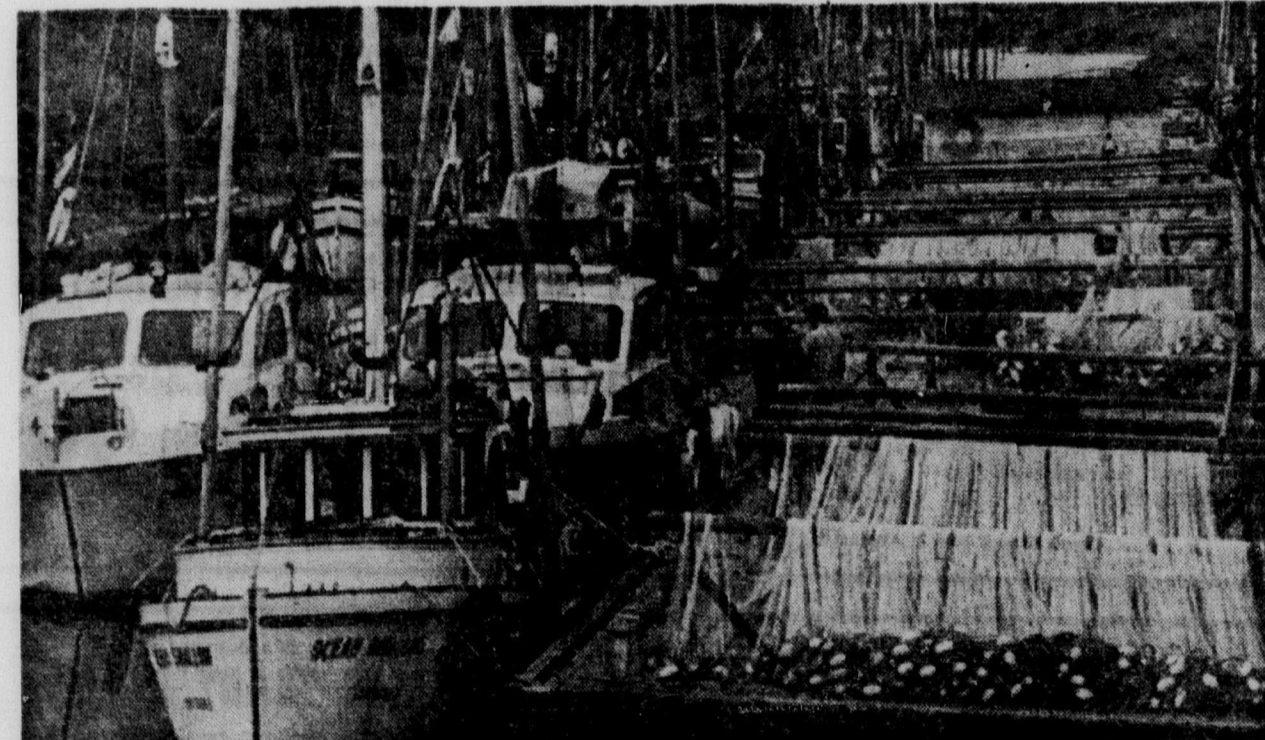
WASHINGTON (PA) — Le secrétaire d'Etat américain M. Dean Rusk ne quittera pas l'Union soviétique immédiatement après la signature du traité antimissile, lundi prochain, mais prolongera son séjour de quelques jours pour s'entretenir avec le président du Conseil soviétique, M. Khrouchchev sur la possibilité de signer de nouveaux accords entre l'Est et l'Ouest.

Des informateurs sérieux rapportent que M. Rusk cherchera avant tout à connaître les motifs qui ont amené le chef soviétique à proposer la signature d'un traité de non-agression entre l'OTAN et les pays liés au pacte de Varsovie, et l'échange d'observateurs pour prévenir toute attaque-surprise.

Les Soviétiques ont soulevé ces questions durant les récents entretiens tripartites sur l'interdiction des essais nucléaires non-souterrains, mais le négociateur américain, M. Averell Harriman, n'avait pas été autorisé à exprimer le point de vue du gouvernement américain à cet égard. Les Etats-Unis ont décidé de consulter d'abord leurs alliés sur les questions soulevées par les Soviétiques, et il s'agit pour le moment de savoir ce que le Kremlin a présumé à l'avance.

Dean Rusk attache une grande importance à la rencontre qu'il doit avoir avec le président du Conseil soviétique. A preuve de quoi les autorités américaines signalent que M. Rusk est disposé à faire le

voyage jusqu'à la mer Noire pour voir M. Khrouchchev. Le secrétaire d'Etat américain doit arriver à Moscou samedi après-midi.



**RETEenus AU QUAI** — Toutes ces embarcations de pêche de la région de Vancouver sont amarrées depuis le début de la grève des pêcheurs, en Colombie-Britannique. Les bateaux sont

amarrés près de la rivière Fraser, endroit idéal pour la pêche du saumon. La grève, qui dure depuis trois semaines, pourrait cependant se terminer samedi. (Téléphoto PC)

# Les vopos abattent deux réfugiés est-allemands

BERLIN (UPI) — Des centaines de touristes et de Berlinois en vacances ont vécu hier des moments d'horreur lorsqu'ils ont vu des gardes communistes allemands abattre un couple qui tentait de se réfugier en zone occidentale près d'un centre de villégiature de l'Allemagne de l'Ouest.

L'incident s'est produit au centre de villégiature de Hohberg, dans les montagnes de Hartz, lieu favori des touristes près de la frontière séparant les deux Allemagnes.

Collaboration économique — MONTREAL (PC) — Les Canadian Industries Limited ont annoncé, hier, qu'elles étudient la possibilité de fabriquer du nylon à Millhaven près de Kingston en Ontario en collaboration avec la société British Nylon Spinners Ltd.

CIL fabrique de la térylène dans cette usine depuis 1955. Une femme fut blessée aux

# VENTE DE PRODUITS CHIMIQUES

Excellente opportunité pour chimiste diplômé ou ingénieur pour assumer des responsabilités dans l'organisation de vente d'une importante compagnie de produits chimiques variés. Le territoire de vente est établi dans la ville de Québec et les environs.

Cette position exige un gradué d'université, entre 25 - 35 ans, ayant un désir sincère, accompagné d'enthousiasme et d'énergie, de progresser dans l'expansion d'une organisation qui vend aux industries depuis plus de 75 ans.

Salaires proportionnés à l'expérience et habileté — Automobile fournie par la compagnie.

Répondez par écrit, donnant tous détails concernant âge, instruction, expérience et revenus antérieurs.

Adresser à: DEPT 4161 LE SOLEIL

**7%**

D'INTERET SUR NOS BILLETS A COURTE ECHEANCE DE 365 JOURS

Notre prospectus offrant les billets à courte échéance est disponible sur demande.

Pour les billets à courte échéance de 183 jours, Prudential Finance vous paiera un gros INTERET de **6%**

**Famille à l'hôpital après une collision**

ERROL, New Hampshire (PA) — Roger Provost, 43 ans, son épouse, 40 ans, et leurs filles, Monique, six ans, et Nicole, trois ans, ainsi que Madeleine Jolin, 35 ans, se trouvent dans un hôpital de West Stewartstown dans le New Hampshire. La voiture dans laquelle ils se trouvaient est entrée en collision avec un camion.

Les Provost sont de St-Bruno, dans le Québec, et Mile Jolin est de Québec.

Le chauffeur du camion, M. Jacques Champeau, 18 ans, de St-Malo, dans le Québec, n'a pas été blessé.

**PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED**

20 St-Jean, Québec, Tél.: 528-0045

Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, votre prospectus et me fournir tous les détails.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

EXTRA SUPERIOR

**RON CABANA SUPERIOR**

Carla Blanca White Rum of exceptional fineness and quality. Specially aged for years in white oak casks.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

1000 RUE ST-JEAN, QUÉBEC, P. Q.

charme des Iles









(Suite de la première page)

On fait remarquer que les examens de laboratoires démontrent que le jeûneur a dépassé la limite inférieure de potassium...

Le prélèvement sanguin de Madame de l'acétone et des corps cétoniques dans le sang et l'urine du chef du Parti républicain de Québec...

Quant à son foie, il n'y a rien de particulier à signaler, mais le foie semble de l'examen est négatif.

C'est la première fois que le Dr Chaput subit un examen aussi complet. Cet examen, il le doit aux indépendants de Chicoutimi qui ont payé le Dr Simard pour qu'il se rende à Chicoutimi pour connaître exactement son état.

Le Dr Gagnon a précisé que les personnes qui composent le bureau de direction du comité des "Amis de Marcel Chaput", à Chicoutimi ont payé le Dr PRQ. "Nous sommes des indépendants et notre mouvement travaille pour que M. Chaput puisse continuer à donner son message à la population de Québec."

Froid accueil de la BCP... (Suite de la première page) Bennett est une volte-face complète. Bennett et le procureur général Robert Bonner avaient déclaré que le gouvernement en appellerait au jugement de Lett à la Cour suprême du Canada.

Robertson a été nommé président de la Commission hydro-électrique de la Colombie-Britannique à la suite de la mort de l'ancien président A. E. Grauer qui est survenue en 1961.

20 spécialistes en éducation... (Suite de la page 13) Les directeurs de la compagnie se préparent à prendre en main la direction de la compagnie.

Roberson a été nommé président de la Commission hydro-électrique de la Colombie-Britannique à la suite de la mort de l'ancien président A. E. Grauer qui est survenue en 1961.

Un Québécois s'est fait dérober hier soir par un compagnon de libations, dans un tavern de la rue Dorchester, un paquet contenant trois boîtes de tabac, une boîte de cigares et une bouteille thermos.

Un Québécois s'est fait dérober hier soir par un compagnon de libations, dans un tavern de la rue Dorchester, un paquet contenant trois boîtes de tabac, une boîte de cigares et une bouteille thermos.

Travaux de \$180 millions

(Suite de la première page)

et administrer la voie maritime, constituée par sept écluses contournant une série de rapides dans le Saint-Laurent entre Montréal et Kingston, Ontario.

Deux des sept écluses de la voie maritime se trouvent aux Etats-Unis, près de Massena, New York.

M. McIlraith a dit que lorsque la nouvelle écluse serait construite à Cornwall, Ontario, les Américains érigeront une écluse en travers du fleuve près de Point Rockway, New York.

Le chef de l'Opposition, M. Dieffenbaker, a observé que le doublage du canal avait l'entier appui du parti progressiste conservateur.

M. Douglas Fisher, député néo-démocrate de Port Arthur, juge un peu sottise l'idée de remposer le péage sur le canal Welland.

Il estime qu'en raison du coût de la construction et du fait que la voie maritime n'a pu réaliser les profits qu'on en attendait, le Canada et les Etats-Unis devraient étudier la question de savoir s'ils ne devraient pas réviser la canalisation rentable ou si l'on devrait la considérer comme un service normal de l'Etat.

M. Fisher rappela narquoisement que le péage sur le canal Welland avait été aboli l'an dernier par le gouvernement conservateur à un moment très fortuit au cours de la campagne électorale.

Il accueille avec joie la nouvelle du doublage du canal et la possibilité d'améliorations à Cornwall et suggère que des améliorations soient aussi apportées au canal canadien à Sault Ste-Marie, Ontario.

Ward avait présenté Christine à un ministre de la Guerre et d'autres filles à lord Astor, propriétaire de journaux et selon une des principales familles de la Grande-Bretagne.

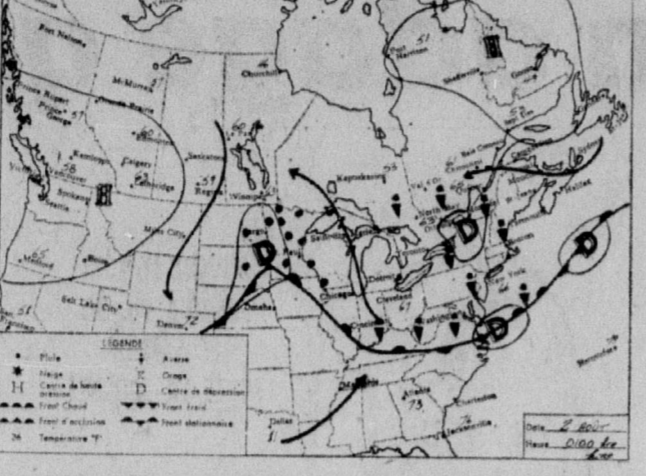
Tandis que Ward se débat entre la vie et la mort, Christine Keeler elle-même est malade.

«Elle est très déprimée, exténuée», a dit une amie. Elle a contremandé une envolée vers Copenhague où elle devait commencer à tourner un film sur ses aventures.

L'ancien amant jamaïcain de Christine, Aloysius Gordon, a intenté une action en dommages contre la Keeler, alléguant une accusation malicieuse.

Les prévisions atmosphériques

(Suite de la première page)



Montréal (PC) — Les prévisions de la météo transmises à 11h30 aujourd'hui par l'Observatoire officiel du Canada:

Ce matin, le temps était nuageux et il se produisait des averses et des orages dispersés presque partout dans nos régions. Ces perturbations sont causées par une vague de basse pression près de Montréal.

Prévisions régionales: Montréal, Ottawa, Laurentides: généralement nuageux aujourd'hui. Averses dispersées au soir. Samedi ensolleillé devenant nuageux en soirée.

Faits divers: Vol de chèque. Un adolescent de 16 ans a été arrêté hier dans une banque locale au moment où il s'apprêtait à changer un chèque vu par lui dans une boîte à lettres.

Vol d'un beau \$20. Une citoyenne de la rue des Erables s'est fait voler un billet de \$20 dollars par un colporteur de revues.

Arrêté pour désordre. Un Québécois, militaire de son métier, a terminé une nuit dans les cellules de la Sureté municipale, lorsqu'il fut arrêté hier soir sur la rue St-Jean.

Vol de cigarettes. Des voleurs se sont introduits durant la nuit dernière dans une épicerie de la rue Scott et y ont dérobé pour \$60 de cigarettes.

Projet d'accord sur les ogives devant le cabinet fédéral. Ottawa (PC) — M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, a déclaré hier qu'un projet d'accord sur l'acquisition d'ogives nucléaires des Etats-Unis est actuellement devant le cabinet.

Trouvé mort dans le bois. Un septuagénaire, M. Alexandre Bernier demeurant au 11e rang à Coleraine a été trouvé mort cet après-midi dans un bois non loin du lac Caribou.

Volé par un compagnon. Un Québécois s'est fait dérober hier soir par un compagnon de libations, dans un tavern de la rue Dorchester, un paquet contenant trois boîtes de tabac, une boîte de cigares et une bouteille thermos.

Les 4 partis en Chambre...

(Suite de la première page)

Guidé canadienne de la marine marchande, qui groupe 2.500 membres, au Syndicat maritime canadien, 500 membres — à l'Association nationale des mécaniciens de marine du Canada, et aux 3.000 marins et mécaniciens de la marine maritime de la Fraternité canadienne des cheminots, des employés de transport et autres ouvriers.

Tous ces syndicats, sauf le Syndicat international des gens de mer, ont informé les autorités fédérales qu'ils acceptaient la mise en tutelle provisoire comme étant le seul moyen de corriger la situation décrite par le juge Norris.

Service des signaux. Escoumins, 127 — 22.20-1 Thorsholm. 06.55-2 Soudière. 07.15-1 Wolfburg. 09.15-1 Irving. 09.20-1 Laurent. 14.30-2 Thorshak. 07.00-1 Scott. 10.00-2 Heika. 10.15-2 Com. 10.30-2 Venus. 10.50-1 Heiga. 10.00-2 Homer. 09.00-2.

Prévisions régionales: Gaspésie et Sept-Îles: nuageux avec quelques averses. Peu de changement dans la température. Vents de l'est de 20 à 30 milles durant le jour, plus tombant à 15 milles durant la nuit.

Nouvelles ventes de blé à la Chine. Ottawa (PC) Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a révélé aux Communes aujourd'hui que le Canada avait conclu de nouvelles ventes de blé avec la Chine communiste.

Un escroc réussit à se... (Suite de la première page) Ces visas des heureux postulants et que les papiers des autres leur seraient rendus.

Arrêté pour désordre. Un Québécois, militaire de son métier, a terminé une nuit dans les cellules de la Sureté municipale, lorsqu'il fut arrêté hier soir sur la rue St-Jean.

Vol de cigarettes. Des voleurs se sont introduits durant la nuit dernière dans une épicerie de la rue Scott et y ont dérobé pour \$60 de cigarettes.

Projet d'accord sur les ogives devant le cabinet fédéral. Ottawa (PC) — M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, a déclaré hier qu'un projet d'accord sur l'acquisition d'ogives nucléaires des Etats-Unis est actuellement devant le cabinet.

Trouvé mort dans le bois. Un septuagénaire, M. Alexandre Bernier demeurant au 11e rang à Coleraine a été trouvé mort cet après-midi dans un bois non loin du lac Caribou.

Volé par un compagnon. Un Québécois s'est fait dérober hier soir par un compagnon de libations, dans un tavern de la rue Dorchester, un paquet contenant trois boîtes de tabac, une boîte de cigares et une bouteille thermos.

SERVICES SPECIALISES

MONUMENTS FUNERAIRES

GRANDE vente. Prix coupé de 20% à 45%. Pour un temps limité sur tous les monuments en bois...

Mme A. Castonguay. Madame Adélaïde Castonguay, née Bernadette Bérubé, est décédée à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, de la Pociatière. La défunte était âgée de 47 ans 10 mois.

Mme Ls-Aurélien Méthot. Mme Ls-Aurélien Méthot, née Marianne Hudon, épouse de M. Louis-Aurélien Méthot, vice-président adjoint de Robert Hampson & Son Ltd., est décédée.

VILLE DE COURVILLE. Aux électeurs-contribuables de la Ville de Courville. Avis est par les présentes donné que la votation sur le règlement No 172...

VILLE DE COURVILLE. Avis de l'adoption du règlement no 172. En révoquant le règlement adopté en vertu de la loi de Tempérance du Québec...

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC. AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST. CANTON DE SHEFFORD. VIADUC A LA ROUTE WEST SHEFFORD - WATERLOO. PROJET V-28.

AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES. L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction d'un viaduc à la route West Shefford - Waterloo au chaînage 106-012 de l'Autoroute des Cantons de l'Est...

DEMANDE DE SOUSSIONS. La Commission scolaire de Notre-Dame de Lourdes, comté de Mégantic, demande des soumissions pour la construction d'un gymnase suivant les plans et exigences de la Commission scolaire...

DEMANDE DE SOUSSIONS. La Commission scolaire de Notre-Dame de Lourdes, comté de Mégantic, demande des soumissions pour la construction d'un gymnase suivant les plans et exigences de la Commission scolaire...

TENDER NOTICE. The School Board of Notre-Dame de Lourdes, County of Mégantic, requests tenders for the erection of a four class-room school with gymnasium according to the plans and specifications of the School Board and is erected on a site described as follows: lot of the School Board...

Pékin donne suite à sa proposition. Pékin (Reuter) — Le gouvernement chinois a donné une suite rapide à sa proposition de conférence mondiale de tous les chefs de gouvernements pour étudier l'interdiction totale et la destruction des armes nucléaires.

Service anniversaire. LAVERDIERE — Lundi le 8 août, à 8 heures 30 en l'église St-Charles d'Amos, sera célébré le service anniversaire de Madame Marie-Jeanne Samson, épouse de Monsieur Édouard Lavardière.

DÉCÈS

ARMSTRONG — A Québec, le 2 août 1963, à l'âge de 32 ans 7 mois, est décédée Mlle Jocelyne Armstrong, fille de M. René Armstrong, comptable, et de Mme Bernadette Armstrong, demeurant 488, Ave N-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30.

BOIS — A Deschambault, le 31 juillet 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Edgard Bois, née Mathilde-Allice Sauvage, demeurant à Deschambault. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30.

BOIS — A St-Kimille, le 31 juillet 1963, à l'âge de 62 ans 5 mois, est décédée dame Gracia Duchesneau, épouse de M. Auguste Duchesneau, et des Erables Ouest. Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures.

CARBONNEAU — A St-Jochim, le 31 juillet 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée M. Armand Carbonneau, demeurant au 11, 3e avenue, St-Jochim. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

GARNEAU — A Québec, le 1er août 1963, à l'âge de 71 ans 7 mois, est décédée dame Amélie Barbeau, épouse de M. Louis Barbeau, demeurant au 419, rue Papineau. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

LEFEBVRE — A Charlebourg, le 30 juillet 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Angéline Contier, épouse de M. Joseph Lefebvre, demeurant au 225, rue Charlebourg. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

MARCOU — A Québec, le 1er août 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Charles-Marie Marcou, épouse de M. Joseph Marcou, et de M. Charles-Marie Marcou. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

MÉTHOT — A Québec, le 31 juillet 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée M. Louis-Aurélien Méthot, vice-président adjoint de Robert Hampson & Son Ltd., demeurant au 125, rue de la Colline Sud. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

PAQUET — A Québec, le 30 juillet 1963, à l'âge de 33 ans 3 mois, est décédée dame Lucille Mahieux, épouse de M. Arthur Paquet, demeurant au 880, St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

VERRET — A Québec, le 1er août 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée M. Emmanuelle Verret, épouse de M. Joseph Verret, et de M. Emmanuelle Verret. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

SANTERRE — A Baie-des-Sables, le 23 juillet, est décédée subitement, à l'âge de 48 ans et 10 mois, M. Léon Santerre, époux de dame Léda Bouchard, autefois de Sep-Lévesque. Il laisse pour pleurer sa femme, outre son épouse, ses filles, Marie-Reine, Nicole, Lise et son fils adoptif, M. l'abbé Berri Walton, ainsi que plusieurs frères et sœurs.

Service anniversaire. LAVERDIERE — Lundi le 8 août, à 8 heures 30 en l'église St-Charles d'Amos, sera célébré le service anniversaire de Madame Marie-Jeanne Samson, épouse de Monsieur Édouard Lavardière.

BOIS — A Québec, le 31 juillet 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Edgard Bois, née Mathilde-Allice Sauvage, demeurant à Deschambault. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30.

BOIS — A St-Kimille, le 31 juillet 1963, à l'âge de 62 ans 5 mois, est décédée dame Gracia Duchesneau, épouse de M. Auguste Duchesneau, et des Erables Ouest. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30.

CARBONNEAU — A St-Jochim, le 31 juillet 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée M. Armand Carbonneau, demeurant au 11, 3e avenue, St-Jochim. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

GARNEAU — A Québec, le 1er août 1963, à l'âge de 71 ans 7 mois, est décédée dame Amélie Barbeau, épouse de M. Louis Barbeau, demeurant au 419, rue Papineau. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

LEFEBVRE — A Charlebourg, le 30 juillet 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Angéline Contier, épouse de M. Joseph Lefebvre, demeurant au 225, rue Charlebourg. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

MARCOU — A Québec, le 1er août 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Charles-Marie Marcou, épouse de M. Joseph Marcou, et de M. Charles-Marie Marcou. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

MÉTHOT — A Québec, le 31 juillet 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée M. Louis-Aurélien Méthot, vice-président adjoint de Robert Hampson & Son Ltd., demeurant au 125, rue de la Colline Sud. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

PAQUET — A Québec, le 30 juillet 1963, à l'âge de 33 ans 3 mois, est décédée dame Lucille Mahieux, épouse de M. Arthur Paquet, demeurant au 880, St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

VERRET — A Québec, le 1er août 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée M. Emmanuelle Verret, épouse de M. Joseph Verret, et de M. Emmanuelle Verret. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

SANTERRE — A Baie-des-Sables, le 23 juillet, est décédée subitement, à l'âge de 48 ans et 10 mois, M. Léon Santerre, époux de dame Léda Bouchard, autefois de Sep-Lévesque. Il laisse pour pleurer sa femme, outre son épouse, ses filles, Marie-Reine, Nicole, Lise et son fils adoptif, M. l'abbé Berri Walton, ainsi que plusieurs frères et sœurs.

Service anniversaire. LAVERDIERE — Lundi le 8 août, à 8 heures 30 en l'église St-Charles d'Amos, sera célébré le service anniversaire de Madame Marie-Jeanne Samson, épouse de Monsieur Édouard Lavardière.

Vol à l'étalage. Un individu aux mains lestées a été écroué dans la géologie municipale après que les policiers l'eurent pris en flagrant délit de voler à l'étalage un homme, qui venait de renouveler sa provision de chaussettes dans un magasin local, se rendit dans un autre établissement pour y subtiliser un malaxeur. Il ne fit pas la chose assez subrepticement car l'œil vigilant d'un commis vit la chose et ce dernier le fit tout bonnement arrêter par un policier.

"L'ivrogne engendre l'ivrogne"

# Biologiquement, un adage qui est faux

Il est prouvé que l'alcool n'affecte en rien le germe de reproduction et ne saurait causer d'anomalies congénitales. Boire démesurément est un trait acquis qui ne peut pas se transmettre par voie héréditaire. Le vieil adage romain stipulant que "L'ivrogne engendre l'ivrogne" est donc biologiquement faux. Aucune hérédité ne se retrouve dans l'alcoolisme. Toutefois, si l'on accepte que l'alcoolisme provient très souvent d'un désordre psychologique, on comprendra qu'un enfant élevé en milieu familial alcoolique a plus de chance de devenir alcoolique lui-même que celui qui grandit dans un milieu sobre.

Voilà ce que révèle le second rapport annuel du comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme de la province de Québec. Ce rapport vient d'être adressé au ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emilien LaFrance.

Le rapport précise en outre que le comité a fait l'achat d'un "Fichier documentaire de la littérature sur l'alcool" publié par le Centre d'Études sur l'Alcool de l'Université Rutgers, au New Jersey.

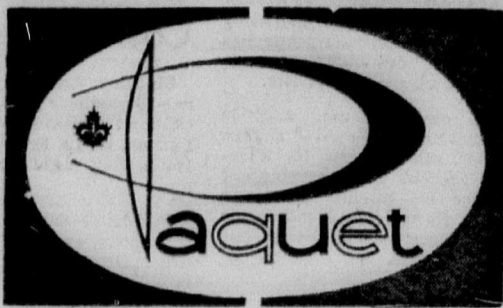
Une très forte propagande a été faite par le comité afin d'inviter les Québécois à la sobriété. L'affiche "Un Peuple Sobriè Est Un Peuple Fort" a été reproduite à cent soixante-dix-sept exemplaires sur les

panneaux-reclames de la province. Tous les quotidiens de la province et plusieurs hebdomadaires ont publié un message de sobriété à l'occasion de Noël et des Fêtes. Treize cents annonces de 15 secondes ont passé sur les postes de radio. Vingt-six messages de vingt secondes ont été vus à la télévision.

Tous les membres du comité se sont fait un devoir de prononcer nombre de conférences et de causeries au cours de l'année 1962. L'éducation du public sur les problèmes de l'alcoolisme est l'un des premiers buts du comité dont la formation remonte au 24 mars 1961 et qui est présidé par l'honorable juge Eugène Marquis, de la Cour supérieure.

Le rapport précise en outre que le "cocktail" est une institution sociale, originaire des États-Unis, mais qui n'a pas mis beaucoup de temps à se répandre à travers le monde.

Sous ce terme "cocktail", on entend pratiquement tout ce qui se boit entre la fin du travail quotidien et le repas du soir; ceci comprend les martinis avalés par le vendeur avant de prendre son train, aussi bien que le verre sirôté par sa femme, qui, exténuée, l'attend dans leur villa de banlieue. Pour eux, comme pour des millions d'adeptes du cocktail, le danger de l'alcool n'a d'égal que le besoin d'en consommer.



## LE CHEMIN DES ÉCOLIERS MÈNE CHEZ PAQUET

Assortiment complet pour le retour à l'école de tuniques pour toutes les institutions de la ville et de la région.



OUVERT CE SOIR  
JUSQU'À 9h. 30  
ET SAMEDI  
TOUTE LA JOURNÉE

### VESTON D'ÉTUDIANT EN FLANELLE DE LAINE

De confection réputée et de coupe très soignée, veston croisé ou à devant simple, 3 boutons. Bleu marine.

24 à 28 ..... 11.99  
29 à 34 ..... 14.99  
Jeunes hommes, 34 à 38 ..... 19.99  
Exclusivité Paquet!



### PANTALON DACRON

de "Cone" garanti pour un an. Ce merveilleux pantalon est un mélange de 65% dacron et de 35% de fibre Polyester, lavable à la machine, sèche rapidement, peu ou pas de repassage, infroissable, conserve son pli.

Gris collégien, gris moyen, brun, vert loden, noir, bleu.

24 à 28 ..... 9.99  
29 à 36 ..... 11.99  
Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée. Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501

## Le Bureau de district du Conseil national de la productivité est déménagé dans la métropole

par Antoine L. Normand

Le Bureau du district de Québec du Conseil National de la productivité est déménagé de la vieille capitale à la Métropole. Le personnel de ce bureau, lui, est demeuré à Québec, à l'emploi du gouvernement provincial. Quant au local mis à la disposition du Conseil National de la productivité, il est inutilisé depuis le mois de mai. Cependant, quoique ce bureau régional, pour ne pas mentionner provincial, soit définitivement déménagé à Montréal, on a gardé à Québec, les papiers et passagers, le local, et même le service téléphonique.

C'est à la suite d'un coup de téléphone donné à ce bureau, par hasard, que nous apprenons, par une personne, travaillant dans un local avoisinant l'ex-bureau régional du Conseil national de la productivité, que le service téléphonique n'avait pas encore été discontinué, bien que les services du Conseil, eux, le soient depuis plus de 2 mois.

La personne qui était en charge de ce bureau, avant sa fermeture, est maintenant à l'emploi de la province. L'appareil téléphonique et les papiers, de

même que l'ameublement, qui sont demeurés bien naturellement dans ce bureau, ne sont donc plus d'aucune utilité pour lui. En effet tout cet attirail est maintenant aussi utile qu'un bateau en cale sèche. Quant aux comptes de la compagnie de téléphone, il est à souhaiter que l'ex-fonctionnaire fédéral n'aura pas à en assumer les frais.

D'autre part on apprend que le Conseil National de la productivité a ouvert un bureau régional à Montréal, et que la distribution antérieurement faite de "programme pour le Canada français" est disparue du même coup.

### NOUS DEMANDONS

Une fille d'expérience comme tenue de livres. Elle devra aussi faire les comptes à recevoir et assurer ouvrage de comptabilité. Position intéressante, semaine de 5 jours, ass. groupe, etc.  
Ecrire dept 4164, Le Soleil

### A LOUER

745 Boul. Hamel, Québec  
Bureau de 16 x 33 pieds, 2 pièces, entrée indépendante, chauffé, éclairé, terrain de stationnement. Entrepôt ou garage non chauffé superficie 1410 pieds carrés.  
TEL.: 681-6371

### ASSURANCES

Une importante Compagnie d'Assurances Générales, ayant son siège social à Québec, requiert les services d'un "UNDERWRITER" pour son Département d'Assurances-Incendie et Risques Divers. Les candidats devront avoir au moins 3 à 5 ans d'expérience. Les conditions offertes sont très intéressantes pour ceux qui possèdent les qualifications requises.  
Ecrire à C. P. 627, Haute-Ville, Québec 6, P. Q.

### REPRESENTANTS DEMANDES

Manufacturier Québécois connu demande représentants à commission pour les territoires de Montréal, Canton de l'Est et la Mauricie. Candidats devront être agressifs et couvrir les magasins de meubles et accessoires électriques. Commission très intéressante, possibilités de revenus additionnels très alléchantes. Toutes applications traitées confidentielles.  
ECRIRE DEPT 4162 LE SOLEIL

### SECRÉTAIRE DEMANDÉE

Qualifications requises: 12e année ou équivalent, 3 années d'expérience Bilingue.  
Salaire initial: \$65.00 par semaine  
S'adresser en personne à: Marcel Rochette, Contrôleur Carnaval d'Hiver de Québec Inc. 61 rue d'Auteuil, Québec 4, — Tél.: 529-8161  
Toute application traitée confidentiellement.

### OFFICIER PERMANENT DEMANDE

Qualifications requises: Diplôme d'une faculté universitaire, de préférence: Commerce ou Sciences Sociales. Âgé de moins de 30 ans Bilingue.  
Salaire: dépendant des qualifications du postulant  
Toute application traitée confidentiellement  
S'adresser en personne à: Marcel Rochette, Contrôleur Carnaval d'Hiver de Québec Inc. 61, rue d'Auteuil, Québec 4  
Appointement sur rendez-vous: Tél.: 529-8161

### COMMISSION SCOLAIRE

Tunique grise en acétate de "Celanese" infroissable et lavable à l'eau chaude. 2 styles pour le cours primaire et secondaire.

4 à 6x ans	4.99
7 à 12 ans	5.99
4 à 14 ans "teen age"	7.99
12 à 20 ans	9.99

### NON ILLUSTRÉS :-

#### URSULINES

Tunique en Alpine bleu marine en usage dans les institutions suivantes: Couvent Mérici, Rimouski, Loretteville, Charlesbourg et Standstead.

4 à 6x ans	6.99
4 à 11 ans	7.99
8 à 14x ans	8.99
16 à 18 ans	10.99

#### ST-JOSEPH ST-VALLIER

Tunique réglementaire en Alpine bleu marine, pour les institutions: St-Louis de Courville, Montmorency, Bois-châtel, Ste-Monique Les Saules.

4 à 6x ans	6.99
7 à 11 ans	7.99
8 à 14x ans	9.99
16 à 20 ans	10.99

#### INSTITUT MARIA

Tunique en Alpine bleu marine.

4 à 6x ans	7.99
7 à 11 ans	8.99
8 à 14x ans	9.99
16 à 18 ans	10.99

#### VESTON RÉGLEMENTAIRE

Modèle universitaire en flanelle anglaise à devant croisé. Boutons perlés, bleu marine.

4 à 6x ans	11.99
8 à 12 ans	12.99
10 à 20 ans	15.99

#### TUNIQUE NON RÉGLEMENTAIRE

En Alpine bleu marine, 20% laine, 80% Viscose. Modèle de marque Manhattan à encolure carrée et jupe à plis profonds.

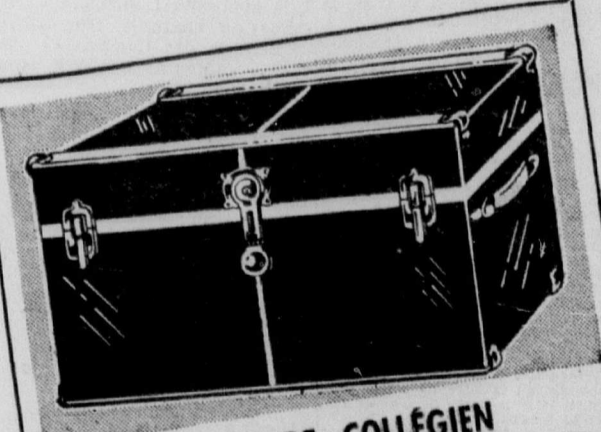
4 à 6x ans	5.99
7 à 11 ans	6.99
12 à 14x ans	8.99

#### JÉSUS-MARIE

Tunique en Alpine bleu marine.

4 à 6x ans	6.99
7 à 11 ans	8.99
8 à 14x ans	9.99
16 à 18 ans	10.99

Paquet, Salon Juvenile, 2e étage. Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501



### VALISE DE COLLÉGIEN

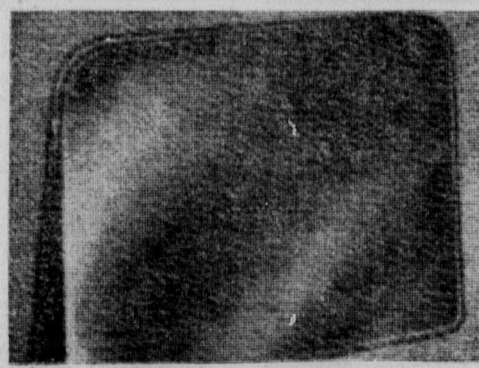
à solide intérieur en bois, recouvert de robuste métal, avec 3 serrures. Dimensions pratiques: 36" x 18" de grand rangement.

Rég. 15.00 **10<sup>88</sup>**

### SERVETTE DE CUIR

à deux compartiments à l'intérieur, grandeur 17", serrure à 3 positions et 1e à 3 positions. Brun assorti.

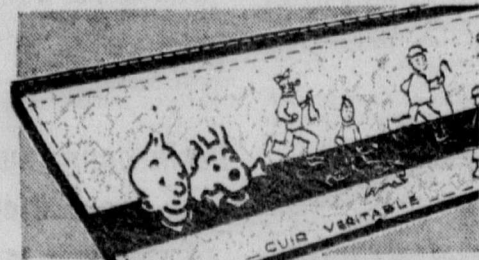
Rég. 7.99 **5<sup>88</sup>**



### SERVETTE D'ÉTUDIANT

Vaste assortiment de modèles pour tous les usages. En cuir, longueur 16" ..... 5.99  
En cuir, longueur 16" ..... 4.49  
En cuir, avec 2 poignées escamotables ..... 5.49  
En cuir, avec 2 fermetures-éclair (2 compartiments) ..... 5.49  
Autres modèles 4.49 à 11.99

Paquet, papeterie, rez-de-chaussée



### ÉTUI À CRAYON "TINTIN"

Avec fermoir à glissière, disponible en bleu, vert, rouge. Modèle en cuir véritable. Largeur 9 1/2".

**1<sup>49</sup>**

Autres modèles .49 à 3.29  
Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501



### POUR FILLETTES

Un confortable soulier en cuir de veau, modèle à 2 courroies, empeigne de fantaisie, épaisse et solide semelle. Noir ou brun, largeurs: BCD, 8 1/2 à 12 et 12 1/2 à 4

**6.99**



### POUR GARÇONS

Le soulier classique en cuir de veau noir, à empeigne de fantaisie, épaisse et durable semelle.

11 à 3 **5.99**

3 1/2 à 7 **8.99**



### POUR GARÇONS

Le très confortable mocassin en cuir de veau, semelles de cuir et talon "Coul" brun, largeurs: A B C D, 8 1/2 à 12 et 12 1/2 à 4.

**8.99**

Paquet, chaussures pour enfants, rez-de-chaussée. Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501



### RÉPUTÉE CHEMISE BLANCHE "LITTLE PRINCE"

Populaires chemises de coton mercerisé à col rigide et poignets 2 façons, avec ou sans boutons ou poignets doubles. Encolures: 11 à 14 1/2.

ou Chemises de fantaisie, à fines rayures ou quadrillés, 11 à 14 1/2. Paquet, mercerie pour garçons, rez-de-chaussée. Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501

**2<sup>99</sup>**